

MÉMOIRE

DE LA MAITRISE EN SCIENCES SOCIALES
DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

TITRE:

**POURQUOI DE JEUNES ÉDUQUÉS DU SOMALILAND CHOISISSENT
L'ÉMIGRATION CLANDESTINE VERS LES PAYS OCCIDENTAUX?**

PRÉSENTÉ PAR :

ABDI ADEN CHIL

Directeur de mémoire :

Mathieu Perron-Dufour, Ph.D,

Professeur agrégé

14 septembre 2019

Remerciements

Au terme de ce travail de plusieurs années d'études, je reconnais avoir profité bien au-delà de mes espérances initiales d'une expérience riche d'enseignements à la fois sur le plan académique et intellectuel mais aussi d'une compréhension de certains enjeux internationaux en relation avec l'étude des sciences sociales comme la corrélation entre la thématique de la migration, les enjeux sociaux économiques et l'éducation.

Je tiens à témoigner ma reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont contribué à cette recherche. Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon directeur de mémoire Mathieu Perron-Dufour, professeur agrégé au département des sciences sociales pour qui j'exprime une profonde estime. En plus de sa disponibilité et de ses précieux conseils, il a su tout au long de ce mémoire me donner confiance et m'insuffler la force nécessaire pour continuer lorsque les difficultés se présentaient. Je suis également très reconnaissant envers l'ensemble du corps enseignant du département des sciences sociales et plus particulièrement celui du programme de maîtrise qui m'a offert les connaissances académiques sur les enjeux économiques, sociaux et du développement international. Ma gratitude va également au directeur du département et à son assistante administrative qui m'ont apporté leur soutien moral, dont j'avais besoin à des moments difficiles de mon cursus académique, ainsi que leur aide très précieuse pour passer à travers les rouages administratifs.

Je ne peux clore ces marques de reconnaissance sans adresser à mon épouse et à l'ensemble de ma famille ainsi qu'à tous mes amis la gratitude qu'ils méritent pour m'avoir soutenu jusqu'à la fin de ce parcours. Enfin, je ne peux omettre d'avoir une pensée pour les participants à cette recherche, notamment les agents communautaires sans qui je n'aurais jamais réalisé toute la partie empirique de cette recherche. J'aimerais souligner leur dévouement et leur professionnalisme, qui ont été les meilleurs atouts tout au long de ma recherche sur le terrain. Je leur dois beaucoup.

Résumé

Cette étude vise à documenter et à comprendre le phénomène de l'émigration clandestine de jeunes éduqués du Somaliland vers les pays occidentaux. Nous avons cherché à comprendre d'abord les contextes social, économique et politique dans lesquels ces jeunes vivent. La connaissance du contexte particulier de l'Afrique de l'Est, tant sur le plan géographique, politique et économique, s'est avérée importante pour identifier certaines causes qui ont poussé les jeunes que nous avons rencontrés à émigrer clandestinement. Ce système d'émigration n'est pas nouveau, mais depuis les trente dernières années il a pris une grande ampleur à tel point que les autorités locales l'ont considéré comme un des problèmes sociaux les plus urgents auxquels il fallait absolument faire face. Peu d'études scientifiques se sont penchées sur la question hormis les rapports et documents de synthèse rédigés par des organisations non gouvernementales. Toutefois, on peut noter une étude de Nimo-Ilhan, Ali sur les causes et les conséquences de la migration des jeunes somaliens vers l'Europe en 2016.

Au moment où nous écrivons ces lignes une vingtaine de jeunes sont en préparation ou sont sur le chemin de l'émigration clandestine. Clandestine parce que tout le système est basé sur le secret de l'information. Un secret jalousement et strictement gardé par des intermédiaires et des trafiquants jusqu'à la phase du non-retour où le jeune émigrant se trouve très loin de son pays d'origine et plus particulièrement du Somaliland.

Cette recherche répond à cette problématique grâce à une étude de cas de nature qualitative visant à approfondir la compréhension de l'émigration des jeunes du Somaliland. Nous avons utilisé différents outils de mesure pour recueillir des données empiriques sur les causes et conséquences de l'émigration des jeunes éduqués du Somaliland. Il s'agit d'entrevues orales semi-dirigées avec des jeunes qui ont vécu l'expérience de l'émigration clandestine et des questionnaires destinés à deux groupes cibles; des jeunes étudiants dans les institutions scolaires au Somaliland et un groupe de ressortissants du Somaliland qui ont émigré au Canada.

L'analyse des données recueillies a montré une variété de causes qui ont été à l'origine du départ des jeunes ciblés par l'étude. En fait, parmi elles nous pouvons noter la pauvreté d'une

bonne partie de la société somalilandaise, un système éducatif qui peine à répondre au développement économique et sociale des jeunes et qui a du mal à s'adapter aux réalités sociales, politiques et environnementales du Somaliland. Le style de vie attrayant de la diaspora, ressortissants du Somaliland vivant dans les pays occidentaux, est aussi un des facteurs qui encourage les jeunes à émigrer.

Trouver des solutions pour atténuer ce flux de jeunes candidats à l'émigration n'est pas un exercice facile, cependant nous explorons quelques pistes comme une meilleure justice sociale, une bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques et une prise en compte de tous les aspects socioéconomiques et environnementaux du nomadisme et de ses spécificités dans les projets de développement.

Mots clés : Émigration clandestine, immigration, migration, éducation pratique et sociale, éducation traditionnelle, Inadaptation de l'éducation, justice sociale et bonne gouvernance.

Liste des abréviations, sigles et acronymes

BAD : Banque Africaine de Développement

CÉR (UQO) : Comité d'éthique de la recherche de l'université du Québec en Outaouais

CER : Centres d'Éducation Rurale

CFJA : Centres de Formation de Jeunes Agriculteurs

G8 : Groupe des huit pays les plus industrialisés

HCR : Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

IDH : Indices de Développement Humain

IPE : Institut International de Planification de l'Éducation

JPLD: UN Joint Programme on Local and Decentralized Government

MEDPR: Ministry of Education Department of Planning & Research

MOEYS: Ministry of Education, Youth and Sports

MNPC: Ministry of National Planning & Co-ordination

OBS : Nouvel Observateur

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations-Unies

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PIB : Produits Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

SNM : Mouvement National Somalien

UA : Union Africaine

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNOCHA : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires

UNPO: Unrepresented Nations and Peoples Organization

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine

Table des matières

Introduction.....	6
Chapitre 1. Problématique générale	7
1.1. Introduction	7
1.1. Contextes géographique et historique du Somaliland	7
1.2. Le contexte politique du Somaliland depuis 1991	9
1.3. Le contexte macroéconomique du Somaliland	11
1.4. Les problèmes socio-économiques	15
1.5. Les politiques d'éducation menées par les organismes d'aide de l'ONU.....	16
1.6. Les politiques d'éducation menées au Somaliland	22
1.7. Survol historique de l'immigration	28
1.8. La situation de l'immigration de l'Afrique de l'Est : le cas du Somaliland	29
2. Chapitre 2. La revue de la littérature	32
2.1. Introduction	32
2.2. Objectifs de la recherche	32
2.3. Le cadre opératoire	32
2.3.1. La définition et opérationnalisation des concepts retenus	32
2.4. Le cadre conceptuel.....	34
2.4.1. Bref historique des modèles de croissance.....	34
2.4.2. Les manquements du système éducatif somalilandais.....	35
2.4.3. Intervention de l'état	38
2.4.3.1. La relation entre la politique d'éducation et la réalité socioéconomique et environnementale.....	38
2.4.4. L'approche par les capacités.....	41
2.4.4.1. La liberté d'accès à l'éducation.....	41
2.5. Ébauche de la problématique et de la question générale.....	44
2.5.1. Formulation de la question de recherche.....	45
2.5.2. Formulation des hypothèses.....	45
3. Chapitre 3. Méthodologie.....	46
3.1. Introduction	46
3.2. Méthodologie utilisée.....	46
3.3. Population cible de l'étude	47

3.4.	Méthodes d'échantillonnage.....	48
3.5.	Méthodes de collecte de données.....	48
3.6.	Méthode d'analyse.....	51
3.7.	Préoccupations éthiques	52
3.8.	Contraintes méthodologiques.....	53
4.	Chapitre 4. Les données recueillies	55
4.1.	Introduction	55
4.2.	Description des répondants de l'étude	55
4.2.1.	Les formes d'immigration après la guerre civile au Somaliland.....	55
4.2.2.	Le profil des trois groupes de répondants	56
4.2.3.	Le profil des répondants du groupe des émigrants clandestins.....	57
4.2.4.	Le profil des répondants du groupe des étudiants au Somaliland	60
4.2.5.	Le profil des répondants du groupe des immigrants au Canada	62
4.3.	Les résultats des questionnaires et entrevues	65
4.3.1.	Les résultats des entrevues orales.....	66
4.4.	Les résultats du questionnaire	69
4.4.1.	Les résultats des étudiants au Somaliland « Ardeys ».....	69
4.4.2.	Les résultats des répondants enseignants « Macalin »	70
4.4.3.	Résultats des répondants du groupe des immigrants au Canada	72
5.	Chapitre 5. Analyse et interprétations des résultats	73
5.1.	Introduction	74
5.2.	Analyse des résultats des entrevues et du questionnaire	74
5.3.	Thèmes émergeant des entrevues.....	77
5.3.1.	Appartenance sociale et environnementale	77
5.3.2.	La gestion traditionnelle ou démocratique des affaires publiques.....	80
5.3.3.	Les politiques d'éducation dans les pays en développement.....	84
5.4.	Les recommandations pour éviter l'émigration clandestine	90
6.	Conclusion	93
7.	Bibliographie.....	96
8.	Annexe	102
8.1.	Formulaire de consentement.....	103
8.2 et 8.3.	Formulaire de recrutement et questionnaires.....	105

Liste des tableaux et illustrations

Table des illustrations

Figure 2-1. Carte des revendications frontalières du Somaliland.....	8
Figure 2-2 : Les progrès en éducation en Afrique subsaharienne.....	20
Figure 2-3 : Répartition des répondants selon l'âge et le sexe.....	56
Figure 2-4 : Le niveau d'éducation des trois groupes.....	57
Figure 2-5 : Répartition du groupe des émigrants clandestins selon l'âge et le sexe.....	58
Figure 2-6 : Le niveau d'éducation du groupe d'émigrants clandestins.....	58
Figure 2-7 : Répartition du groupe des étudiants selon l'âge et le sexe.....	61
Figure 2-8 : Le niveau d'éducation du groupe d'étudiants au Somaliland.....	61
Figure 2-9 : Répartition du groupe des immigrants au Canada selon l'âge et le sexe.....	63
Figure 2-10 : Le niveau d'éducation du groupe d'immigrants au Canada.....	63

Table des tableaux

Tableau 4-1 : L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins avant leur départ.....	59
Tableau 4-2 : L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins après leur départ.....	59
Tableau 4-3: Le statut du groupe des émigrants clandestins.....	60
Tableau 4-4 : L'expérience professionnelle du groupe d'étudiants.....	62
Tableau 4-5 : L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants au Canada.....	64
Tableau 4-6 : L'expérience professionnelle actuelle du groupe d'immigrants au Canada.....	64
Tableau 4-7 : Le statut du groupe des immigrants au Canada.....	65

Introduction

Il est vrai que parfois la vie nous amène à tisser des relations particulières avec une personne, un pays ou une région et pour nous c'est avec la Corne de l'Afrique. Tout d'abord lors d'une expérience professionnelle à Djibouti il y a deux décennies. Puis cette année au Somaliland, ce que nous y avons vu nous a tellement interpellé que nous avons décidé d'en faire un travail de recherche approfondi. Une étude qui a pour sujet l'émigration de jeunes somalilandais éduqués en direction des pays occidentaux. Et, ce qui est encore plus grave, c'est que ces jeunes émigrent de manière clandestine.

On parle de migration internationale quand une personne ou un groupe de personnes quitte son pays d'origine pour s'installer temporairement ou définitivement dans un pays étranger. L'interprétation des adverbess « temporairement » et « définitivement » permet de mieux comprendre les flux migratoires, et de distinguer la différence sémantique entre les termes - émigrer, immigrer, et migrer. Ainsi, émigrer c'est quitter son pays pour vivre dans un autre. Immigrer, c'est entrer dans un autre pays pour y vivre de façon plus ou moins définitive. Migrer, c'est bouger, se déplacer de façon temporaire ou non comme le font les peuples nomades. Dans notre travail de recherche, nous allons plutôt aborder l'aspect émigration – qui consiste à quitter son pays pour un autre.

Rappelons que l'émigration n'est un phénomène ni exceptionnel, ni nouveau, mais plutôt universel. Il a toujours existé depuis la nuit des temps, et a eu lieu dans différentes parties du monde. D'ailleurs rares sont les peuples et territoires qui n'ont pas connu l'émigration. L'histoire nous montre que les flux migratoires ont eu lieu dans les pays européens, asiatiques, américains, et bien sûr africains¹. Diverses raisons sont à l'origine de ces flux migratoires: économiques, sanitaires, climatiques ou environnementales, politiques, et sécuritaires. Récemment nous assistons à ce que l'on nomme parfois la fuite des cerveaux, c'est-à-dire une émigration de personnes diplômées, qualifiées, vers des contrées où leur savoir pourra être mieux

¹ Les origines de la migration sont très anciennes. Voir Dumont, Gérard-François. 1995. Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires, Paris, Collection Mobilité spatiale, SEDES.

exploité, et leurs compétences mieux rémunérées que dans leur pays d'origine. Tout cela dans le but d'obtenir un avenir meilleur, une vie avec de meilleures perspectives.

Toutes ces raisons constituent un ensemble de motivations poussant les personnes à choisir l'émigration. Ainsi, en fonction des motifs, les émigrés peuvent obtenir dans leur pays d'accueil un titre de séjour officiel que ce soit un simple permis de travail, d'études ou bien même le statut de réfugié reconnu par l'ONU.

Cependant, quelles que soient les raisons qui justifient l'émigration, elle constitue de nos jours l'une des problématiques majeures de l'économie mondiale. La question de l'émigration anime les débats politiques, économiques, et sociaux, tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil. Il convient donc de se pencher davantage sur les déterminants de celle-ci.

Notre recherche cible le Somaliland, qui fait partie des pays de la Corne de l'Afrique de l'Est, une région fortement touchée par l'émigration clandestine. Un phénomène qui a des répercussions négatives sur les familles mais sur les politiques socioéconomiques des pays d'origine. Une des particularités de cette émigration qui inquiète souvent les dirigeants des pays d'origine est que ce sont souvent des jeunes ayant reçu une éducation formelle qui se retrouvent en première ligne du départ. Nous analyserons donc les raisons qui font que des jeunes d'une contrée comme le Somaliland, bien que diplômés, ne rêvent que de départ, quitte à ce que ce soit de manière illégale, voire clandestine. On cherchera également à savoir pourquoi ceux qui avaient déjà tenté l'expérience de l'émigration clandestine ont toujours l'envie de partir à nouveau même après avoir été expulsés par les autorités de l'immigration du pays d'accueil.

A priori, nous pensons que ce système de l'émigration clandestine qui gangrène le Somaliland résulte de nombreux facteurs parmi lesquels les plus flagrants seraient peut-être le taux de chômage élevé et la pauvreté extrême. Il serait donc judicieux de partir du contexte socio-économique du Somaliland pour arriver à comprendre les multiples facettes de l'enjeu de l'émigration et ainsi apporter plus de clarté dans notre problématique. Comme évoqué précédemment, il y a plus d'une vingtaine d'années, nous avons vécu une expérience marquante. En tant que conseiller pédagogique et en tant que visiteur, nous avons été confrontés à un véritable défi : la difficile adéquation entre un système éducatif hérité de l'administration

coloniale française, une situation économique et environnementale relativement peu développée et une tradition culturelle nomade dans une région de l'Est de l'Afrique².

À l'école primaire de Doralé (localité au sud de la capitale Djibouti), lieu de nos visites régulières comme professionnel de l'éducation, nous avons rencontré des enfants souffrant de problèmes de santé à cause probablement d'une malnutrition (sous-nutrition, manque de variété des aliments, carences) provoquant des difficultés d'apprentissage.

Pourtant l'école primaire de Doralé que nous visitons était située à quelques dizaines de mètres d'une des plages de la mer rouge, réputée poissonneuse et riche en produits halieutiques. Malgré cette proximité de la mer, aucune activité scolaire ni même de manuel scolaire traitant des connaissances thématiques et de l'exploitation des richesses halieutiques de la région ne figuraient dans l'enseignement dispensé dans cette école et par conséquent les jeunes ne pouvaient profiter de toutes les richesses de la pêche à portée de leurs mains. En plus de ce problème de nutrition et de méconnaissance de son milieu naturel, les parents étaient confrontés à un autre enjeu dont ils n'avaient pas le contrôle : des résultats scolaires alarmants, ce qui entraînait un taux élevé de décrochage et d'exclusion précoce de leurs enfants.

Au fur et à mesure que l'école rejetait en grand nombre les élèves à la fin du primaire, la délinquance juvénile augmentait et des groupes de jeunes s'en prenaient souvent aux rares touristes étrangers qui fréquentaient les maigres installations touristiques des plages de la région. L'impact ne s'est pas fait attendre car les touristes ont déserté les lieux qu'ils fréquentaient de peur d'être attaqués par ces jeunes délinquants et par conséquent le village ne pouvait plus vendre les produits artisanaux et les produits de la mer³. À cela s'ajoutait le manque d'exploitation des ressources locales comme les mines ou les poissonneries, qui auraient pu créer des emplois même sans qualification et mener à une situation davantage soutenable et acceptable d'un point de vue économique.

Au mois de mars 2019, nous avons eu la chance de voyager dans la région d'origine de nos parents au Somaliland. Nous nous attendions à une situation semblable voire pire que celle que nous avons observée durant notre séjour à Djibouti et ce fut le cas. Nous avons rencontré

² Afrique de l'Est (particulièrement la Corne de l'Afrique : Djibouti et Somaliland).

³ Les touristes (la plupart des étrangers) achetaient des produits locaux artisanaux.

cette fois, des groupes de jeunes adolescents errant à longueur de journée autour des villages, sans but, ni activités précises. Ces jeunes ne pouvaient pas continuer leur scolarité au-delà de la 8^{ème} année parce que l'école secondaire la plus proche se trouvait à plus de 80 km et en plus la plupart des parents ne pouvaient pas subvenir aux besoins de leurs enfants dans une famille d'accueil. Avec un tel manque de débouchés académiques ou économiques, on peut facilement comprendre le désœuvrement de ces jeunes à émigrer mais la source du problème est beaucoup plus profonde.

Après avoir rencontré ce phénomène lors de notre dernier voyage au Somaliland nous nous sommes demandé s'il était inhérent à l'Afrique de l'Est et notamment au Somaliland. Cette région du Nord-Ouest du Somaliland est un bout de terre semi-aride coincé entre les montagnes et la mer. La région est habitée par des peuples nomades, mais pour autant peut-on lier le nomadisme et l'émigration puisque nous savons que par nature le nomade se déplace au gré des saisons et du pâturage? Le Somaliland est un pays récemment autoproclamé indépendant, mais qui n'est pas reconnu par la communauté internationale⁴. Des facteurs politiques seraient-ils à l'origine de ces mouvements et donc peut-être certains groupes ne se reconnaîtraient pas dans cette nouvelle identité? Ou bien serait-ce dû au contexte économique fragile qui comme nous le verrons plus tard regroupe bien des obstacles à son développement? Si des jeunes somalilandais sont tentés par ce périple dangereux au risque de leur vie, est-ce par manque de travail sur place ou bien par manque d'opportunités comme le suggère la situation que j'y ai observée lors de ma récente visite? En fait, on peut même pousser la question sur l'éducation qu'ont reçue ces jeunes. Est-elle suffisante, structurée, adéquate et adaptée aux ressources économiques, sociales et environnementales de ce pays?

Il est vrai que le fait de nous questionner sur le sens et la portée de nos pratiques pédagogiques durant notre carrière professionnelle peut être fructueux. Ces situations difficiles dont nous avons été témoin durant des années d'expérience professionnelle ou lors de notre visite au Somaliland, comme des jeunes étudiants aux prises avec des problèmes de malnutrition, de chômage, de décrochage scolaire, de pauvreté et d'intégration dans leur milieu socioéconomique,

⁴ Le Somaliland s'est séparé de la Somalie en 1991. Vingt-huit ans après la proclamation de son indépendance, le Somaliland dispose de tout ce dont un pays aurait besoin : un gouvernement élu, une armée, sa propre monnaie et un drapeau. Mais n'est toujours pas reconnu internationalement.

nous ont amené à nous interroger sur le bien-fondé du système éducatif et de son impact sur son environnement. L'école peut-elle être un élément destructeur de son milieu si l'éducation qui y est dispensée prépare mal les jeunes du niveau post secondaire à s'intégrer dans le tissu social, économique et environnemental de leur région, par exemple? Après avoir observé un bon nombre de jeunes diplômés du Somaliland qui ont choisi l'émigration clandestine comme solution à leurs conditions de vie difficiles, nous avons voulu comprendre ce phénomène récent qui se répand depuis une quinzaine d'années. Ce qui nous conduit au questionnement de notre recherche, c'est-à-dire à nous demander pourquoi de jeunes diplômés du Somaliland, malgré qu'ils soient éduqués, choisissent l'immigration clandestine vers les pays occidentaux? Dès lors, l'objectif principal de notre recherche serait d'identifier les principaux facteurs qui pourraient être à l'origine de l'émigration des jeunes Somalilandais en général, et surtout ceux qui ont suivi une éducation scolaire post-secondaire.

Pour apporter des réponses à cette problématique, nous allons dans une première partie délimiter le cadre général de notre étude. Puisque celle-ci porte sur le Somaliland, nous trouvons nécessaire de brosser un portrait bien structuré du Somaliland, afin de permettre une meilleure compréhension de l'objet de notre étude. Pour ce faire, plusieurs aspects seront abordés, notamment les contextes géographique, historique, politique, économique, et social. Ces différents aspects permettront de mieux comprendre les enjeux auxquels le Somaliland fait face.

Dans une deuxième partie nous allons effectuer une analyse de la littérature existante, afin de mieux comprendre les cadres conceptuel et opératoire dans lesquels s'inscrit le questionnement de notre problématique. Aussi, une formulation de la question de recherche sera faite, ainsi que des hypothèses de départ. Ces hypothèses seront par la suite confirmées ou infirmées selon les résultats obtenus dans la partie empirique.

La troisième partie sera consacrée à l'approche méthodologique que nous allons emprunter. Dans cette partie, nous allons présenter la méthode à adopter, la population ciblée, le processus d'échantillonnage et de collectes de données et bien sûr évoquer les contraintes survenues lors du processus de collecte de données. Dans la quatrième partie, nous allons étudier, et analyser les données recueillies. En outre, les résultats obtenus à l'issu du questionnaire et de l'interrogation orale seront présentés.

La cinquième partie sera consacrée à l'analyse de résultats obtenus, et enfin à l'interprétation. Ainsi, nous allons parvenir à l'objectif principal de notre recherche, soit d'identifier certaines des principales causes de l'émigration des jeunes somalilandais. Des explications et des points de vue d'auteurs seront abordés et pour finir des pistes de réflexion quant à la suite à donner pour limiter ce phénomène de l'émigration clandestine seront proposées.

Chapitre 1. Problématique générale

1.1. Introduction

Dans cette partie de notre travail, nous allons aborder le contexte général du Somaliland sous différents aspects. Ainsi, dans la section sur le contexte géographique et historique, nous allons définir les délimitations des frontières du Somaliland, qui faisaient partie de la Somalie après son indépendance en 1960, et expliquer le processus qui a mené à la création d'un état somalilandais autoproclamé indépendant. À travers la partie sur le contexte politique, nous allons expliquer la particularité du système politique somalilandais, l'organisation du pouvoir, et les différents efforts menés par les dirigeants somalilandais afin d'être reconnu par la communauté internationale. Quant au contexte socio-économique, nous allons présenter les différents secteurs d'activités économiques du Somaliland. Aussi, nous tâcherons d'expliquer les différentes composantes du budget somalilandais, tout en mentionnant la participation active des somalilandais de la diaspora dans les investissements.

Outre les différents domaines qu'on aura à aborder, nous allons expliquer les différentes politiques de développement sur l'éducation menés sur le plan international et local. Enfin, l'évolution et les tendances historiques et actuelles du concept de l'émigration seront abordées.

1.1. Contextes géographique et historique du Somaliland

Le Somaliland se trouve sur la Corne de l'Afrique de l'Est et partage des frontières avec la Somalie (Le Putland) à l'est, Djibouti à l'ouest et l'Éthiopie au sud. Le Somaliland est un pays autoproclamé indépendant de la Somalie depuis 1991, date de la chute du dictateur Siad Barré de la Somalie. Avec une superficie de 137 000 km carrés et une population de 3.5 millions d'habitants, dont presque 50% sont de tradition nomade (Ahmed, 2000; Morah, 2000), le Somaliland est composée de plusieurs clans comme les Issaks, les Gadaboursis, les Daroods et les Issas. La carte suivante est une représentation des frontières revendiquées par le Somaliland.

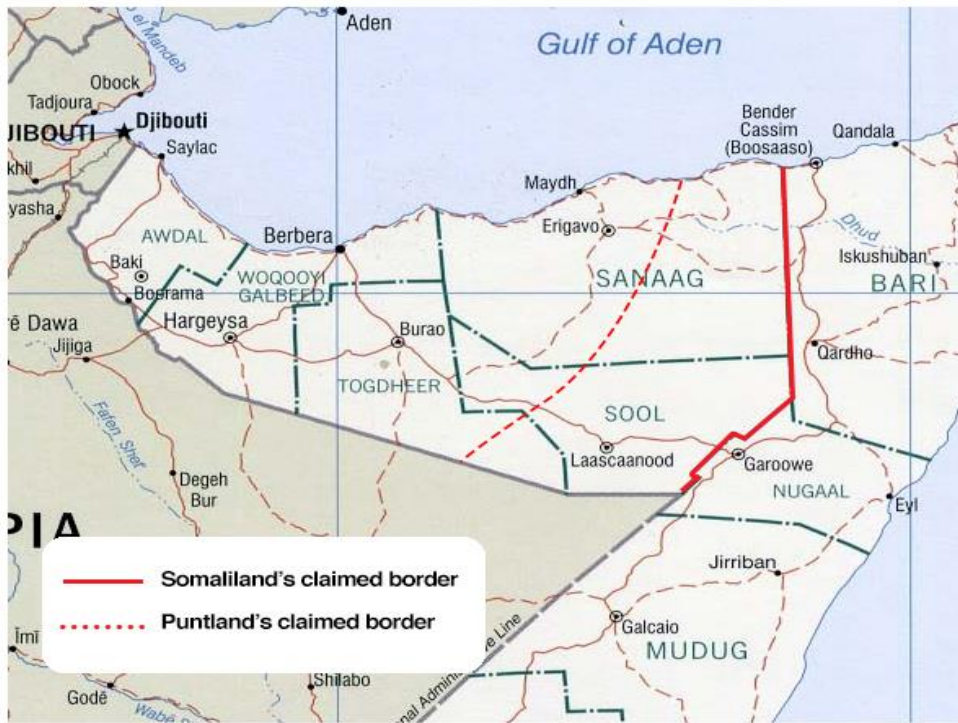


Figure Error! No text of specified style in document.-1. Carte des revendications frontalières du Somaliland⁵

Devenu indépendant le 26 juin 1960, le Somaliland est un ancien territoire britannique qui était sous protectorat de 1884 jusqu'en 1959. La colonisation britannique ne s'intéressait pas à développer le pays mais plutôt à contrôler le trafic maritime du fait de sa position stratégique dans le détroit de Bab-el-Mandeb et surtout pour assurer l'approvisionnement alimentaire de ses troupes basées en Inde et au Yémen. Une semaine après son indépendance, le 1^{er} juillet 1960, le Somaliland et la Somalie s'unissent pour former un pays (La Somalie). La Somalie a connu son temps de gloire en termes de démocratie et de bonne gouvernance dès l'accession à son indépendance puisqu'elle a su d'abord unifier rapidement et sans difficultés les deux parties indépendantes : le nord indépendant de la colonie britannique (juin 1960) et le Sud indépendant de l'Italie (juillet 1960). Des élections démocratiques ont porté au pouvoir Aden Abdullah Osman qui fut le premier président de la Somalie post coloniale. La nouvelle administration s'est rapidement entourée de technocrates formés dans les pays de l'Est et plus particulièrement par les soviétiques pour construire les infrastructures de communication et de transport afin de

⁵ Original téléversé le 25 août 2007 par Drieakko sur Wikipédia anglais.

faciliter l'acheminement des produits d'extraction et d'exportation entre les zones minières et les ports.

À peine dix ans après l'indépendance, le gouvernement de la Somalie démocratiquement élu a été renversé par un coup d'état conduit par le général Siad Barré. Le régime militaire au pouvoir a décidé de s'allier à l'URSS (Ex-Union Soviétique) et a mis en place une politique de nationalisation massive de l'économie. Quelques années plus tard en 1977, le régime militaire de Barré a envahi une grande partie de l'Ogaden, une province d'Éthiopie en vue de créer la « Grande Somalie ». Ce fut une défaite lourde de conséquence en pertes humaines, matérielles et militaires car les alliés russes de la Somalie se sont retournés contre l'armée de Barré, préférant soutenir le régime éthiopien. Ce fut le début de la décadence du régime militaire somalien.

Dès le début des années 80, le pouvoir de Barré s'est durci et s'est entouré des clans proches du régime. Des oppositions et des émeutes se sont organisées dans les grandes villes du Nord qui furent durement détruites par des bombardements aériens qui ont fait plus de 50 000 victimes. Les populations du Nord et plus particulièrement les clans Issak visés par le régime, ont fui en masse vers les pays limitrophes, en Éthiopie et à Djibouti, mais aussi vers les pays occidentaux, notamment en Grande-Bretagne. Le Mouvement National Somalien (SNM) créé en 1981 s'est organisée pour lutter contre le régime de Barré. Le mouvement rebelle a commencé son attaque en 1988 au Nord puis en 1991 a contrôlé le reste du pays. En 1991, les nouveaux vainqueurs des clans du Nord et les membres du mouvement SNM ont déclaré la séparation du Somaliland du reste de la Somalie et ont proclamé unilatéralement l'indépendance du Somaliland.

1.2. Le contexte politique du Somaliland depuis 1991

Les premiers pas de ce pays autoproclamé et non reconnu par la communauté internationale ne furent pas faciles. Il a fallu trois conférences – d'abord à Burco en 1991, puis à Borama en 1993 et enfin à Hargeisa (Capitale) en 1997 – pour arriver à instaurer une constitution démocratique, des institutions démocratiques comme les trois branches du pouvoir : l'exécutif, le législatif et la justice (Hersi et Farah, 2016; UNPO, 2017). Toutefois la répartition du pouvoir a été également soumise à un système traditionnel de gouvernance ; en d'autres mots à un partage

clanique du pouvoir. Comment concilier deux systèmes de gouvernance : le système démocratique et le système traditionnel clanique? Depuis 1991, cinq présidents se sont succédé au pouvoir. Le président, chef de l'exécutif nomme les ministres. Cependant, ces derniers doivent disposer de l'accord du législateur, à savoir les deux chambres du parlement. Ces chambres du parlement sont la chambre haute (Guurti), où siègent les anciens; et la chambre basse, où siègent les représentants. Selon les articles 83 et 40 de la constitution du Somaliland, le président et les membres de la Chambre des représentants sont élus au scrutin secret lors d'élections générales libres.⁶

La non-reconnaissance du Somaliland par la communauté internationale est un handicap majeur pour le développement économique. En particulier la non-reconnaissance de sa monnaie, le Shilling somalilandais, par les instances financières internationales présente une autre barrière aux investissements étrangers sur le territoire du Somaliland et empêche les commerçants du pays de profiter du commerce international.

Même si le Somaliland éprouve quelques difficultés à fonctionner comme un état à part entière avec les institutions financières internationales, les gouvernements successifs ont réussi à attirer des bailleurs de fond et des organisations d'aide au développement. Ils ont su vendre les atouts économiques et stratégiques du Somaliland dans la région. Bien situé à l'entrée de la mer rouge avec une côte maritime de 740 km et plus particulièrement le port de Barbera, le Somaliland joue depuis peu un rôle de surveillance et de prévention dans la lutte contre la piraterie maritime et le terrorisme avec l'aide des puissances de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord).

Les différents gouvernements du Somaliland se sont dotés d'une politique étrangère agressive sur la reconnaissance internationale du pays. Ils ont noué de très bonnes relations économiques et diplomatiques avec les pays voisins Djibouti et Éthiopie. Ils ont aussi tenté de convaincre en vain les puissances coloniales comme la Grande-Bretagne et la France de reconnaître l'indépendance du Somaliland en mettant l'accent sur la tenue de plusieurs élections démocratiques ainsi qu'une stabilité et une paix durable dans le pays depuis plus de vingt-sept

⁶ Voir en ligne la constitution du Somaliland
http://www.somalilandlaw.com/Somaliland_Constitution/body_somaliland_constitution.htm#_ednref147

ans en contraste avec le reste de la Somalie qui est aux prises de fréquentes attaques des groupes ALShabab. Ces points positifs n'ont pas convaincu aussi l'Union Africaine (UA) à reconnaître le Somaliland comme pays indépendant parce que cette organisation redoute un effet boule de neige sur tout le continent et défend l'intégrité des frontières héritées de la colonisation.

1.3. Le contexte macroéconomique du Somaliland

Comme nous l'avons indiqué cette absence de reconnaissance internationale a des conséquences directes sur l'économie du Somaliland parce que les investisseurs étrangers ne se bousculent pas à sa porte. L'économie somalilandaise semble être actuellement dans une période de croissance. Même s'il n'y a pas de données statistiques fiables, on voit de plus en plus de nouvelles initiatives privées, généralement conduites par les membres de la diaspora du Somaliland à l'étranger dans le secteur du commerce de détails, la restauration, l'hôtellerie et le transport mais ce qui est frappant c'est l'absence d'industrie manufacturière hormis quelques usines de boissons embouteillées. On peut par exemple déplorer le manque d'une poissonnerie qui pourrait exploiter les richesses de la côte maritime.

Les ressources du gouvernement qui proviennent des recettes fiscales des différents points d'entrées avec les pays voisins et des recettes du port de Berbera, de l'aéroport de la capitale ainsi que de l'aide financière des organisations de développement assurent le fonctionnement des projets de développement et des dépenses des organisations gouvernementales. Grâce à l'accord signé en 2015 entre le Somaliland, l'Éthiopie et la compagnie DP World (Compagnie privée des Émirats Arabes-Unies) pour la gestion du port de Berbera, le Somaliland bénéficie du transit des marchandises éthiopiennes destinées à l'exportation.

Le Somaliland a un climat chaud et sec et c'est un des facteurs importants dont dépendent les populations nomades et leur économie locale. Les précipitations annuelles moyennes, qui s'établissent à environ 300 mm, atteignent à peu près 500 mm à l'ouest et le long de la chaîne des hauts plateaux, et la grande partie du pays est classée comme étant aride ou semi-aride. L'évapotranspiration est très élevée, tout particulièrement dans la zone côtière où elle atteint 2 900 mm. Les sécheresses sont courantes et se produisent à une ampleur modérée tous les trois à quatre ans et grave tous les sept à neuf ans. Elles sont à l'origine d'énormes

difficultés liées à la perte des moyens de subsistance, surtout chez les pasteurs nomades qui vivent de l'élevage (BAD, 2014).

Comme dans le reste de la Somalie, l'élevage représente une des activités principales du Somaliland. Il lui permet de recevoir des devises étrangères et est largement destiné à l'exportation vers les pays du golfe arabe comme l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes-unis. Cette exportation est souvent l'objet d'embargos (en 1990 et 2000) à cause de problèmes de santé comme la fièvre de la vallée du Rift⁷ (Pinault, 2016). Les conséquences d'une telle crise ont appauvri davantage les populations déjà pauvres et ont créé de très graves problèmes économiques et humanitaires parce que le gouvernement n'avait pas d'activités alternatives. Le Somaliland est réputé dans l'exportation de dromadaires, des produits de l'élevage comme les peaux, l'encens ou les gommés aromatiques. Tous ces produits dépendent d'une bonne pluviométrie et des zones de pâturages suffisantes pour les troupeaux. D'après les données de la chambre de commerce du Somaliland, l'élevage contribue à 60% du PIB et à environ 85% des recettes d'exportation étrangères. Après l'élevage, l'agriculture est actuellement la deuxième activité économique du pays, avec 20 à 25% de la population qui en dépend pour vivre.⁸

Le Somaliland importe de la nourriture en provenance d'Éthiopie, ainsi que du carburant et des produits manufacturés venant des pays du golfe arabe et de la Chine à travers le port de Berbera. Il faut noter aussi que parmi les produits importés d'Éthiopie, il y a une plante, le khat (un stupéfiant) dont les feuilles sont mâchées tous les jours par presque 80% d'hommes adultes et 10% de femmes. Elle crée une dépendance chez les consommateurs et par conséquent a un impact négatif sur la santé publique. D'après un article scientifique paru dans *Médecine et Santé Tropicales* (Vol. 22, N83), « *la consommation régulière de khat est très importante dans notre population. Le khat est ainsi appelé en référence aux feuilles de *Catha edulis*, dont l'un des principes actifs, la cathinone, est un analogue des amphétamines, libère lors de la mastication des feuilles. Cette consommation, de longues heures l'après-midi et en soirée, entraîne des effets toxiques importants : hypertension artérielle, tachycardie, risque*

⁷ La fièvre de la vallée du Rift est une zoonose virale qui affecte essentiellement le bétail mais peut se transmettre aux humains. Rapportée la première fois au Kenya en 1915, le virus n'a été isolé qu'en 1931.

⁸ Données issues de la Chambre de commerce du Somaliland, Industrie et Agriculture.

*accru d'IDM (infarctus de myocarde), insomnie, anorexie, constipation, sensation de malaise général, irritabilité, dépression réactionnelle, migraine et impuissance chez l'homme.*⁹ »

Ce produit de consommation a aussi des effets directs et indirects sur l'économie locale et sur le pouvoir d'achat des familles puisque selon Ahmed (2000), l'importation quotidienne de cette plante accentue le déficit commercial annuel avec l'Éthiopie. L'économie fragile du Somaliland perd un grand pourcentage de ses devises à cause de ce commerce. Le pays dépenserait 524 millions de dollars par an - environ 30% du PIB - en khat importé d'Éthiopie. De nombreux pays occidentaux ont interdit le khat, y compris la majorité des États membres de l'Union européenne et la plupart des pays du G8 comme en Grande Bretagne, où l'importation de cette plante de l'Afrique de l'Est (Éthiopie, Kenya) a été bannie récemment. Le journaliste James Jeffery déclare dans un article intitulé « Khat in the Horn of Africa: A Scourge or Blessing? » qu'au Somaliland la consommation du Khat est tellement ancrée dans la vie quotidienne et la culture qu'elle est devenue une source importante de taxes à l'importation pour le gouvernement (Jeffery, 2017). Le khat a généré 20% de son budget de 152 millions de dollars en 2014, fournissant également des emplois d'entrepreneurs importateurs, de vendeurs et de sous-traitants. « Le Khat est le premier employeur d'Hargeisa, générant entre 8 000 et 10 000 emplois (ibid.) ».

Un autre facteur important dans l'économie du Somaliland est l'envoi de fonds de la diaspora à l'étranger, située dans les pays occidentaux d'Europe et d'Amérique du Nord, mais aussi dans les pays du golfe arabe. En 2004, alors que le montant total de l'aide internationale à la Somalie se chiffrait à 125 millions de dollars, un rapport de l'UNOCHA estimait les envois d'argent de la diaspora vers la Somalie de 750 millions à 1 milliard de dollars (Kleist, 2008). Aujourd'hui, les responsables des hawaalad¹⁰ estiment que le montant annuel des transferts vers le Somali réalisé par la diaspora se situent entre 1,4 et 1,6 milliard de dollars (dont 700 millions\$ vers le Somaliland), soit 71% du PNB contre 370 millions de dollars annuellement dans les années 80 et 90.

⁹ OMS. Comité OMS d'experts de la pharmacodépendance. Genève: OMS éd. 2003: 29.

¹⁰ Les hawaalad sont des entreprises de transfert d'argent utilisées par la plupart des somalilandais de la diaspora pour transférer de l'argent aux membres de leur famille restés au pays. Ainsi, une somme d'argent transférée peut arriver à destination en moins de 24h. L'identification du destinataire se fait à partir des trois noms et de son clan d'appartenance.

En outre, certains de ces ressortissants du Somaliland reviennent au pays et initient des activités entrepreneuriales dans plusieurs secteurs comme la restauration, la communication, le transport et surtout le domaine de l'éducation supérieure. À cela s'ajoute un troisième facteur non négligeable et qui contribue à la réduction du déficit commercial : l'aide internationale provenant de la Grande Bretagne, de l'Union Européenne et des organisations internationales d'aide au développement.

Dans le secteur des ressources naturelles, plusieurs compagnies étrangères, la plupart chinoises et britanniques, ont découvert et exploitent quelques gisements miniers et pétroliers. Cela permet au gouvernement d'avoir d'autres rentrées d'argent. Malheureusement, il y a une mauvaise gestion des ressources. Les compagnies étrangères exploitent ces ressources sans limite et parfois même avec la complicité de certains dirigeants sur place. Par conséquent, le gouvernement somalilandais et la population locale ne peuvent bénéficier que d'une petite partie des recettes issues de l'exploitation de ces ressources. Il faudra cependant souligner le besoin de mettre en place un cadre juridique afin de réguler ce secteur et aussi mentionner le besoin d'une main-d'œuvre locale et qualifiée pour effectuer des contrôles gouvernementaux fiables. Pour ce faire, une politique de formation technique adaptée à l'exploration et à l'exploitation de ces richesses naturelles doit être mise en œuvre par les dirigeants somalilandais.

Malgré ces projets ou perspectives économiques, on ne peut pas dire que le Somaliland est sur la voie d'une autonomie économique. Son économie est principalement basée sur le commerce international. D'ailleurs la plupart des biens de consommation est importée et plus particulièrement son énergie et son alimentation bien que le pays possède des ressources énergétiques et un potentiel économique dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. En fait, le manque d'informations sur les indicateurs économiques du Somaliland fait qu'il est parfois difficile de déterminer avec précision la situation économique actuelle du pays. Cependant, l'une des rares estimations du PIB révèle une valeur de 1,9 milliards de dollars américains en 2015; et un PIB par habitants de 347 dollars américains. Le PIB par habitant du Somaliland est considéré comme très bas, car il se trouve au quatrième rang des PIB les plus bas du monde, devant ainsi des pays comme le Malawi, la République démocratique du Congo et le Burundi. Malgré un PIB par habitant faible, une augmentation a été constatée par rapport à l'année 2003, à

laquelle il était à 290 dollars par habitants¹¹. Cette augmentation du PIB par habitant pourrait se justifier par l'absence de conflit armé dans les régions du Somaliland. Une des principales entraves à l'économie Somalilandaise est l'inexistence d'un système financier bien structuré avec une industrie locale.

1.4. Les problèmes socio-économiques

Après l'auto-proclamation de l'indépendance du Somaliland, les différents gouvernements ont privilégié le développement des grandes villes, ce qui a conduit au regroupement de toutes les initiatives économiques et d'aide des organisations internationales dans la capitale (Hargeisa), des projets de développement d'infrastructures étatiques et économiques comme le développement du port de Berbera. Ces localités où vivent presque 55% de la population ont bénéficié de ce progrès en matière de gestion des affaires publiques, de gouvernance, de nouveaux emplois pour des fonctionnaires, de nouvelles constructions d'infrastructures routières, d'écoles, d'institutions étatiques, et ainsi de nouvelles structures de santé se sont créées. Tous les projets de développement dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, des infrastructures routières, du transport et de l'administration du gouvernement se sont concentrés et implantés dans les grandes villes ou dans les régions agricoles proches des grandes villes. Cette concentration géographique du développement économique n'est pas unique au Somaliland. Au lendemain de l'indépendance la capitale de la Somalie attirait tous les projets de développement et le reste du pays se plaignait de cette politique. De plus, on parle de plus en plus en Afrique de disparités spatiales du développement économique, comme en témoigne par exemple un nouveau rapport de la Banque Mondiale portant sur le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire et le Togo (Nguyen et Dizon 2017) Selon Nga Thi Viet Nguyen, un des auteurs, « À l'intérieur d'un pays, les écarts de revenus et de niveau de vie peuvent être très importants d'une région à l'autre. De plus, certaines zones, caractérisées par un fort taux de pauvreté et peu d'habitants au kilomètre carré, constituent des « poches » géographiques de pauvreté ».¹²

¹¹ Les données sur le PIB et le PIB par habitant sont issus du rapport sur le Somaliland, rédigé par Vallis Commodities, et publié le 13 février 2018.

¹² Nga Thi Viet Nguyen et Felipe F. Dizon, (2017)., « Géographie du bien-être au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo ». Groupe de la banque mondiale.

Cette politique de développement et de progrès a permis de lancer les premiers chantiers comme de nouvelles fermes agricoles à Wajaleh (ville au Sud-Ouest du Somaliland, frontalière avec l'Éthiopie), du commerce de bétails ainsi que le développement des infrastructures destinés à l'exportation des produits de bétails vers les pays du golfe arabe, c'est-à-dire des routes, le développement du port de Berbera et l'installation des services de santé et de vétérinaires à Burao (ville à l'Est du Somaliland).

Cette concentration des activités économiques, commerciales et surtout de chantiers de construction incite les populations rurales en quête d'une meilleure vie à s'installer dans les bidonvilles environnants des grandes villes; une décharge à ciel ouvert en proie à des incendies répétés. Ces endroits sont caractérisés par une absence de lieux de récréation (Jardins publics, parc d'attractions et de jeux) et de verdure. La qualité de la vie est en général obscurcie par des tas de déchets immondes. Lors de notre séjour dans la capitale du Somaliland (Hargeisa), nous avons visité tout un quartier construit d'encombrements de huttes de carton et de tôles ondulées qui couvraient le paysage et nous avons appris que c'était le secteur de la tribu « Gaboye », une des tribus qui est un sous clan de la caste des « Waable » qui est souvent marginalisée par les autres clans. Bref, il y a la formation de plusieurs classes sociales délimitées économiquement et géographiquement à l'intérieur de la capitale du pays.

1.5. Les politiques d'éducation menées par les organismes d'aide de l'ONU

Dans l'histoire récente, plusieurs conventions et déclarations des organisations onusiennes ont souligné l'importance de l'éducation, notamment l'éducation de base perçue comme étant le seul moyen de lutter contre l'analphabétisme et par ricochet la pauvreté dans les pays en voie de développement. La conférence d'Addis-Abeba en 1961 avait pour objectif l'atteinte d'une éducation de base universelle, ce qui représentait une avancée majeure dans la lutte contre l'analphabétisme (UNESCO, 1961). Le concept de droit à l'éducation est par ailleurs depuis longtemps reconnu dans la Convention relative aux droits de l'enfant (UNICEF, 1990).

La littérature des organisations d'aide au développement nous apprend que les politiques d'éducation menées dans les pays en développement ont connu deux périodes. Une

<http://documents.banquemonddiale.org/curated/fr/888601502306242411/pdf/118151-Revision-PUBLIC-Geography-of-Welfare-French-Web.pdf> (consulté le 02/09/2019)

première période, pendant les années 1960-1980, était à la fois la continuité de la période coloniale mais aussi le début de grands chantiers de développement économique et de réforme politique et structurelle (UNICEF 1990, UNESCO 1990) et une seconde période, pendant les années 1980-2000, témoignait de l'échec des programmes d'aide au développement avec l'instauration des programmes d'ajustement structurel et des sommets internationaux sur la réduction de la pauvreté. Ainsi, au début du nouveau millénaire, plusieurs dirigeants du monde se sont réunis aux Nations Unies afin de mettre en place un projet dont l'objectif final est de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes.

En partant des bases des objectifs du millénaire pour le développement, le Somaliland a suivi les autres pays et a instauré en 2011 la gratuité de la scolarisation au primaire, ce qui a entraîné une augmentation du nombre des nouveaux inscrits même chez la population nomade. À la suite de cette volonté de la communauté internationale de réduire la pauvreté à défaut de l'éliminer, différents sommets ont été organisés. On peut citer comme exemple le Sommet de New York en 2000 qui a permis de lancer les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) suivi du Sommet de Dakar qui lui aussi a choisi six objectifs dans le cadre du développement par l'éducation. Parmi les huit objectifs, l'éducation vient en seconde position, ce qui explique l'importance accordée à celle-ci comme facteur de développement dans les pays en voie de développement. Les pays signataires se sont empressés de signer les résolutions de ces sommets afin de trouver les moyens de sortir du cercle vicieux de la précarité et du sous-développement. Parmi les huit objectifs dits « *Objectifs du Millénaire pour le Développement* » (OMD), nous pouvons citer¹³ :

- La réduction de l'extrême pauvreté et la faim,
- L'assurance d'une éducation primaire pour tous,
- La promotion de l'égalité et l'autonomisation des femmes,
- La réduction de la mortalité infantile,
- L'amélioration de la santé maternelle, la lutte des maladies telles que le VIH/SIDA, le paludisme,
- La protection de l'environnement,

¹³ Voir le rapport de 2015 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.
https://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf

- La mise en place d'un partenariat mondial pour le développement.

Quant au sommet de Dakar, les six résolutions retenues portent sur l'éducation¹⁴ :

- Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés,
 - Faire en sorte que d'ici 2015, tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit, de qualité et de le suivre jusqu'à son terme,
 - Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante.
 - Améliorer de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente,
 - Éliminer les disparités de sexe dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite,
 - Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

Quel fut l'impact de cette politique globale de l'éducation de base dans la politique d'éducation dans les pays en développement et au Somaliland ?

À la suite de ces rencontres internationales, l'éducation au Somaliland est vue comme un facteur important de développement et les gouvernements qui se sont succédé ont déployé un effort considérable dans le financement de l'éducation et dans la construction d'écoles afin d'augmenter le taux de scolarisation au niveau primaire et secondaire. Même si les six objectifs du sommet de Dakar sont loin d'être atteints, les responsables de l'éducation au Somaliland ont

¹⁴ Voir le rapport de 2011, intitulé « Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT)» <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/gmr2011-part1-ch1-fr.pdf>

tout de même quelque peu répondu aux objectifs de ces résolutions. En Avril 2014, à Hargeisa, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Somaliland a signé un mémorandum d'accords avec trois conseils de district de Borama, Berbera et Burao pour mettre en place un système décentralisé de gestion de l'éducation primaire, visant à renforcer et améliorer la prestation des services d'éducation. Le Docteur Haydar Nasser, Chef du bureau extérieur de l'UNICEF au Somaliland, et d'autres hauts responsables gouvernementaux étaient les témoins de la signature de ce mémorandum. Dans le cadre du projet pilote, les conseils de district ont assumé leurs responsabilités liées à l'entretien permanent de certaines écoles publiques, la supervision, le paiement des factures d'eau et d'électricité pour les écoles urbaines et l'établissement de lignes de communication. Ce projet de décentralisation des services de l'éducation au Somaliland est une partie du Programme commun sur la gouvernance locale (JPLG) et la prestation de services décentralisée, subventionné par l'UNICEF. Ainsi, les conseils de district soumettront les budgets, recevront les fonds du ministère de l'Éducation et géreront les dépenses conformément aux plans convenus. Le ministère de l'Éducation allouera 17 320 dollars américains à Borama, 11 232 dollars à Berbera et 22 565 dollars à Burao. Les districts contribueront également à leur tour avec leurs propres fonds, chacun allouant 25 000 dollars. L'UNICEF, par le biais des fonds du JPLG, subventionnera les districts en fournissant 60 000 dollars à chacun des trois districts¹⁵. A travers ce projet pilote, 43 écoles à Borama, 42 à Berbera et 66 à Burao seront couvertes. En vertu de l'accord, les conseils de district entreprendront également des activités de mobilisation sociale visant à sensibiliser les communautés à l'éducation, à la vaccination, à l'hygiène et à l'assainissement, ainsi qu'à l'alimentation du nourrisson. Le programme de décentralisation, s'étalant sur la période 2012 - 2019 en est encore à sa deuxième phase et des progrès importants ont été documentés au niveau local.

Outre les mesures prises par les dirigeants somaliens, le rapport sur les OMD publié en 2015 révèle que les meilleurs résultats en matière d'éducation primaire ont été constatés en Afrique Subsaharienne, dont le Somaliland fait partie. En fait, dans cette zone, une hausse du taux de scolarisation de 20% a été enregistrée pendant la période 2000-2015; contre 8% entre 1990 et 2000. L'Afrique Subsaharienne regorge d'une population constituée principalement de

¹⁵ Les données sont issues du rapport de l'UNICEF sur le développement de l'éducation au Somaliland. Source : https://www.unicef.org/somalia/education_14579.html

jeunes, et les succès qui y ont été enregistrés ont contribué à une hausse du taux d’alphabétisation des 15 à 24 ans à travers le monde pendant le période 1990-2015, allant de 83% à 91%. Le schéma suivant permet d’illustrer les progrès réalisés en Afrique subsaharienne en ce qui concerne l’éducation.

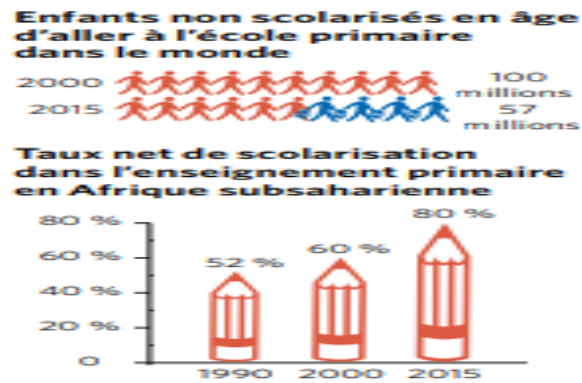


Figure Error! No text of specified style in document.-2 : Les progrès en éducation en Afrique subsaharienne¹⁶

Ces rencontres entre bailleurs, organisations d’aide et dirigeants locaux ont par ailleurs permis à la communauté internationale de renforcer la priorité d’affectation de l’aide pour l’éducation de base afin de réduire l’écart entre pays en développement et pays développés, en établissant au passage un consensus international sur le contenu des politiques de financement et la manière de les mettre en œuvre pour permettre le processus d’appropriation (empowerment) (Bourdon J., 2006).

Tout en poursuivant cette logique de gestion des politiques du développement en éducation, le ministère de l’Éducation du Somaliland, conjointement avec des partenaires dans le domaine de l’éducation, dont l’Union européenne et le Partenariat mondial pour l’éducation, a mené l’examen conjoint annuel du secteur de l’éducation (JRES) entre le 17 et 18 septembre 2018 à Hargeisa. Des efforts considérables en matière d’éducation ont été constatés par rapport aux objectifs du Plan sectoriel de l’éducation du Somaliland 2017-2021. Des plans d’action concernant les objectifs à atteindre en 2019 ont été élaborés. Le plan d’action comprend des

¹⁶ Voir le rapport de 2015 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. https://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf

objectifs ambitieux, qui rejoignent les six résolutions retenues lors du sommet de Dakar. Ainsi, le gouvernement du Somaliland, par l'intermédiaire de son ministère des Finances, s'est engagé à augmenter progressivement la part de l'éducation dans le budget global de 8% à 13% jusqu'en 2021, afin de soutenir la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation.¹⁷

En effet, les instances internationales, comme l'Unesco qui s'occupe de la politique d'éducation, se donne encore une fois comme objectifs à atteindre en 2030 un « *accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.* »¹⁸

La communauté internationale a rappelé l'importance d'une éducation et d'une formation de qualité pour l'amélioration des conditions de vie des individus, des communautés et des sociétés. Riche d'enseignements tirés des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'objectif numéro 4 de l'agenda 2030 va au-delà de l'enseignement primaire des enfants en mettant notamment en lumière l'articulation entre éducation de base et formation professionnelle. En outre, il met l'accent sur l'équité et la qualité de l'éducation dans une approche d'apprentissage tout au long de la vie; deux dimensions omises ou négligées par les OMDs.

L'objectif 4 vise à ce que toute personne, jeune et adulte, principalement les plus marginalisées et vulnérables, accède à une éducation et une formation qui répondent à ses besoins et au contexte dans lequel il vit. Ainsi, l'éducation contribue à un monde plus sûr, durable et interdépendant.

Parmi les cibles à atteindre d'ici 2030 cités dans le rapport mondial des Nations Unies (Agenda, 2030) de suivi de l'éducation, nous avons choisi quatre d'entre elles :

- D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile,

¹⁷ Données issues du rapport du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), « *Somaliland Education Review shows positive trends in boys' and girls' enrolment* », publié le 28/09/2018.

¹⁸ D'après l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>

- D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable,
- D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat,
- D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

En effet, ces quatre cibles nous intéressent parce qu'elles répondent aux questionnements de notre étude sur l'éducation dans une région de l'Afrique de l'Est. Les conditions d'accès à l'éducation des filles et des garçons, des personnes vulnérables, les finalités de cette éducation, son utilité et la possibilité d'obtenir un emploi ou d'acquérir les capacités pour exploiter les ressources disponibles au Somaliland sont tous des facteurs importants pour notre analyse.

1.6. Les politiques d'éducation menées au Somaliland

Au Somaliland comme ailleurs dans le reste de la Somalie, le développement de l'éducation remonte loin dans l'histoire, à un moment où une éducation traditionnelle et religieuse dominait. Avant l'arrivée des empires coloniaux britannique et italien, les arabes avaient introduit l'enseignement islamique à la suite de l'expansion de l'Islam dans la péninsule arabique et les côtes africaines vers l'an 640. « Historiquement, l'Afrique subsaharienne entretenait des relations très anciennes avec l'Arabie, premier foyer de rayonnement de l'islam. Avant même l'Hégire et la conquête de La Mecque, des fidèles du prophète « Mahomet », notamment son neveu Osman, ont ainsi trouvé refuge auprès de la cour du Négus en Éthiopie » (Pérouse de Montclos, 2004) Cet enseignement religieux était au début essentiellement basé sur la lecture et l'apprentissage des versets du coran puis ensuite les écoles coraniques se sont développées pour enseigner la langue arabe, la théologie, la grammaire et le droit (Charia) (Morah, 2000). C'est beaucoup plus tard, en 1884, que les britanniques débarquèrent au Somaliland en provenance du Yémen. Leurs premiers objectifs étaient de freiner l'expansion des

français installés au golfe d'Aden (Djibouti), mais aussi de trouver un point de ravitaillement pour leurs troupes basées au Yémen et en Inde grâce à la viande de bétail comme les chèvres, les moutons et les chameaux qui se trouvaient en grande quantité dans la région côtière du Somaliland.

Quant au système d'éducation, le régime colonial britannique a introduit un système éducatif destiné à former une main-d'œuvre locale capable d'exécuter exclusivement la politique coloniale. Les travaux de Rodney (1973) expliquent que « Le système scolaire colonial avait pour objectif principal de former les africains pour aider l'administration locale dans les rangs les plus bas et pour les entreprises capitalistes privées appartenant à des Européens. En effet, cela signifiait la sélection de quelques africains pour participer à la domination et à l'exploitation du continent dans son ensemble. » Les rares écoles existantes se trouvaient dans les zones côtières et dans les grandes villes administrées par le pouvoir britannique, le reste du pays ne comptait pas car les troupes britanniques étaient en conflit armé avec des groupes rebelles et hostiles à la présence des britanniques, notamment les troupes du « Mollah fou » dénomination britannique pour Sayyid Abdalla Hassan. Ce n'est qu'après l'indépendance, en 1960-1965, que les premières écoles ont été construites dans plusieurs régions du Somaliland. Entre 1970 et 1975, le Somaliland bénéficie des campagnes d'alphabétisation de masse et du programme d'enseignement en somali avec quelques constructions d'écoles et de la formation de plusieurs dizaines de milliers de jeunes à l'enseignement des adultes, tandis que dans le sud de la Somalie les structures scolaires de niveau supérieur se développent, notamment onze institutions d'enseignement supérieur comme les facultés de droit, d'économie, d'agriculture, d'éducation, de médecine, de chimie industrielle, de journalisme et d'autres. Le Nord de la Somalie reste le parent pauvre.

Comme nous l'avons expliqué dans la section sur le contexte historique et géographique du Somaliland, bien avant la défaite du régime militaire somalien après l'annexion d'Ogaden, le Somaliland a réussi à construire quelques écoles primaires malgré le peu de contribution du gouvernement central basé à Mogadishio. Plus la demande de scolarisation augmentait plus cela impliquait la construction de davantage d'écoles primaires et secondaires dans les grandes villes. Mais à compter des années 80, le déclin du système éducatif se fait de plus en plus sentir à cause de restrictions budgétaires dans le domaine de l'éducation au profit de la défense. Au

Somaliland, la situation était insoutenable parce que la demande de scolarisation ne cessait de croître et les coupures budgétaires ont créé une crise sociale.

Dans les années 1980, le régime militaire somalien affaiblit par sa défaite contre les Éthiopiens, continuait à dépenser massivement en armement pour gérer les conflits internes et externes. Le régime militaire se durcit de plus en plus et le clientélisme clanique devint la norme dans la gestion des politiques du gouvernement. Désormais, il fallait protéger les intérêts du clan dominant et par conséquent maintenir le pouvoir par la force. Cette course aux armements a conduit le pays à une crise économique et sociale, ce qui a entraîné une guerre civile où des dizaines milliers de citoyens du Somaliland ont été massacrés et de centaines de milliers d'autres ont fui vers les pays limitrophes ou les pays occidentaux.

En conséquence, les programmes d'éducation et de développement social ont stagné et ont constitué une part de plus en plus réduite du budget national. « Les estimations des dépenses de l'État de 1984, par exemple, montrent que le gouvernement consacrait entre 1,5% et 2% du budget national (0,6% du PIB) à l'éducation, alors qu'il consacrait 36% des dépenses à la défense et à la sécurité » (Abdi, A, 1988).

Selon un rapport de l'UNESCO (1991) sur la Somalie (Somaliland compris), le taux d'alphabétisation est passé de 55% au début des années 80 à 24% à la fin de la même décennie. Cette forte baisse du taux d'alphabétisation est l'une des conséquences directes de la guerre civile, laissant ainsi un vide dans les effectifs de l'enseignement primaire somalilandais.

De même, le taux brut de scolarisation des jeunes de 4 à 23 ans, qui était de 14% en 1980, est revenu à 7% en 1988. En 1990, il ne restait que 644 écoles, 611 enseignants qualifiés et 150 000 élèves inscrits au total (Bennaars et al., 1996; UNICEF, 1987, 1998). Le taux de scolarisation était à ce moment-là l'un des plus bas au monde.

Il n'y avait pas d'institutions d'enseignement supérieur dans ce qui est devenu le Somaliland. Toutes les constructions d'institutions supérieures étaient concentrées dans la capitale de la Somalie Mogadiscio. La première et seule université (Amoud) verra le jour en 1998 à Borama.

On se dirigeait déjà vers un effondrement du système d'éducation entre la fin des années 80 et le début de l'année 1991. La guerre civile qui a démarré à ce moment-là a complètement dévasté le système éducatif et d'autres secteurs comme la fonction publique en Somalie et au Somaliland. Selon diverses études (Bennaars et al., 1996; UNICEF, 1998), plus de 90% des écoles qui existaient avant le déclenchement de la guerre civile en 1991 étaient en Somalie du sud. En 1988 le mouvement (SNM) a quitté ses camps en Éthiopie et a commencé à lancer des attaques dans le nord de la République somalienne. Ils ont même occupé temporairement les capitales provinciales de Burao et de Hargeisa avant de contrôler toutes les régions du Somaliland. « Toutes les institutions d'apprentissage ont cessé de fonctionner et aucune éducation formelle n'a eu lieu en Somalie pendant au moins deux ans entre 1991 et 1992. » (UNICEF, 1998).

Au Somaliland, il n'existait quasiment aucune école au lendemain de la guerre en 1991. En conséquence, l'ensemble de la population scolaire perdait toute une génération de jeunes au profit de l'analphabétisme. En fait, les écoles coraniques traditionnelles, appelée localement « duskis » ou « mal'amad », étaient la seule forme d'éducation de base disponible au plus fort de la guerre civile et juste après. Comme indiqué ci-dessus, le conflit civil a eu un impact considérable sur la construction et la réhabilitation des écoles, sur la participation active des autorités éducatives locales et leur capacité à fournir des informations en matière d'éducation, à élaborer des programmes, à rémunérer des enseignants et à financer des projets éducatifs. Comment le système éducatif pouvait-il renaître de ses cendres?

Malgré le long bouleversement du système éducatif et social dans l'ensemble du Somaliland, des mesures positives importantes ont été prises pour rétablir la stabilité et revitaliser l'éducation. Ceci est principalement attribué à la démonstration d'une politique de compromis parmi les chefs de clan, qui a abouti à la création d'un État relativement stable et indépendant de facto au Somaliland. Cela a permis à l'éducation et à d'autres secteurs du développement de fonctionner dès 1992. Les ONG locales et internationales ont joué un rôle important dans le relèvement et le développement de l'éducation au Somaliland.

Le gouvernement du Somaliland, via le ministère de l'éducation de la jeunesse et du sport (MOEYS, 1996), a mené en 1996 une vaste enquête sur 159 écoles primaires fonctionnant

avec plus de 27 000 élèves. L'enquête a révélé que seuls 17% des enfants d'âge primaire, 23% des garçons et 12% des filles âgés de 6 à 14 ans, étaient inscrits dans ces écoles. Le taux de scolarisation dans les zones urbaines était considérablement plus élevé (27%) que dans les zones rurales (16%). Les données récentes sur le taux d'alphabétisation au Somaliland sont rares. D'après, les informations publiées par l'OBS, une vaste étude serait en cours de réalisation concernant les statistiques sur le nombre d'enfants somalilandais scolarisés. Cependant, une estimation place la proportion entre 50 à 55%¹⁹. En outre, le rapport de l'« Atlas des populations et pays du monde » révèle un taux d'alphabétisation de 48 % en 2014.²⁰

Comment la situation actuelle se présente-t-elle et quels sont les défis à relever? Malgré les progrès réalisés, les chiffres de scolarisation montrent que plus de 60% des enfants en âge de fréquenter le primaire ne sont pas scolarisés et ne reçoivent aucune forme d'éducation formelle au Somaliland. Les filles ne représentent que 30% du total des inscriptions. Les taux de scolarisation sont plus élevés dans les zones urbaines que dans les zones rurales et chez les populations nomades (UNICEF, PNUD et UNESCO Somalie, 2000; MEDPR, 1999/2000). Il existe également plusieurs milliers de jeunes hommes et femmes analphabètes qui n'ont reçu aucune éducation de base au cours de la dernière décennie.

Comme l'indiquent les enquêtes du ministère de la planification et de la coordination nationale (MNPC, 1999) et du ministère de l'éducation, département de la planification et de la recherche (MEDPR, 1999/2000), le nombre d'enseignants et leurs qualifications constituent un autre problème. Plus de 50% des enseignants actuels seraient soit non formés, soit sous-formés. 15% seulement du corps enseignant est constitué de femmes, la majorité d'entre elles étant concentrées dans les zones urbaines.

Outre les problèmes d'accès à l'école et de disparités entre les sexes, un autre problème majeur est le taux d'exclusion élevé, estimé à plus de 70% en 1996 (Morah, 2000). Ce taux d'abandon scolaire est alarmant, en particulier chez les jeunes filles des classes du secondaire. L'abandon est une conséquence des mariages précoces, donc de la tradition. Il est important de

¹⁹ Source : « Somaliland et Puntland misent sur l'éducation pour se créer un avenir », par L'Obs avec AFP Publié le 10 mai 2012. Consultée le 30 juin 2019.

²⁰ Source : <https://www.populationdata.net/pays/somaliland/>

préciser qu'au Somaliland, les jeunes filles ont tendance à être mariées très tôt. Par conséquent, elles sont obligées de quitter l'école au profit du mariage.

Le manque de possibilités de poursuivre des études après le primaire est une autre contrainte majeure au Somaliland, bien que plusieurs écoles secondaires aient été créées depuis 1996 et que leur nombre soit en augmentation. Le nombre d'écoles privées au Somaliland a également considérablement augmenté dans les grandes villes, malgré un développement non planifié et non contrôlé qui a inévitablement entraîné d'autres problèmes liés à la qualité et à l'uniformité des normes. Cette volonté de multiplier les écoles privées témoigne d'un manque de confiance des parents de la classe sociale aisée envers la qualité et le rendement de l'école publique, ce qui a malgré tout favorisé quelque peu l'engouement à une éducation de qualité et a énergisé le secteur de l'éducation en proposant une diversité de programmes et de filières académiques aux parents. Cependant ce bien-être éducatif et économique n'est pas accessible à la grande majorité de la population et ne contribue guère à l'éducation pour tous. Outre l'inaccessibilité à l'éducation faute de moyens financiers, il faut souligner le fait que celle-ci ne correspond pas ou ne répond pas aux attentes et aux besoins du marché et des ressources économiques et environnementales locales, donc en général elle est inadéquate. Ceci est un constat important de notre étude que nous allons expliquer davantage dans le prochain chapitre au niveau de la section sur « les manquements du système éducatif somalilandais ». Résultat, le peu de somalilandais qui parviennent à franchir le cap de l'éducation cherchent pour la plupart à émigrer vers l'étranger, parce qu'il manque de débouchés pour l'éducation qu'ils ont reçue.

Selon une étude (Education Sector Analysis (2012-2016)) les causes possibles de l'incapacité du ministère de l'éducation à atteindre les objectifs d'inscription sont les suivantes:

- Le manque de confiance des parents dans les écoles publiques offrant une éducation pertinente.
- Les coûts cachés de l'éducation, y compris les vêtements, les cahiers et les coûts d'opportunité de la perte de main-d'œuvre potentielle;

- La qualité des enseignants, dont beaucoup sont démotivés en raison de salaires bas et irréguliers exacerbés par le fait que la communauté ne contribue plus par le biais des frais de scolarité;
- Le manque d'installations dans les écoles publiques, notamment de matériel pédagogique et d'installations matérielles telles que l'eau;
- La difficulté d'accès du fait d'écoles insuffisantes ou trop éloignées, en particulier dans les zones rurales

Nous savons tous que l'éducation est à la base de nos activités quotidiennes au niveau familial, social et professionnel. En effet, nous pouvons affirmer sans nous tromper que sans un enseignement ou une éducation scolaire de base, les chances de pouvoir accéder à un poste professionnel rémunéré sont réduites pour les jeunes au Somaliland. En outre, ces jeunes risquent aussi d'avoir beaucoup de difficultés à fonctionner dans une société dominée par des considérations et attributs tribaux malgré leurs niveaux de scolarité, de connaissances et de compétences acquises. Ce qui nous fait croire que cette situation incite de plus en plus les jeunes du Somaliland à tenter une émigration en vue d'une perspective de vie meilleure.

1.7. Survol historique de l'immigration

L'émigration a toujours existé sous plusieurs formes. Elle s'est manifestée de façon intercontinentale, interrégionale et même locale. Au XVe siècle les européens ont conquis de nouvelles contrées grâce à leur pouvoir de navigation à travers les océans et leurs capacités à relier l'Europe au nouveau monde. Ceci dans un contexte de développement du commerce, de l'exploitation et de l'extraction de ressources naturelles. En Afrique, l'émigration a eu lieu entre pays africains à la suite des guerres, des sécheresses, des échanges de produits de commerce ou des recherches d'emploi. Mais ces dernières années, une des destinations de choix pour les immigrants africains est de traverser la méditerranée pour rejoindre l'Europe. Cette destination européenne s'impose parce que les pays comme l'Angleterre, l'Espagne, la France, le Portugal et l'Italie sont les anciennes puissances coloniales des pays africains mais aussi parce que les côtes méditerranéennes sont accessibles à partir des côtes africaines. Encore faut-il arriver à ces côtes, bien sûr.

En réalité, ce mouvement des immigrants africains vers les pays européens n'est pas nouveau mais ce qui est différent, c'est la restriction de la politique de l'union Européenne sur l'immigration depuis les accords de l'espace Schengen. La recrudescence de ce phénomène est le résultat de plusieurs facteurs; une démographie galopante en Afrique, une pénurie de d'emploi pour les jeunes, une pauvreté accrue résultant d'une politique de gouvernance des affaires sociales, politiques et économiques peu efficace et d'autre part un système de contrôle des frontières et l'obtention de visas des pays européens qui se sont durcit surtout pour les ressortissants des pays africains. Cette politique a renforcé et a encouragé l'immigration clandestine avec la prolifération de filières migratoires qui profitent des trafics humains.

Force est de constater cette misère humaine et ces récits hebdomadaires de centaines de naufragés et de décès d'africains ou de bateaux sauveteurs à la recherche d'une autorisation d'accoster à un port en mer Méditerranée. Ces gens fuient la pauvreté, ainsi que l'injustice sociale et politique de leur pays d'origine et tentent de traverser le désert, souvent au péril de leur vie avec l'espoir d'arriver à l'Eldorado; les côtes européennes ou celles de l'Amérique du Nord.

1.8. La situation de l'immigration de l'Afrique de l'Est : le cas du Somaliland

Au Somaliland comme pour les autres pays de la Corne de l'Afrique, l'immigration locale et régionale a toujours été perçue comme faisant partie du mode vie des populations nomades pour qui le déplacement a été et est encore une obligation ou une survie de la communauté. Ces populations nomades et pastorales se déplacent au gré des saisons mais aussi en suivant les zones de pâturage. Si une famille nomade de la Somalie ou du Somaliland franchit la frontière éthiopienne ou djiboutienne, elle ne sent pas avoir enfreint une loi d'immigration, ni être dans une situation illégale et ne se voit encore moins comme immigrant clandestin, même si les autorités locales de l'époque coloniale le percevaient et celles d'aujourd'hui le jugent ainsi. En effet, les nomades traversent une frontière pour rejoindre leurs proches de l'autre côté, séparés par une frontière artificielle. Par exemple, comme l'administration coloniale française ne pouvait pas contrôler tous les points de passage des nomades entre la frontière de Djibouti et de la Somalie, les militaires français ont construit une barrière (une clôture barbelée) autour de la ville de Djibouti pour empêcher les ressortissants d'Éthiopie et de la Somalie d'arriver dans la capitale mais cette frontière coupait la capitale du reste du pays.

L'émigration des ressortissants du Somaliland a connu plusieurs périodes et fut parfois économique ou forcée. À l'arrivée des britanniques et des français, les villes côtières comme Zeila, Barbera et Djibouti étaient les lieux privilégiés pour trouver non seulement du travail mais aussi faire du commerce. Au départ des britanniques en 1960, Djibouti est devenu la ville d'immigration dans la région mais aussi plus récemment en 1977 après les guerres entre la Somalie et l'Éthiopie et en 1985-91 celle qui opposa le régime militaire de Siad Barré et les mouvements de libération du Somaliland. Djibouti a dû accueillir des centaines de milliers de réfugiés notamment dans le sud du pays.

Ces guerres civiles en Somalie ont forcé un grand nombre de somaliens à se réfugier dans des pays occidentaux comme en Grande Bretagne, au Canada, en Australie et aux États-Unis et après y avoir vécu plus d'une dizaine d'années, ils ont commencé à retourner dans leur pays d'origine. Dans les années de guerre civile, les mouvements de libération du Somaliland ont su bénéficier de la contribution financière de leurs ressortissants mais à partir des années 2000, le Somaliland autoproclamé indépendant de la Somalie avait grandement besoin du retour de leurs ressortissants éduqués et formés dans différents domaines de l'économie, des finances, du transport et surtout de l'éducation et de la santé. Le gouvernement du Somaliland n'avait pratiquement rien à dépenser pour la formation et l'éducation, car il comptait sur le retour des candidats déjà formés à l'étranger. C'est en quelque sorte un petit renversement de la situation des fuites des cerveaux de l'Afrique vers les pays occidentaux. La participation de ces doubles nationaux dans les domaines de la politique, du social et du secteur privé, a quelque peu énergisé une économie locale de subsistance pour amorcer timidement ou renforcer une économie d'exportation de ressources locales.

Au Somaliland les réfugiés d'hier qui ont fui la guerre civile, les famines et la pauvreté sont revenus au pays par la grande porte, ils ont obtenu un statut d'investisseur et ont occupé souvent des postes de responsabilités au sein des différents paliers du gouvernement. Grâce à leur pouvoir d'achat, les membres de la diaspora comme on les appelle couramment, peuvent influencer les décisions gouvernementales en leurs faveurs quand il s'agit de droits fonciers ou commerciaux.

Bref, « traverser l'océan », synonyme d'« émigrer vers les pays occidentaux », est perçu comme la clé de la réussite économique et sociale au Somaliland. Ce qui contraste avec une multiplication des faits divers négatifs sur l'émigration clandestine des jeunes au Somaliland.

La majeure partie de la population somalilandaise qui décide d'émigrer est constituée de jeunes hommes. En fait, le désir d'émigrer chez ces jeunes est vif, au point qu'ils minimisent le danger qui serait derrière l'émigration clandestine. Parmi ces jeunes, il y a ceux qui n'ont pas suivi une éducation supérieure ou ont abandonné très tôt l'école. Ils pensent ne pas avoir d'avenir et ni ne pas pouvoir exercer des activités traditionnelles comme la pêche ou l'élevage. Une autre catégorie concerne ceux qui sont éduqués mais qui ne parviennent pas à trouver un emploi qui convient à leurs débouchés, ou ne sont pas prêts à travailler pour un salaire bas. Par conséquent, ils émigrent dans des pays occidentaux où leurs qualifications seraient mieux rémunérées, d'où un aspect économique à l'émigration somalilandaise. La majeure partie de ces jeunes qui choisissent d'émigrer vers les pays de l'Occident suivent le parcours de leurs aînés qui ont déjà fait le périple. De plus, l'envie d'émigrer chez ces jeunes est accentué par le fait que ces derniers constatent la réussite de leurs aînés déjà installés en Occident, et qui aident financièrement la famille restée au pays ou investissent dans différents secteurs de l'économie. La tendance à l'émigration s'est tellement propagée que chaque famille somalilandaise aimerait avoir un parent ou un enfant en Europe, qui pourrait alors honorer la famille en participant financièrement aux dépenses quotidiennes. À la suite des différentes motivations de l'émigration des jeunes somalilandaise, nous allons dans la partie qui suit essayer d'en identifier les principaux déterminants.

2. Chapitre 2. La revue de la littérature

2.1. Introduction

Cette partie de notre recherche sera consacrée à une recension de la littérature existante. Ainsi, nous allons à partir des objectifs de notre recherche, définir le cadre opératoire puis conceptuel de notre étude. Ceci nous permettra d'expliquer de façon détaillée les différents concepts et termes, que nous aurons à utiliser dans notre travail. A la fin de ce chapitre, nous allons dresser la problématique de notre recherche, en expliquant le contexte dans lequel celle-ci intervient. A partir de la problématique, nous allons formuler la question principale de notre recherche. Pour finir, des hypothèses seront formulées, pour être par la suite vérifiées dans la partie empirique de notre recherche.

2.2. Objectifs de la recherche

D'abord, nous allons analyser les termes et concepts en relation avec la question à l'étude pour définir le cadre opérationnel de notre recherche. Nous effectuerons par la suite une analyse des écrits afin de comprendre les cadres conceptuel et opératoire dans lequel s'inscrit le questionnement de notre problématique.

2.3. Le cadre opératoire

2.3.1. La définition et opérationnalisation des concepts retenus

Dans notre introduction, nous avons apporté des précisions concernant le sens des termes « migration », « émigration » et « immigration ». Nous avons aussi souligné que dans notre travail de recherche, nous allons plutôt parler de l'émigration clandestine des jeunes somalilandais, donc le fait que ces derniers quittent leur pays dans le but de s'installer en Occident. Malgré les précisions sur les termes, il est utile de reprendre quelques définitions d'auteurs sur la migration. Ainsi, selon Boyle, « Une migration implique le mouvement d'une personne (un migrant) entre deux endroits pour une certaine période de temps » (Boyle 1998: 34). C'est vrai que le Somaliland a connu différentes périodes de migration et le système de vie nomade peut être considéré comme un mouvement temporel entre deux points.

Quand on parle d'émigration clandestine ou illégale, désignée en arabe par le terme « Tahriib », nous faisons allusion à un déplacement ou au fait de quitter définitivement un lieu sans connaître sa destination. Autrement dit, un départ forcé vers une destination inconnue.

Dès lors qu'on franchit une frontière sans avoir respecté les droits de passage, on se trouve dans une situation d'immigration illégale puisque qu'on a choisi de suivre une filière clandestine. Mais on peut aussi être considéré comme immigrant clandestin si, une fois être entré de façon légale dans un pays, on ne respecte pas d'autres conditions du séjour par exemple en prolongeant son séjour sans l'aval des autorités de l'immigration ou en travaillant sans permis de travail. Les pays occidentaux représentent l'espoir et la destination choisie par les candidats à cette immigration clandestine et par les filières des trafiquants humains.

Le fléau de l'émigration clandestine au Somaliland, touche pour la plupart la population jeune. Ainsi, selon Nimo Ali, (2016) « c'est en grande partie un phénomène de jeunesse, la majorité des personnes s'engageant dans le « tahriib » ou immigration clandestine se situe entre 18 et 21 ans ». Parmi ces jeunes, nous avons ceux qui ont reçu une éducation et sont donc diplômés, et d'autres qui n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école. Contrairement à ce que la majorité pense, l'immigration n'est plus l'apanage de jeunes non éduqués et pauvres au Somaliland mais concerne également de nombreux jeunes ayant terminé leurs études secondaires ou dans les premières années de scolarité d'enseignement supérieur. Dès lors se présente la question de savoir pourquoi des jeunes éduqués, voire diplômés, choisissent l'émigration clandestine. L'implication des jeunes éduqués dans l'émigration clandestine pourrait revêtir un aspect à la fois volontaire et involontaire. Volontaire, parce que le candidat à l'émigration choisi délibérément ce périple en étant conscient des défis auxquels il doit faire face et du danger encouru. Involontaire parce que le candidat se voit obligé de l'accepter puisque, à ses yeux, cela représente la seule option pour résoudre ou atténuer ses problèmes. En outre, parvenir à définir les motifs qui justifieraient les choix de ces jeunes somalilandais semble ne pas être facile, du moment où un ensemble de facteurs pourraient être la ou les causes. Dès lors, pour ne pas s'adonner à des jugements non-fondés, il sera pratique, en plus de la revue de la littérature, d'interroger les candidats eux-mêmes et une fois recueillies les informations de notre questionnaire, analyser les causes possibles.

2.4. Le cadre conceptuel

Grâce à nos lectures sur les objectifs de la recherche et en fonction de notre question de recherche sur l'émigration clandestine des jeunes éduqués du Somaliland vers les pays occidentaux, nous retenons deux axes de réflexion en guise de cadre conceptuel. Le premier consiste à comprendre les liens entre d'une part les facteurs de production et la croissance économique, d'où la théorie économique du développement.

Le second volet de notre réflexion porte sur le rapport entre l'éducation au Somaliland et l'approche par les capacités d'Amartya Sen.

2.4.1. Bref historique des modèles de croissance

A. Smith (1776) et D. Ricardo (1819) ont été parmi les premiers à théoriser sur les liens entre la croissance économique et la main-d'œuvre. Ils soutiennent que la croissance économique dépend de l'accumulation du capital physique (machines, moyens de production) et de l'augmentation de la main-d'œuvre. Ils considéraient que la division du travail et la spécialisation des tâches permettaient l'acquisition de richesses grâce aux changements apportés dans la production et dans les comportements et l'expertise des travailleurs. Plus tard, tout en restant dans la même logique, Robert Solow (1956) proposa un modèle de croissance où le progrès de la technologie était un facteur d'une croissance à long terme. Il considérait que les sources de la croissance se situaient en dehors du champ économique et que le progrès technique était exogène.

Selon cette théorie néoclassique, la recherche des sources de la croissance économique a permis des travaux comme ceux de Denison reliant le produit national brut aux deux principaux facteurs de production, le travail T , et le capital, K : $PNB = f(T, K)$

Cependant c'est vers la fin des années 80 que P. Romer (1986 et 1990), R. Lucas (1988) et R. J. Barro (1990) ont cherché à se différencier du modèle néoclassique en parlant de nouvelles théories de la croissance qui mettaient l'accent sur le caractère endogène des facteurs de la croissance. Ils présentent le progrès technique comme un facteur interne à l'économie. Cette école de pensée considère que l'investissement, l'innovation, le capital physique et public,

le capital humain et le développement de la recherche sont à l'origine du progrès de la technologie.

2.4.2. Les manquements du système éducatif somalilandais

Il est vrai que chaque pays possède un système éducatif qui lui est particulier. Ce système éducatif peut être le résultat de traditions culturelles, économiques, politiques, et administratives très diversifiées. Aussi, il peut être influencé par les politiques gouvernementales en éducation cherchant souvent à concilier adaptation et conservation. Dès lors, on constate une très grande diversité de structures et pratiques pédagogiques qui représentent en quelque sorte le rôle attribué à l'école au sein d'une société donnée. Ces structures et pratiques pédagogiques peuvent être liées à trois dimensions : l'obligation à la scolarité, l'éducation secondaire et supérieure, et la formation professionnelle et technique. Ici, pour parler des défaillances du système éducatif somalilandais, nous partons du principe selon lequel la plupart des systèmes éducatifs en Afrique sont hérités de la colonisation, donc pour la plupart inadéquats aux réalités sur place. Outre cet héritage, la plupart d'entre eux souffrent de restructuration et d'adaptation aux besoins en ressources humaines, économiques et environnementales du pays en question.

L'éducation est souvent considérée comme un investissement dans le long terme, un moyen de lutte contre les inégalités et un moyen de développement socio-économique. Mais, ceci n'est pas toujours le cas dans certains pays en voie de développement, où malgré les politiques mises en place, le développement socio-économique reste loin d'être atteint. Comme nous l'avons souligné plus haut dans notre analyse de la situation économique du Somaliland, il est vrai que le manque d'investissement pénalisait le Somaliland dans son développement économique. Notre souci était de mettre en lumière l'absence d'une économie favorisant l'exportation de produits qui rapporterait une entrée de devises étrangères pour équilibrer le déficit commercial. En revanche, nous reconnaissons qu'un investissement significatif en matière de constructions d'institutions scolaires privées et publiques a été mis en place en peu de temps pour répondre aux besoins croissants de la population. Entre 2000 et 2012 plus d'une vingtaine d'institutions de formation et d'enseignement supérieur pour la plupart dans le secteur privé ont vu le jour au Somaliland. Cette politique d'éducation de masse a permis de former et d'éduquer un grand nombre de jeunes sans toutefois améliorer ou créer un marché de travail adéquat et suffisant pour accueillir les nouveaux diplômés. On pense souvent comme la théorie économique

orthodoxe qu'il faut construire et former le maximum de jeunes et que le reste viendra par automatisme. Or, pour le cas du Somaliland, de nombreux obstacles se sont présentés comme la formation des enseignants, la disponibilité des matériels didactiques et d'enseignement, l'adéquation entre le contenu de l'enseignement dispensé et le profil de travailleurs recherchés sur le marché, etc. Il serait beaucoup plus efficace, en plus des investissements réalisés, de tenir compte des attentes et des transformations que ce changement implique à l'avenir.

En fait, au Somaliland les investissements dans le domaine de l'éducation se concentrent dans les grandes villes où vivent les classes sociales les plus nantis en comparaison à celles qui se trouvent dans les villages et qui reçoivent peu, alors que tous les besoins économiques et sociaux les plus urgents se trouvent dans les régions des populations nomades. Pourtant cette catégorie de population a besoin d'aide pour éviter l'émigration clandestine. Nous savons que la première forme de cet investissement est la transmission des connaissances et des savoirs transmis par le système éducatif au profit des jeunes du niveau fondamental dans les écoles primaires et secondaires. La formation des populations dans les régions rurales et nomades s'acquiert par trois voies, celle de la valorisation des connaissances, celle de l'exploitation des ressources disponibles et celle d'une intervention de l'état pour assurer les moyens et les infrastructures nécessaires. Mais, il faut noter que si on remplace l'éducation traditionnelle reçue par la plupart des populations rurales et nomades par l'éducation formelle, l'enfant pourrait perdre ses capacités à s'adapter à la vie de son milieu traditionnel et donc dépendrait des débouchés industriels. Par conséquent le jeune pourrait être motivé par l'émigration puisqu'il risque de se sentir déconnecté des activités de son milieu environnemental, mais aussi à cause du manque de débouchés industriels dans sa région. Ce défi de l'adaptation du système éducatif aux activités du milieu environnemental est crucial. Ainsi, pour plus de détails, nous allons y revenir en abordant la partie sur la théorie des capacités.

Par ailleurs, l'éducation formelle donne aussi des outils à ces jeunes pour s'adapter à une société occidentale, ce qui peut aider l'émigration. Même si la personne finit par ne pas travailler dans son domaine d'étude, elle retire quand même de son éducation des outils où une compréhension des codes sociaux qu'elle pourra utiliser pour fonctionner dans une éventuelle société d'accueil.

Nous pensons que cette valorisation des connaissances offertes par l'école et des ressources disponibles est indispensable dans la mesure où les jeunes auront la capacité d'exploiter à bon escient le potentiel économique, social et environnemental de leur milieu.

Vu la situation économique du Somaliland, il est très difficile d'envisager que les investissements en éducation puissent contribuer rapidement au développement socio-économique. En effet, le pays faisant face à plusieurs défis à la fois (indépendance récente, lutte pour la reconnaissance à l'internationale, stabilité sécuritaire), il peine à mettre en place une industrie permettant d'exploiter les ressources locales. Or, la mise en place d'une industrie de transformations des produits locaux permettrait aux jeunes éduqués de trouver du travail et par conséquent de diminuer le chômage. Il faut aussi préciser que la formation devrait être adaptée aux activités dont disposent le Somaliland (par exemple l'industrie de transformation des produits halieutiques, la logistique et les transports pour l'exploitation du port, l'extraction et l'exploitation de ressources naturelles et les sciences de l'agriculture pour exploiter les terres, etc.). En gros, il faudrait rendre formellement actifs les secteurs potentiellement rentables afin de recruter un grand nombre de jeunes qualifiés et rapporter des gains économiques et financiers à l'Etat somalilandais. Aussi, le manque d'infrastructures développées est une cause du chômage des jeunes éduqués. Supposons que des jeunes somalilandais soient formés aux métiers de la finance, ces derniers pourraient se retrouver au chômage, à cause du peu de structures financières existantes dans le pays. Pour résumer, le gouvernement somalilandais devrait miser sur des politiques d'investissements en éducation tout en adaptant non seulement la formation professionnelle aux activités locales, mais aussi en faisant l'effort conscient de développer les autres activités afin d'absorber au fur et à mesure les diplômés. En plus de réduire le chômage des jeunes somalilandais à travers les investissements dans les secteurs potentiels, ceci permettra aux pays de réduire le déficit de sa balance commercial avec les pays voisins. Les investissements dans l'industrie alimentaire, par exemple, permettront de produire des produits prêts à la consommation ; une façon de garantir l'autosuffisance alimentaire, mais aussi d'exporter ces produits finis dans d'autre pays.

2.4.3. Intervention de l'état

Delamotte, (1998, p 116-117) nous explique que le développement de l'éducation a entraîné un déplacement de la question du mérite à celle de la pertinence de l'organisation de l'enseignement. Ce changement fait suite à une succession d'étapes selon l'auteur. En premier lieu, la question portait sur l'efficacité de l'acte pédagogique, ensuite sur une volonté de faire du modèle de l'efficacité industrielle la raison d'être de la pédagogie et finalement Delamotte nous rappelle que les économistes de l'éducation choisissent le modèle de la grande entreprise pour la gestion de l'enseignement. La fréquentation scolaire ne peut se réaliser que par la production en grande quantité de la formation (Delamotte, 1998, p 116-117). Delamotte note que les économistes reconnaissent que les biens éducatifs ne sont pas des biens publics rien que parce qu'il y a un financement public. « *Le merit good argument* est de nature politique et non économique » conclut-il.

Parmi les autres critiques de l'auteur, nous pouvons mentionner l'inefficacité des interventions d'un état omniprésent avec un décalage entre les objectifs et les résultats. Or, les nouvelles théories de la croissance mentionnées plus haut affirment que l'éducation comporte une externalité positive sur la croissance; elles justifient donc sur le plan économique l'intervention de l'état dans l'éducation. Si le gouvernement n'intervient pas et que les individus décident de leur niveau d'éducation selon les investissements à faire, alors ils ne se scolariseront pas assez. En intervenant, le gouvernement peut inciter les individus à se scolariser davantage et cela profitera à toute la société en raison de son effet sur la croissance. Au-delà de cette vision abstraite du rôle des pouvoirs publics, cependant, l'impact réel des politiques d'éducation dépendra de la manière dont elles seront mises en place en pratique. Là encore le cas du Somaliland est instructif.

2.4.3.1. La relation entre la politique d'éducation et la réalité socioéconomique et environnementale

Malgré ces progrès et une augmentation du nombre d'enfants scolarisés depuis le dernier demi-siècle, l'éducation de base est loin d'être universelle notamment en Afrique et plus particulièrement au Somaliland. Plusieurs facteurs contribuent à l'échec de cette politique d'éducation, comme le manque de structures scolaires et une structure organisationnelle et

politique éducative défaillante dans un contexte économique, politique et social difficile. Après l'indépendance du Somaliland et sa fusion avec la Somalie indépendante du protectorat Italien en juillet 1960, le taux de scolarisation était trop bas parce que l'école coloniale n'était pas accessible à tous, mais aussi à cause du manque de structures scolaires suffisantes et d'une pénurie d'enseignants locaux. Ce n'est que plus tard, vers les années 1970, que le régime militaire qui a renversé le premier pouvoir somalien, a développé la langue Somali comme langue du gouvernement et d'éducation, ce qui a bouleversé considérablement la politique d'éducation héritée du colonialisme et surtout le statut identitaire de la communauté nomade de la Somalie.

En effet, le gouvernement militaire somalien se lança en 1970 dans une campagne d'envergure d'alphabétisation de masse après avoir réussi à élaborer la langue écrite somalie pour la première fois et pour une population à tradition orale. Deux ans plus tard, le progrès fut remarquable; le taux d'alphabétisation est passé de 36% à plus de 75% de la population active. Cet exploit a été salué à juste titre par les instances internationales comme l'UNESCO.

Cependant, il faut noter que le régime socialiste allié du bloc soviétique était préparé à ce défi d'envergure pour alimenter son idéologie. C'était un beau slogan pour la gloire du socialisme scientifique mais en réalité une coquille vide sur le plan de l'efficacité du programme d'alphabétisation de masse. Pourtant, pour la première fois la population somalienne exprimait un sentiment de fierté nationale autour de ce projet d'alphabétisation de grande envergure. Cette fois, la population nomade de tradition orale était non seulement solidaire au projet mais participait activement à cette campagne nationale.

Une nouvelle forme de communication à l'échelle nationale s'est développée; la communication écrite. Les populations nomades de tradition orale pouvaient écrire à leurs proches installés en ville pour communiquer de leurs nouvelles, pour recevoir de l'aide financière. Enfin, la lumière! Pour une première fois la population nomade exprimait un sentiment d'appartenance à une entité plus grande que le clan, la nation somalienne, une fierté à communiquer par écrit, à s'adapter à un nouvel environnement quitte à accepter de perdre certains repères et le pouvoir clanique puisqu'ils étaient supposés communiquer et collaborer avec d'autres communautés dans le cadre du projet d'alphabétisation. Au fait, les nomades qui se

sentaient marginalisés par leur manque d'éducation scolaire et par leur taux d'analphabétisme trop élevé ont vu leur statut social amélioré. Ils étaient capables de lire et écrire ou plutôt déchiffrer en un temps record. On pouvait sauvegarder la tradition orale de la population nomade, y compris toute la littérature (récits, poèmes etc.), sur du papier.

On peut reconnaître aujourd'hui le fait que ce projet a permis au pays de se doter de tout un système d'éducation basé sur cette langue écrite, le somali, et de délaisser quelques peu les langues coloniales l'anglais et l'italien, mais l'arabe garde un statut particulier en s'imposant comme la langue de la religion. Dans les années 1970, la Somalie s'était construite une identité presque unique parmi les pays africains, une population qui partage une même langue, une même religion et un même système éducatif accessible à tous.

Mais à quel prix? Une fois la ferveur nationaliste et populiste retombée, après une campagne menée à tambour battant, il y avait beaucoup de difficultés à poursuivre et à maintenir les activités d'apprentissage faute d'enseignants qualifiés, de programmes d'enseignement adaptés et de structures scolaires. La campagne d'alphabetisation achevée, le projet démontra ses faiblesses notamment en matière de qualité d'enseignement, de disponibilité dans les régions reculées du pays. Le gouvernement mettait en exergue les statistiques sur le nombre de personnes qui savaient lire et écrire mais en réalité les chiffres étaient volontairement gonflés et ne correspondaient pas la réalité.

En outre, même si beaucoup de gens ont appris à déchiffrer ou à compter et faire de petits exercices arithmétiques, ils ne pouvaient pas aller loin avec une connaissance de base limitée en lecture et en écriture. Au contraire, au bout de deux ans, ils ont perdu le peu de connaissance faute de suivi et d'encadrement car on ne pouvait pas combattre une pauvreté humaine par des slogans et des programmes d'éducation de masse préparés à la hâte. Les populations nomades se sont retrouvées à la case de départ comme analphabètes et encore plus pauvres parce qu'elles ont délaissé leurs traditions nomades au détriment de l'apprentissage de la langue écrite dans l'espoir d'avoir un nouveau statut social.

2.4.4. L'approche par les capacités

Nous allons définir dans un premier temps l'approche par les capacités selon Sen avant d'analyser le rapport entre l'approche et l'accès à l'éducation.

Développée depuis plus de vingt-cinq ans, l'approche par les capacités se situe dans la continuité des travaux du philosophe John Rawls et de sa remise en cause du paradigme utilitariste, tout en refusant d'endosser la base informationnelle proposée par ce dernier – les biens premiers – pour évaluer le bien-être humain et les arrangements sociaux (Bertin, 2005).

L'approche de Sen, « les capacités », a eu un impact important sur les indicateurs de développement que le programme des Nations unies utilise. Elle a notamment contribué à la conceptualisation de l'indice de Développement Humain (IDH), qui tient compte des mesures de l'éducation, de l'espérance de vie et du revenu. Pour Amartya Sen ce qui compte est non seulement ce que l'individu est capable de réaliser, ce qu'il appelle les états et actions et constituent les fonctionnements ou réalisations mais surtout les capacités qui se réfèrent aux possibilités (libertés) que l'individu possède pour choisir son mode vie.

2.4.4.1. La liberté d'accès à l'éducation

A. Sen soutient que l'accès à l'éducation permet à l'individu de devenir plus autonome et d'élargir le champ de ses libertés. Pour Sen l'éducation permet aussi de réduire la dépendance aux autres. "Cette dépendance à l'égard des autres n'est pas seulement condamnable d'un point de vue éthique, c'est aussi une véritable atteinte à l'esprit d'initiative et à l'effort individuel, voire une négation de l'estime de soi" (Sen, 282). A. Sen n'accepte pas qu'on laisse un groupe social à l'écart, et il ajoute que comme "la participation exige un niveau élémentaire de connaissances et d'éducation, dénier à certains groupes l'accès à la scolarité – aux jeunes filles par exemple – est contraire aux conditions nécessaires à l'exercice de la liberté de participation" (Sen, 42).

Le libre accès à l'éducation est présenté par A. Sen, comme une des libertés politiques et sociales, qui, avec la liberté de participation ou d'expression et le droit à la santé, sont des "éléments constitutifs du développement" (Poirot, 2005). Pour illustrer ce rôle constitutif de l'éducation, A. Sen imagine deux individus qui ont reçu la même éducation, l'un sera devenu

plus productif et ses revenus se seront accrus ; l'autre qui n'a pas bénéficié d'une augmentation de ses revenus "tirera tout de même parti de cet avantage sous d'autres formes, par la lecture, la faculté de communiquer, d'argumenter, de s'informer, d'être pris au sérieux ..." (Poirot, p 292).

Il est vrai que les deux individus n'ont pas les mêmes fonctionnements ou réalisations mais leurs libertés de tirer profit de l'éducation sont différentes. D'où l'importance de ne pas se contenter d'une seule mesure pour comprendre les capacités des deux individus.

Sen souligne qu'un "enfant qui n'a d'accès à aucune forme de scolarisation subit une privation qui perdure tout au long de son existence (les activités, même les plus élémentaires qui supposent que l'on sache lire, écrire et compter, lui seront interdites)" (Sen, 282-283).

Cette affirmation présente trois aspects ou problématiques de la scolarisation des jeunes. En premier lieu, l'accès à la scolarisation, ensuite la forme de scolarisation et enfin l'impact de l'accès ou non à cette scolarisation. Au Somaliland, l'accès à la scolarisation dépend de la volonté, des besoins et de la capacité financière des parents et mais aussi de la bonne volonté et des ressources du gouvernement et des organisations internationales d'aide au développement. Dans les communautés nomades, les parents utilisent l'enfant comme des bras pour les travaux domestiques mais aussi comme un membre qui assurera la sécurité, la défense de la famille et du clan et contribuera à améliorer les ressources matérielles et financières de la famille. Les filles qui ont en général moins de chance d'être scolarisées contribueront grâce à la dote reçue une fois mariées et aux maintiens des travaux domestiques tandis que les garçons sont envoyés à l'école si les infrastructures existent et tout en étant une main-d'œuvre fort appréciée pour les travaux du campement.

Qu'en est-il de ceux qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisés et qui malgré cette privation de ladite « éducation formelle », sont capables de vivre en harmonie avec leur environnement? Cette capacité à participer à toutes les activités de la vie pastorale, cette compétence à gérer les ressources de la famille, cette force d'adaptation à un environnement hostile et désertique, cette faculté à communiquer dans une tradition nomade en perpétuel mouvement et avec une culture orale où l'écrit est rare, cette volonté de résoudre les conflits entre les membres de la communauté en appliquant les règles et coutumes traditionnelles ne sont-elles pas une forme de scolarisation ou une forme d'éducation qui permet l'atteinte des

capabilités d'un individu? Dès lors, ces capabilités dont un individu n'ayant pas été scolarisé pourraient disposer nous poussent à avoir une autre vision sur le concept de l'éducation. D'où la nécessité d'élargir la conception qu'on a de l'éducation, afin de bien comprendre la manière dont différentes formes d'éducation peuvent contribuer à la formation de capabilités chez les jeunes. Ceci nous permet de remettre en cause la place qu'occupe l'éducation formelle comme étant la seule reconnue. Étant donné le contexte particulier de la vie nomade, il est fort possible que cette éducation scolaire permette moins le développement de capabilités que l'éducation traditionnelle comme c'est le cas dans la société somalilandaise.

En partant des conclusions de Sen, on penserait plutôt qu'il fait allusion aux sociétés modernes, dites « développées », où règne le système d'enseignement moderne, de type scolaire. Il est important de souligner que dans les sociétés traditionnelles africaines, les connaissances se transmettent de génération en génération. Par exemple, les connaissances descriptives, les techniques, et modes d'organisation, utilisés par les agriculteurs ou éleveurs pour la gestion des ressources. Ces connaissances étaient transmises de différentes manières. En général, les enfants se familiarisent à leur milieu à travers des jeux au sein de celui-ci (jeux avec les animaux, les herbes, etc.). Ces jeux constituent une accumulation de l'expérience de leur milieu, et avec l'âge ils passent à la phase d'apprentissage, souvent auprès du père ou de l'ainée de la famille, ou des autres artisans. Par exemple, chez les Somali, les initiations à la gestion des troupeaux sont acquises très tôt (entre 7 et 8 ans). Ces derniers accompagnés d'adultes vont aux camps de rassemblement des chameaux et apprennent par expérience à reconnaître les bonnes herbes de celles qui sont toxiques.²¹ Cet enseignement traditionnel est efficace dans la mesure où il permet à l'enfant d'acquérir des compétences, lui permettant d'assurer ses responsabilités d'adulte plus tard. L'analyse de Rayfield en 1983, soulève les difficultés liées à l'application de l'éducation moderne aux sociétés africaines pastorales. Il affirme que le problème majeur est le fait que les écoles modernes ont tendance à éloigner les enfants de leur société, en leur inculquant des valeurs qui rendent leur réintégration difficile. A titre d'exemple, il affirme que l'existence des

²¹ Lewis J. M. (1961). "Force and Fission in Northern Somali Lineage Structure.", University College of Rhodesia and Nyasaland. p.75.

salles de classes montraient clairement le fait qu'il y'avait plus d'estime d'être assis sur un bureau, que de gagner sa vie en faisant des travaux manuels.²²

Il convient de préciser qu'au sein de la société somalilandais, l'éducation qu'elle soit formelle ou traditionnelle est perçue par les familles comme un investissement permettant au jeune de devenir un membre actif de la communauté et de contribuer à assurer la subsistance de sa famille. Par conséquent, s'il n'y a pas de débouchés au sortir d'une éducation formelle, il y aura une pression pour que les jeunes aillent gagner de l'argent ailleurs, surtout s'il y a déjà des jeunes de la communauté qui ont immigré et qui envoient de l'argent à leurs parents.

Si nous admettons néanmoins que l'accès à l'éducation formelle représente une liberté qui permet d'élargir les capacités et les autres libertés nécessaires au développement humain, cela nous renvoie à la question de l'émigration de jeunes éduqués du Somaliland. En d'autres termes, pourquoi les jeunes éduqués du Somaliland qui ont choisi d'émigrer clandestinement n'y sont pas resté pour y exploiter le potentiel économique, social et environnemental du Somaliland? L'orientation de la politique d'éducation actuelle au Somaliland vers une éducation formelle est-elle dans ce cadre un outil de développement efficace?

2.5. Ébauche de la problématique et de la question générale

Nous tenons tout d'abord à préciser que cette recherche se présente dans le cadre d'un projet d'étude de cas sur des jeunes éduqués du Somaliland qui ont choisi d'émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Il s'agit non seulement de comprendre l'efficacité du système éducatif du Somaliland à l'intégration des jeunes dans le tissu socioéconomique et environnemental de la région du nord-ouest du Somaliland, mais aussi d'étudier les facteurs que nous pensons être des influents comme la pauvreté, la gouvernance ou les problèmes sociaux et économiques face à la problématique de l'émigration clandestine.

²² Rayfield, J. R. (1983). "The legacy of colonialism in education in West Africa." Institute for Development Anthropology document, no. 4828. p.4.

2.5.1. Formulation de la question de recherche

La question générale de la recherche se présente comme suit : pourquoi de jeunes éduqués du Somaliland choisissent l'émigration clandestine vers les pays occidentaux ?

2.5.2. Formulation des hypothèses

Les jeunes diplômés du post-secondaire au Somaliland sont candidats à l'émigration clandestine vers les pays occidentaux parce que;

- Ils ne trouvent pas de travail rémunérant (postes administratifs insuffisants) et vivent dans une situation de pauvreté. Outre l'insuffisance des postes administratifs, le peu de postes disponibles ont tendance à être attribués en fonction des liens ethniques ou familiaux, ce qui diminue les chances de plusieurs groupes.
- Ils sont confrontés à des contraintes et à des situations de mauvaises gouvernances (injustices sociales ou tribales).
- La pression familiale les pousse à trouver une solution pour rembourser l'aide des parents durant leur scolarité. Comme nous l'avons déjà mentionné, les familles nomades investissent sur un ou deux garçons selon leur revenu et comptent sur leurs réussites, mais si cette réussite n'est pas au rendez-vous le garçon est confronté à un manque de considération et surtout un sentiment de déshonneur va le hanter et il doit tout faire pour être à la hauteur des attentes de ses parents. En revanche les filles ne quittent le foyer familial que si elles se marient ou sont contraintes (besoin de nourrir sa famille) à émigrer vers une grande ville ou aux pays limitrophes.
- Le système éducatif, importé de l'occident, prépare des diplômés capables de s'intégrer à un développement économique et social des pays de l'occident.
- Le système éducatif ne forme pas les étudiants à l'exploitation des ressources économiques, sociales et environnementales de la région de l'Afrique de l'Est et du Somaliland. Par conséquent, il y a une inadéquation entre le système éducatif et le potentiel économique, social et environnemental du Somaliland.

3. Chapitre 3. Méthodologie

3.1. Introduction

Pour cette recherche, nous avons choisi de faire une étude de cas qui porte sur de jeunes éduqués du Somaliland qui sont revenus à Hargeisa (Capitale du Somaliland) après avoir tenté d'émigrer clandestinement en Europe. L'étude concerne aussi des jeunes scolarisés dans les universités de Hargeisa et des ressortissants du Somaliland vivant au Canada et plus précisément à Ottawa qui ont emprunté une autre forme d'émigration.

3.2. Méthodologie utilisée

Nous avons retenu deux techniques pour la collecte des données. La première est une entrevue semi-dirigée de cinq jeunes à Hargeisa ayant vécu l'expérience de l'émigration clandestine et aussi des étudiants à la sortie de l'université. La seconde est un questionnaire de type fermé, destiné aux étudiants au Somaliland et aux ressortissants vivant à Ottawa (Canada). Le questionnaire est constitué de 7 questions, et sera présenté en annexe.

Les résultats ont été analysés et interprétés selon la méthode de l'analyse du contenu. Cette méthode nous a permis de comprendre et d'interpréter les discours des répondants en suivant deux étapes : l'exploitation des données et le traitement des résultats. L'analyse du contenu est définie comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication » (Bardin, 1977 :17).

La première des grandes forces de l'étude de cas comme méthode de recherche est de fournir une analyse en profondeur des phénomènes dans leur contexte. Elle offre en outre la possibilité de développer des paramètres historiques et assure finalement une forte validité interne, les phénomènes relevés étant des représentations authentiques de la réalité étudiée. Ce sont ces forces qui en font une méthode convenant à toutes sortes de contextes et quelles que soient les caractéristiques du chercheur. (Gagnon, 2012)

Mais elle comporte aussi des faiblesses dont il faut toujours être conscient. D'abord, elle est onéreuse en temps, tant pour le chercheur que pour les participants. Ensuite, la validité externe pose un problème. Une étude de cas peut difficilement être reproduite par un autre

chercheur. Finalement, elle présente des lacunes importantes quant à la généralisation des résultats. En effet, il y a peu de chances d'avoir suffisamment d'autres études de cas exactement comparables pour rendre les conclusions applicables à toute une population (Lecompte et Goetz, 1982 ; Lucas, 1974 ; McMillan et Schumacher, 1984; Whyte, 1963; Worthman et Roberts, 1982). Malgré ces faiblesses, nous avons trouvé cette méthode adaptée à notre étude puisqu'elle nous permet d'analyser le phénomène de l'émigration dans un contexte particulier. Aussi, elle donne plus d'authenticité à notre étude. Pour ce qui est des faiblesses, ceci est normal d'autant plus que chacun à son propre point de vue sur l'émigration clandestine et ceci en fonction de sa situation socio-économique. Par conséquent, il est évident que les résultats ne soient pas une généralité sur la problématique traitée. Cependant, quelques facteurs principaux à ce phénomène de l'émigration clandestine demeurent constants comme la quête d'une vie meilleure.

3.3. Population cible de l'étude

Nous avons comme population cible pour notre étude, des jeunes du Somaliland qui ont émigré clandestinement vers l'Europe ainsi que deux intervenants communautaires qui nous ont facilité les rencontres, des étudiants au Somaliland et un groupe d'enseignants et des immigrés au Canada ressortissants du Somaliland.

Ainsi, nous avons choisi trois groupes qui sont concernés par la problématique de l'émigration :

- Un premier groupe formé de jeunes garçons entre 22 et 32 ans et deux intervenants communautaires âgés entre 42 et 44 ans qui vivent à Hargeisa la capitale du Somaliland. Ces jeunes ont connu une aventure qui les a marqués à jamais. Nous n'avons pas réussi à rencontrer des filles malgré quelques tentatives infructueuses.

- Le deuxième groupe est composé de jeunes garçons et filles âgés entre 19 et 24 ans qui sont actuellement étudiants à l'université de Hargeisa et de trois professeurs âgés entre 39 et 45 ans qui se sont joints à l'exercice de leur plein gré. Cependant, les questions adressées aux professeurs étaient différentes de celles posées aux élèves puisque les statuts et les perspectives sont différents. Le fait d'interroger les deux professeurs permettait plutôt de recueillir leurs points de vue et leur témoignage sur le phénomène de l'émigration somalilandaise. Leur participation a été efficace puisqu'elle a permis de nuancer les réponses des autres participants.

- Quant au dernier groupe vivant à Ottawa, tous ont connu un autre type d'émigration; ils ont obtenu le statut de réfugié reconnu après avoir passé dans des camps de réfugiés en Éthiopie et en Érythrée.

3.4. Méthodes d'échantillonnage

Comme notre étude touchait trois groupes de répondants, nous avons déterminé les méthodes d'échantillonnage selon la manière la plus appropriée pour chaque groupe. Nous avons choisi l'échantillon par réseau pour le groupe de jeunes émigrants clandestins. Nous avons dû avoir recours à l'aide des agents communautaires qui ont utilisé leur réseau de connaissances pour identifier les répondants du groupe. Malgré une bonne connaissance du terrain, les agents communautaires ont dû assurer les candidats à l'entrevue du bien-fondé de l'étude. Cependant, ils n'ont pas pu convaincre les filles à participer vu la complexité et les sensibilités entourant le cas des filles. Par conséquent, nous avons décidé de nous contenter du groupe des garçons.

Cependant, pour le groupe d'étudiants à l'université de Hargeisa, nous avons opté la méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Nous nous sommes présentés à l'entrée de l'université pour aborder les jeunes à leurs sorties des cours. Nous avons choisi cette méthode parce qu'elle répondait à nos besoins de sélectionner un échantillon obtenu par quotas entre filles et garçons. Pour ce qui est du groupe des trois enseignants, nous ne les avons pas choisis mais ils ont volontairement et par curiosité accepté de remplir le questionnaire.

Pour le groupe de répondants à Ottawa, nous avons utilisé la même technique d'échantillonnage que le groupe de jeunes émigrants, à savoir l'échantillonnage par réseau, avec lequel nous avons pu rencontrer deux répondants qui ont répondu aux questions et qui nous ont conduit et présenté les trois autres répondants.

3.5. Méthodes de collectes de données

En ce qui concerne la collecte de données, nous avons procédé à une démarche qui consistait à identifier d'abord les documents pertinents en fonction des concepts choisis de notre questionnement sur l'émigration clandestine. Après les avoir récupérés, nous avons analysé les rapports entre l'éducation et l'émigration, ainsi qu'entre l'émigration et les aspects sociaux,

économiques et environnementaux au Somaliland. Nous avons par la suite procédé à la synthèse des connaissances retenues et à la revue de la littérature sur le sujet de notre étude. Comme documents principaux, nous avons eu recours aux études et écrits scientifiques sur la question de notre étude, selon leur niveau de pertinence. Aussi, nous avons exploité les rapports produits par des organismes étatiques du Somaliland et par des organismes internationaux d'aide pour le développement des politiques d'éducation et de santé.

Nous avons en outre utilisé deux techniques pour l'évaluation et la collecte des données des répondants – l'entrevue semi-dirigée et le questionnaire – des techniques qui sont largement utilisées en sciences humaines comme en sciences sociales.

Nous avons trouvé que la méthode du questionnaire répondait non seulement aux exigences de notre recherche, puisqu'elle nous a permis de recueillir les points de vue de deux groupes de répondants en si peu de temps, mais aussi nous a facilité le contact avec les répondants qui ont eu une liberté de répondre aux questions sans influence extérieure. Avant de distribuer le questionnaire, nous avons tenu une stratégie d'échantillonnage qui consistait à choisir cinq répondants dont deux filles de façon aléatoire parmi les étudiants qui sortaient de l'université.

Comme nous avons élaboré le questionnaire en fonction des objectifs de notre étude, les questions étaient formulées pour le groupe de jeunes qui sont revenus après avoir émigré clandestinement. Il s'est donc avéré que certaines questions, notamment les questions 3, 4 et 5 ne correspondaient pas à la réalité des deux groupes de répondants : le groupe d'étudiants et de professeurs ainsi que le groupe d'immigrants au Canada. Après avoir reconnu cette lacune, nous n'avons pas voulu intervenir pour adapter les questions mais leur avons demandé de répondre aux quatre autres questions.

Nous voulons tout de même préciser que pour les personnes du groupe du Canada, avant qu'elles ne soient considérées comme réfugiées, ont d'abord connu une émigration clandestine vers l'Éthiopie puis vers l'Érythrée. C'est après consultations avec les ONG et le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, qu'ils acquièrent le statut de réfugié.

Cependant, l'un des avantages notés de l'entrevue semi-dirigée avec le groupe des jeunes émigrés était sans doute la possibilité de recueillir des données originales et authentiques sur un groupe particulier, celui des jeunes qui ont émigré clandestinement. En effet, nous avons entendu des témoignages poignants sur le vécu de nos répondants pendant le parcours de l'émigration clandestine vers l'Europe. Un autre fait important, à nos yeux, était le fait que nous avons pu communiquer directement avec les répondants sans intermédiaire dans un contexte social particulier où on devait respecter leur anonymat mais aussi exprimer notre gratitude à l'égard de leur disponibilité. Soulignons tout de même que cette entrevue nous a permis de recueillir des informations qui peuvent être subjectives comme objectives, puisque nous n'avons aucun moyen de vérifier la véracité des récits, ni les moyens de les contredire.

Avant de rencontrer notre groupe de jeunes immigrants au Somaliland, les agents communautaires qui jouaient le rôle d'intermédiaire dans la préparation des rencontres nous ont informés qu'ils allaient discuter avec eux de la procédure et de la forme technique de l'entrevue afin de les rassurer. À notre première rencontre, nous avons pris les mesures et précautions nécessaires pour respecter les principes d'éthique. Nous avons planifié deux rencontres, une première à l'hôtel Mansour où le chercheur résidait, pour une rencontre de bienvenue et de prise de contact avec les deux agents communautaires, la seconde a eu lieu le lendemain avec deux rencontres prévues : le matin avec un groupe de trois garçons et l'après-midi avec les deux autres, dans une place réservée pour les rencontres privées. Après notre présentation et l'explication des objectifs de la recherche, nous leur avons distribué le formulaire de recrutement (un formulaire initialement écrit en français (voir annexe) et traduit en somali, langue maternelle des répondants) qui spécifiait le nom du chercheur, du directeur de la recherche et du président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université. Ce formulaire sollicitait la participation du répondant à une entrevue semi-dirigée (30mn) afin de recueillir les informations nécessaires à notre projet de recherche. Une fois cette invitation acceptée, les répondants ont reçu un autre formulaire cette fois de consentement écrite en somali aussi. Après avoir vérifié leur compréhension du contenu du formulaire, les répondants et le chercheur ont dû signer deux exemplaires, dont l'un pour les répondants et le second pour le chercheur.

Les questions de type ouvertes n'ont posé aucune difficulté de compréhension. Nous leur avons laissé lire le questionnaire puis nous leur avons posé les questions oralement. Nous

avons noté un petit malaise d'un des répondants sur la question N°6 mais finalement il a bien voulu y répondre.

Nous avons procédé la même démarche avec les deux autres répondants et avons mis l'accent sur notre respect des principes et codes d'éthique concernant leur anonymat et la sauvegarde de leurs identités et de leurs récits. Encore une fois nous avons remarqué une petite hésitation sur l'avant dernière question de notre questionnaire (*Les raisons qui vous ont poussé à émigrer sont-elles toujours d'actualité?*). Nous leur avons rappelé qu'ils avaient le droit de ne pas y répondre. Ils n'ont pas voulu dire un mot sur la question. Nous avons bien-sûr respecté leur choix.

3.6. Méthode d'analyse

Pour procéder à l'analyse des données recueillies nous avons choisi la méthode d'analyse de contenu. L'analyse des données qualitatives est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003).

L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Berelson (1952) la définit comme « une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. »

Cette méthode nous permettra de suivre une procédure (Bardin, 1977) qui, après la collecte des données, commencera à transcrire les données brutes par écrit puis à les analyser à travers une grille d'analyse composée des hypothèses formulées. Nous passerons ensuite à la phase du codage des informations avant d'entamer la phase de traitement des données.

R. Mucchielli (1984) indique que « tout document parlé, écrit ou sensoriel contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés, sur les effets recherchés par la présentation de l'information, sur le monde ou sur le secteur du réel dont il est question. »

Dès que nous avons décortiqué les ensembles de catégories qui se ressemblaient ou qui différaient, nous sommes passés à l'étape du codage des catégories. Deslauriers explique que le

codage « est un symbole appliqué à un groupe de mots permettant d'identifier, de rassembler et de classer les différentes informations obtenues par entrevue, observations, ou tout autre moyen » (Deslauriers, 1992). Nous avons établi nos codes et codifié chaque document que nous avons recueilli et procédé à leurs analyses et à l'interprétation des résultats.

3.7. Préoccupations éthiques

Notre recherche se présente comme une étude sur des êtres humains, en l'occurrence des jeunes du Somaliland, qui nous exposent leurs expériences de vie sociale et leurs expériences vécues dans la problématique de l'émigration clandestine. Nous pouvons donc comprendre le niveau de sensibilité de cette étude sur le plan éthique et valeurs à respecter. Nous étions très conscients de l'importance de respecter une démarche très rigoureuse pour la confidentialité des informations recueillies mais aussi de garder le secret de notre rencontre vu la vulnérabilité des répondants.

Le premier groupe de jeunes immigrants clandestins de retour à Hargeisa était vulnérable et ne voulait absolument pas que leurs identités soient connues ou divulguées de peur d'être marginalisés dans la société. La négociation fut menée avec beaucoup de soins et de précautions. C'est la raison pour laquelle, nous avons suivi une procédure très documentée et rigoureuse pour obtenir le certificat d'éthique pour les études sur les êtres humains auprès du comité d'éthique de l'Université du Québec en Outaouais. Nous affirmons avoir respecté scrupuleusement les principes et valeurs de l'éthique sur le terrain puisque nous avons distribué des formulaires de recrutement et de consentement après avoir expliqué les objectifs de l'étude. Nous confirmons également garder soigneusement les informations recueillies dans un lieu sûr et sécuritaires, lesquelles informations seront détruites au bout de cinq ans mais ne pourront être utilisées pour des recherches ultérieures. Quant à la conduite des entrevues, les répondants ont eu la liberté de répondre ou non aux questions sans avoir à se justifier. En outre, nous les avons informés qu'ils pouvaient interrompre et mettre fin à l'entrevue à n'importe quel moment de notre rencontre.

3.8. Contraintes méthodologiques

Les contraintes de la méthodologie empruntée sont liées au fait qu'on était obligé de diviser notre échantillon en plusieurs groupes, vu qu'on n'avait pas un groupe homogène. Par la suite nous obtenons un échantillon relativement petit, avec peu de répondants, ce qui contraint les inférences plus générales. Néanmoins, étant donné le type de personnes dont nous avons besoin, il était difficile de faire autrement. Aussi, il fallait adapter chaque questionnaire à chaque groupe pour plus d'efficacité, par exemple le questionnaire proposé aux agents communautaires, et aux trois enseignants était différent de celui proposé aux jeunes garçons ayant déjà vécu l'expérience de l'émigration clandestine. En outre, les questions posées au groupe d'étudiants étaient aussi différentes, en tenant compte de leur statut. Le fait d'inclure ce groupe d'étudiants dans notre échantillon permettait à travers le questionnement de voir s'ils étaient susceptibles ou pas d'être candidats à l'émigration clandestine à l'avenir. Donc, il a fallu adapter chaque questionnaire à chaque groupe de notre échantillon, tâche qui n'est pas du tout facile. Outre l'hétérogénéité de notre échantillon, nous avons les mesures à prendre concernant le respect des normes éthiques du fait de la sensibilité de la question, donc il a fallu plus de précaution dans l'élaboration des questions de façon à ce qu'elles soient pertinentes et pas vexantes. Une autre contrainte est le fait que nous n'avons pas pu trouver des ressortissants somalilandais à Ottawa ayant connu l'émigration clandestine comme nous l'avons décrite plus haut (en traversant l'océan ou en passant par plusieurs pays pour arriver à destination). La difficulté de trouver cette catégorie d'émigrés serait probablement dû à la distance géographique entre le Canada et l'Afrique de l'Est, mais aussi au politique d'accueil des émigrés au Canada. Il faut préciser que les ressortissants des pays de la Corne de l'Afrique désirant immigrer clandestinement choisissent souvent les pays européens parce que l'accès est plus ou moins possible à travers la méditerranée alors que le départ au Canada ne peut se faire qu'en avion, ce qui complique considérablement le parcours de l'immigrant clandestin. À noter, cependant, l'exception qui confirme la règle : Radio-Canada a reporté le parcours atypique d'un ressortissant de la Somalie qui a traversé l'Afrique d'Est en Ouest puis le Brésil, l'Amérique centrale, les États-Unis et enfin la frontière du Canada à la nage pour arriver au Manitoba. (Radio-Canada, 2015)

Le groupe d'immigrants somalilandais interrogé à Ottawa a suivi un autre parcours de l'émigration en passant par les camps de réfugiés, donc protégés par la convention des Nations-

Unies sur les réfugiés. Ceux-ci, une fois sur le territoire d'accueil, suivent tout un programme d'adaptation, ce qui leur épargne de nombreuses difficultés. Selon l'article 33 de la convention, tout réfugié est exempt d'expulsion et de refoulement du pays d'accueil à moins qu'il ne présente un danger pour la sécurité du pays.²³ Les données recueillies sur le groupe de cinq personnes au Canada ne représentent pas le profil démographique des ressortissants du Somaliland vivant au Canada, ces données ne témoignent pas non plus les différentes méthodes d'immigration que les ressortissants du Somaliland au Canada ont connu mais plutôt une photo d'un échantillon de cinq personnes ressortissantes du Somaliland qui ont vécu une forme d'émigration (camps de réfugié) avant de venir au Canada.

²³ Convention relative au statut des réfugiés Entrée en vigueur : le 22 avril 1954, <https://www.unhcr.org/fr/4bea748d6.pdf> (consulté le 02/08/2019)

4. Chapitre 4. Les données recueillies

4.1. Introduction

À ce stade de notre recherche, nous entamons le chapitre qui décrira les données brutes recueillies lors de nos différentes rencontres avec les groupes de participants tant au Somaliland qu'au Canada. Dans un premier temps nous nous lancerons dans une description succincte de nos participants tout en soulignant la pertinence de leurs contributions aux questionnements de notre étude, le choix de leurs idées et points de vue formulés dans les entrevues sur la problématique de l'émigration clandestine. Nous passerons ensuite à la description des profils socio-démographiques des trois groupes (le groupe de jeunes émigrants de retour au Somaliland, les étudiants dans les universités au Somaliland et les ressortissants immigrants au Canada et vivant à Ottawa) avant de présenter les résultats des entrevues et des questionnaires utilisés pour notre étude.

4.2. Description des répondants de l'étude

4.2.1. Les formes d'immigration après la guerre civile au Somaliland

Lorsque nous nous sommes posé la question de savoir les raisons qui ont poussé de jeunes ressortissants du Somaliland à choisir l'émigration clandestine vers les pays occidentaux, nous avons décidé de comprendre le portrait de deux périodes du parcours d'émigration que le Somaliland a connu après les guerres civiles. En premier lieu, l'une des premières formes d'émigration, celle que nous appellerons émigration forcée à cause des guerres civiles des années 1985-90 au Somaliland, était d'abord vécue comme la seule solution de survie pour fuir les zones de guerre. Une fois installés dans les camps de réfugiés, les candidats au statut de réfugié ont saisi le seul espoir d'être accueilli par un pays occidental sans compter toutes les longues années d'attente à cause des péripéties administratives entre les organisations humanitaires et les pays d'accueil. Dix à douze ans après l'auto-proclamation de l'indépendance du Somaliland, les organisations humanitaires ont commencé la fermeture de plusieurs camps de réfugiés des pays limitrophes du Somaliland comme l'Éthiopie et l'Érythrée parce que la majorité des réfugiés sont retournés vivre au Somaliland. En outre, les pays occidentaux ont réduit considérablement pour ne pas dire renoncé à l'accueil des réfugiés des camps de la région, ce qui a poussé les candidats à l'émigration à adopter une forme de départ; celle que nous appelons émigration clandestine où

la plupart des candidats sont de jeunes ressortissants des pays de l’Afrique de l’Est et de l’Ouest vers les pays occidentaux à travers la mer Méditerranée.

4.2.2. Le profil des trois groupes de répondants

Comme nous l’avons expliqué plus haut, les participants de notre étude se répartissent en trois groupes qui, à nos yeux, couvrent trois dimensions de la problématique de l’émigration : le groupe des émigrants clandestins, le groupe des étudiants au Somaliland et le groupe d’immigrants vivant au Canada. L’échantillon est composé de 20 personnes dont 16 hommes et de 4 femmes. Avant de passer à l’entrevue orale et aux questionnaires écrits, nous avons eu une petite discussion informelle avec chaque groupe afin de recueillir plusieurs informations sur leur profil démographique, leurs niveaux de scolarité, leurs occupations ainsi que leurs statuts dans leur pays d’accueil et de celui qu’ils ont transité en tant que réfugiés. Le diagramme suivant permet de dresser une répartition des répondants selon l’âge et le sexe.

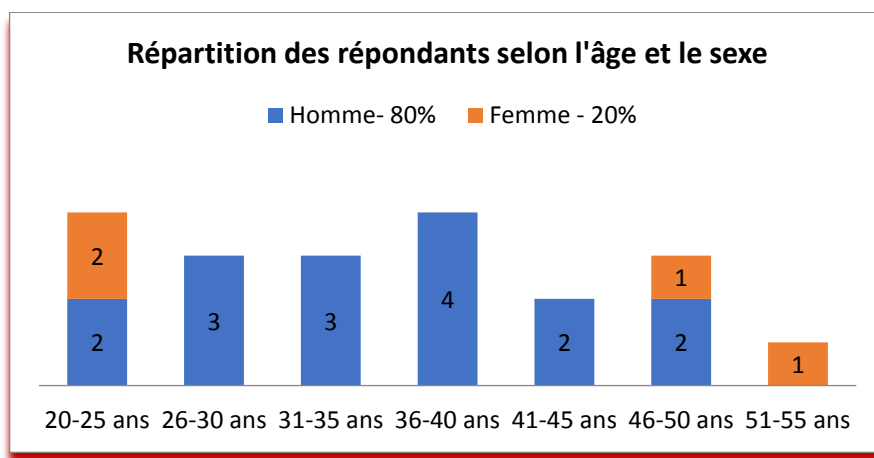


Figure 2-3 : Répartition des répondants selon l’âge et le sexe

Les vingt répondants appartiennent tous à la communauté ressortissante du Somaliland. Ce diagramme indique que les hommes comptent pour 80 % de l’échantillon et les femmes représentent 20 %. Le graphique qui suit permet de classer le niveau d’études des groupes de répondants.

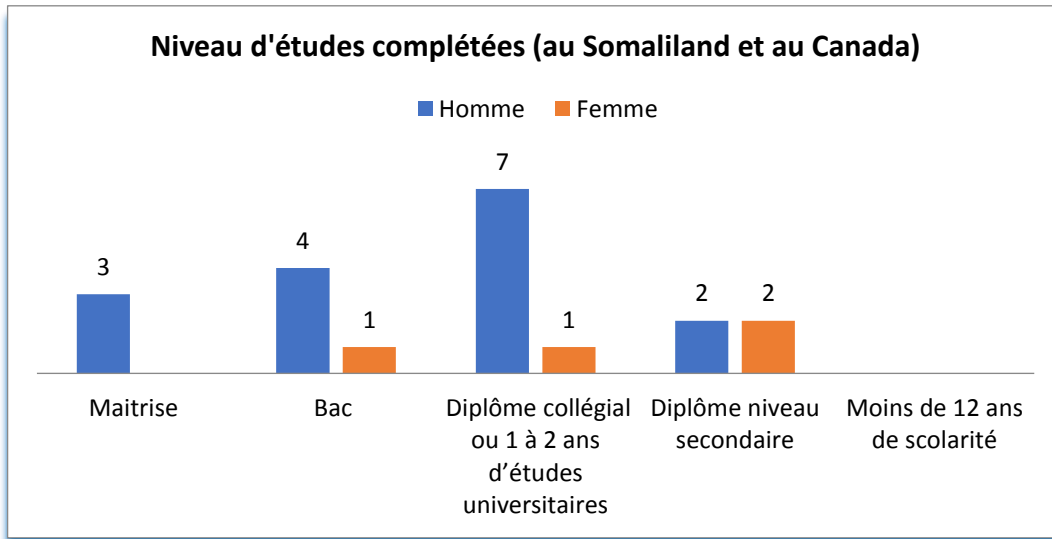


Figure 2-4 : Le niveau d'éducation des trois groupes

4.2.3. Le profil des répondants du groupe des émigrants clandestins

Le premier groupe est formé de cinq jeunes entre 26 et 35 ans. Ils vivent actuellement dans la capitale du Somaliland après leur retour d'une émigration clandestine vers les pays Européens. Nous leur avons assigné des pseudonymes (Tahriibe 1, 2, 3, 4 et 5), « tahriibe » étant le mot arabe désignant un émigrant clandestin qui ignore sa destination. Nous avons choisi ce groupe parce qu'il représente le groupe témoin qui a vécu cette expérience de l'émigration clandestine et que leur témoignage se révèle d'une importance capitale dans la compréhension du parcours de combattant de l'émigrant dans cette aventure. Les propos recueillis par Tahriibe 2 en dehors de l'entrevue sont les suivants : « *Je ne peux pas imaginer refaire ce parcours, je ressens encore les douleurs.* » Les graphiques ci-dessous permettent de répartir le groupe des jeunes émigrants clandestins selon l'âge, le sexe; ainsi que le niveau d'éducation.

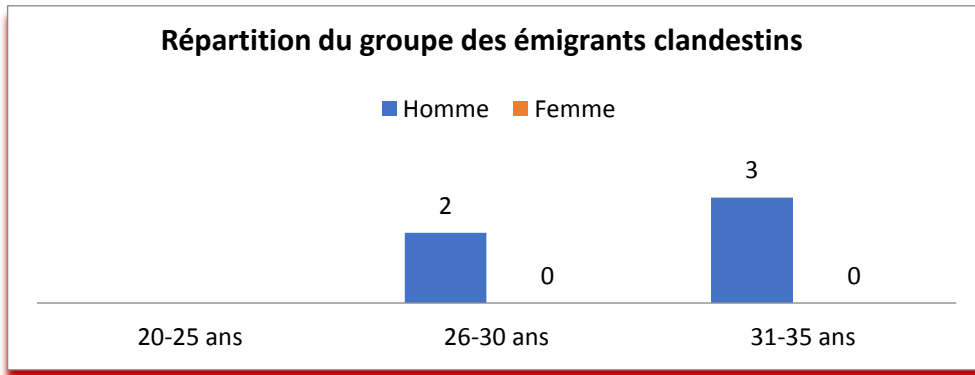


Figure 2-5 : Répartition du groupe des émigrants clandestins selon l'âge et le sexe

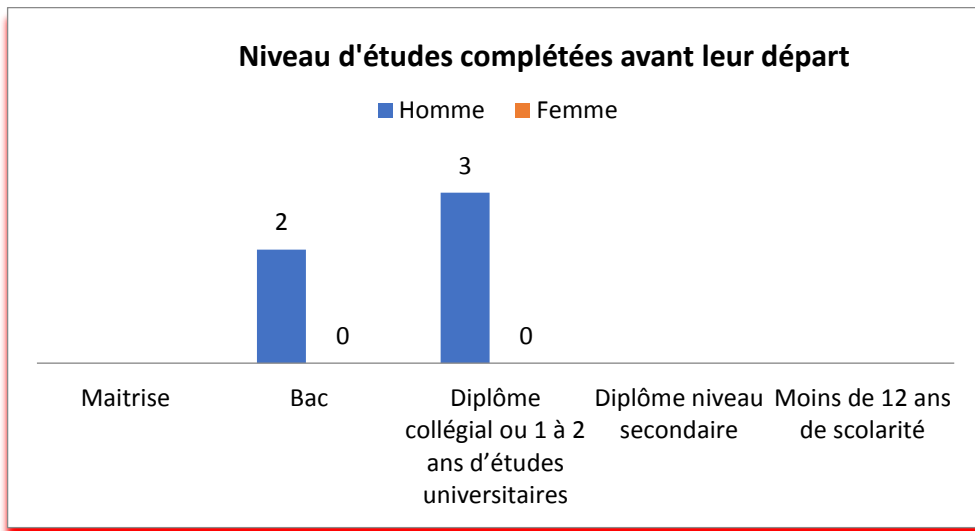


Figure 2-6 : Le niveau d'éducation du groupe d'émigrants clandestins

4.2.3.1. L'occupation des répondants

Afin de déterminer l'occupation et l'expérience professionnelle des jeunes du groupe d'émigrants clandestins, les tableaux suivants seront présentés.

Tableau 4.1 : L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins avant leur départ.

L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins avant leur départ

Tahriib 1	Étudiant et pompiste à une station d'essence
Tahriib 2	Étudiant et aide enseignant
Tahriib 3	Étudiant et journaliste – pigiste
Tahriib 4	Étudiant et comptable pour des commerçants
Tahriib 5	Étudiant et vendeur pour un magasin

- A partir des informations du tableau ci-dessus, nous constatons que tous les répondants étaient étudiants et avaient une occupation rémunératrice.

Tableau 4.2: L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins après leur retour

L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants clandestins après leur retour

Tahriib 1	Aucune activité
Tahriib 2	Parent – un enfant - Aucune activité
Tahriib 3	Aide journaliste – réparation d'appareils électronique
Tahriib 4	Aucune activité
Tahriib 5	Père au foyer

Le tableau ci-dessus représente la situation actuelle des répondants suivant l'activité exercée. Les informations recueillis révèlent que les répondants sont presque tous au chômage. Nous constatons que ces derniers sont dans une situation pire qu'avant leur départ, puisque la plupart d'entre eux avait une activité. Le fait de prendre la route de l'émigration les a non

seulement fait perdre leur emploi mais aussi ils n'ont pas pu se remettre pleinement dans la société après l'échec de leur projet d'émigration.

4.2.3.2. Le statut des répondants

Le tableau qui suit permet de déterminer le statut du groupe des émigrants clandestins, à savoir s'ils ont pu arriver à destination ou pas.

Tableau 4.3 : Le statut du groupe des émigrants clandestins

Répondants	Pays de transit – La Libye	Pays d'arrivée – L'Italie
Tahriib 1	Clandestin – Otage des groupes armés ²⁴ - Emprisonné	N'a pas pu arriver en Italie
Tahriib 2	Clandestin - Otage des groupes armés – Emprisonné	N'a pas pu arriver en Italie
Tahriib 3	Clandestin - Otage des groupes armés – Libéré	Arrivé mais renvoyé en Libye
Tahriib 4	Clandestin - Otage des groupes armés -Emprisonné	N'a pas pu arriver en Italie
Tahriib 5	Clandestin – Otage des groupes armés – Emprisonné	N'a pas pu arriver en Italie

Nous constatons qu'un seul des cinq émigrants clandestins est arrivé en Italie mais, il a été aussitôt renvoyé au pays d'embarquement, la Libye.

4.2.4. Le profil des répondants du groupe des étudiants au Somaliland

Le second groupe au nombre de cinq personnes âgées entre 20 et 30 ans est constitué d'étudiants de l'Université de Hargeisa. Nous leur avons assigné aussi des pseudonymes comme

²⁴ Il faut noter que tout un business autour de l'émigration clandestine s'est développé auprès des côtes libyennes (point de passage des migrants). Avec la chute du guide libyen Mouammar Kadhafi, une insécurité règne autour du pays. En effet, des groupes armés s'en prennent souvent au convoi des passeurs de migrants, les retiennent dans des prisons, réclamant une rançon à leurs parents au pays au prix de leur liberté. La rançon peut varier entre 400 et 800 euros par personnes.

(Ardey 1, 2, 3, 4 et 5). Le mot « Ardey » veut simplement dire étudiant en langue somali. Nous nous sommes intéressés à ce groupe parce que nous pensons qu'ils ont des profils comparables avec les jeunes émigrants clandestins avant que ces derniers décident d'émigrer. Ainsi, pour mieux décrire leur profil, nous allons présenter deux graphiques permettant de les répartir selon l'âge, le sexe, et le niveau d'éducation. Le graphique 4-5 est une répartition du groupe des étudiants selon l'âge et le sexe.

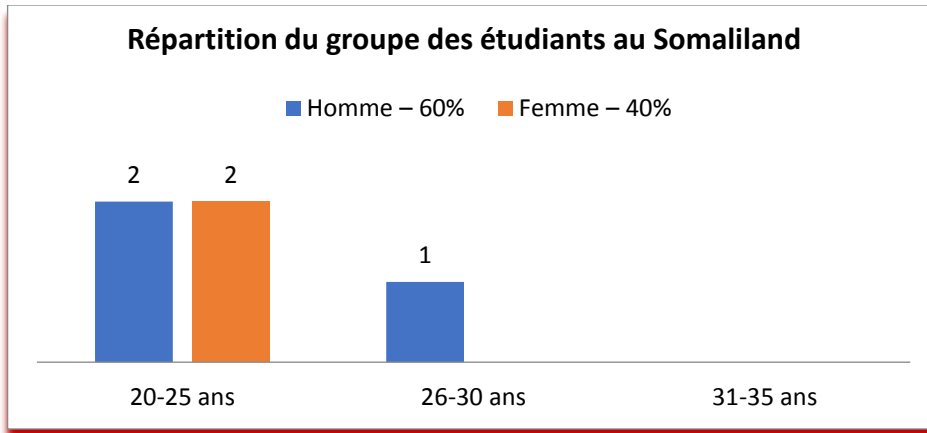


Figure 2.7 : Répartition du groupe des étudiants selon l'âge et le sexe

La répartition suivant le niveau d'éducation est présentée à partir du graphique ci-dessous.

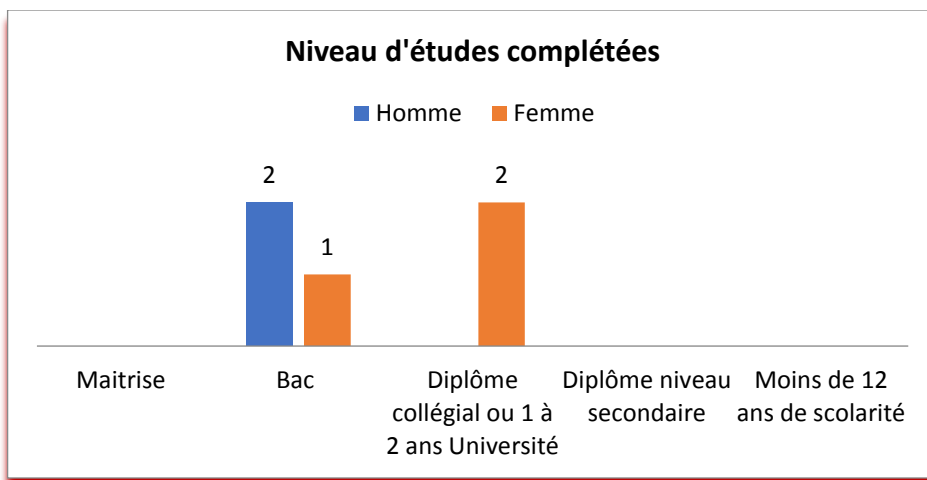


Figure 2.8 : Le niveau d'éducation du groupe d'étudiants au Somaliland

Ce graphique indique que le groupe d'étudiants possède la scolarité la plus élevée parmi les trois groupes : 3 Bacheliers et 2 répondants avec 2 ans d'études universitaires.

4.2.4.1.L'occupation des répondants

Le tableau suivant permet de déterminer l'expérience professionnelle des jeunes étudiants interviewés.

Tableau 4.4 : L'expérience professionnelle du groupe d'étudiants

L'expérience professionnelle du groupe d'étudiants au Somaliland

Arday 1	Étudiant et aide-enseignant à une école coranique
Arday 2	Étudiant et chauffeur de taxi
Arday 3	Étudiant mais occupation non spécifiée
Arday 4	Étudiante
Arday 5	Étudiante et technicienne dans un salon de coiffure

En plus d'être étudiants, les répondants ont tous une autre occupation rémunératrice, sauf l'étudiante 4.

4.2.5. Le profil des répondants du groupe des immigrants au Canada

Quant au troisième groupe qui vit dans la capitale canadienne, il est composé de cinq personnes dont deux femmes âgées entre 41 et 55 ans. Nous leur avons donné comme pseudonyme le mot (Dalmar 1, 2, 3, 4 et 5). « Dalmar » veut dire en langue somali celui ou celle qui a traversé l'océan. Nous nous sommes penchés sur les raisons de leur départ du Somaliland et avons recueilli leurs points de vue sur la problématique de l'émigration clandestine des jeunes au Somaliland. Afin de mieux identifier leur profil, nous allons à l'aide des graphiques ci-dessous les classer selon l'âge, le sexe, et le niveau d'éducation. Le graphique 4-7 est une répartition du groupe selon l'âge et le sexe.

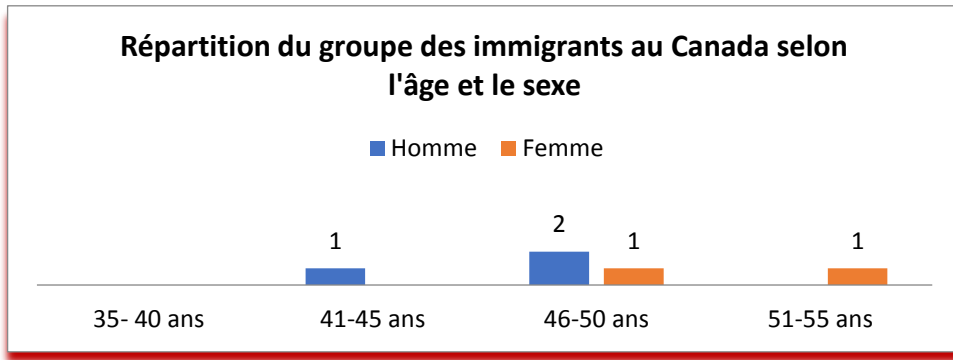


Figure 2.9 : Répartition du groupe des immigrants au Canada selon l'âge et le sexe

Le graphique qui suit permet de répartir les immigrants installés au Canada selon leur niveau d'éducation.

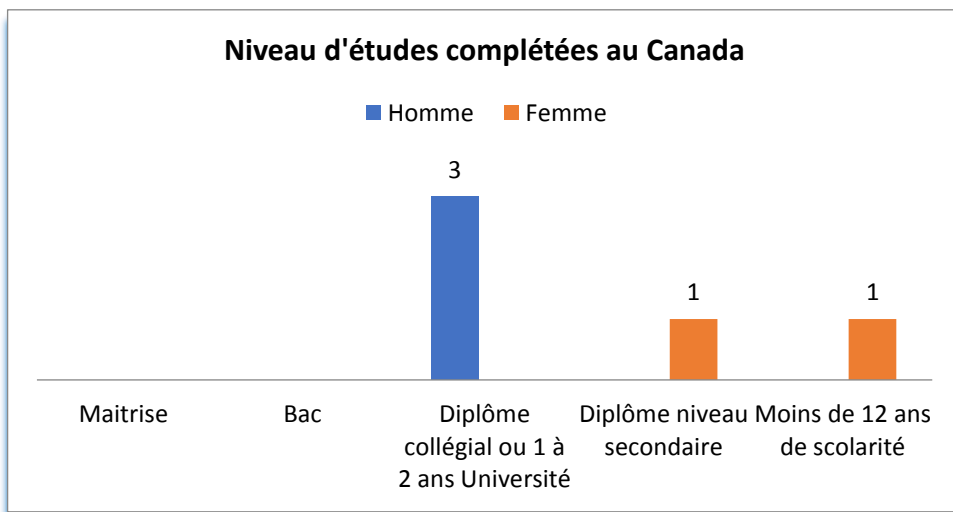


Figure 2.10 : Le niveau d'éducation du groupe d'immigrants au Canada

4.2.5.1. L'occupation des répondants

Pour déterminer l'expérience professionnelle du groupe d'immigrants au Canada avant et après leur émigration, les tableaux suivants sont présentés.

Tableau 4.5 : L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants au Canada.

L'expérience professionnelle du groupe d'immigrants au Canada avant leur départ

Dalmar 1	Étudiant
Dalmar 2	Non précisée
Dalmar 3	Technicien Agricole
Dalmar 4	Mère au foyer
Dalmar 5	Vendeuse de khat et de lait

Tableau 4.6 : L'expérience professionnelle actuelle du groupe d'immigrants au Canada.

L'expérience professionnelle actuelle du groupe d'immigrants au Canada

Répondants	Domaine d'expertise	Nb d'années
Dalmar 1	Chauffeur de taxi – Uber	2
Dalmar 2	Technicien en informatique	4
Dalmar 3	Ouvrier construction en bâtiment	3
Dalmar 4	Transport scolaire	4
Dalmar 5	Service de maintenance et de nettoyage	6

4.2.5.2. Le statut des répondants

A l'aide du tableau 4-7, nous allons présenter le statut du groupe des immigrants au Canada, pendant leur parcours.

Tableau 4.7 : Le statut du groupe des immigrants au Canada

Répondants	Pays de transit	Pays de transit	Pays d'accueil
	Éthiopie	Érythrée	Canada
Dalmar 1-	Protégé		Résident permanent
Dalmar 2		Protégé camp de réfugié	Citoyen
Dalmar 3		Protégé camp de réfugié	Citoyen
Dalmar 4	Protégée		Citoyenne
Dalmar 5	Protégée		Citoyenne

Ainsi, tous les répondants du groupe des immigrants au Canada sont passés par un camp de réfugiés (4 à 8 ans) avant de venir au Canada.

Les données de Statistique Canada du recensement effectué en 2001 indique que :

- Au total 5 280 personnes d'origine Djiboutienne et somalienne vivent à Ottawa.
- Entre 1991 et 2001, 3 995 personnes d'origine djibouto-somalienne se sont établies à Ottawa, soit en moyenne 400 personnes par année.

Il est estimé par les chefs de file de la communauté qu'environ 30 % à 40 % des personnes djibouto-somaliennes parlent le français. Selon les données des mosquées, il est estimé qu'environ 1 000 à 2 000 personnes francophones membres de la communauté djibouto-somalienne fréquentent régulièrement la mosquée.

4.3. Les résultats des questionnaires et entrevues

Après avoir recueilli quelques informations sur leurs profils démographiques à la suite d'une discussion informelle, nous avons procédé à la collecte des données brutes de notre étude grâce aux deux outils mentionnés dans la méthodologie: un questionnaire qui contient 7 questions, dont cinq sont de type ouvert et deux de type fermé, ainsi qu'une entrevue orale de 30

mn. L'entrevue orale était uniquement destinée au groupe d'émigrants clandestins, parce que nous pensions que cette méthode était appropriée pour recueillir la portée du récit de leur parcours à l'émigration clandestine. Quant aux deux autres groupes celui des étudiants au Somaliland et celui des immigrants vivant au Canada, nous avons privilégié le questionnaire puisque les étudiants et les professeurs n'ont pas connu une émigration clandestine et le groupe au Canada a connu une autre forme d'émigration clandestine dans la région de l'Afrique de l'Est.

4.3.1. Les résultats des entrevues orales

Nous présentons les résultats des entrevues orales en deux volets. Le premier consiste à décrire les résultats des réponses de chaque question des jeunes émigrés puis nous mettons en lumière les autres réponses connexes qui sont formulées par les intervenants communautaires qui nous ont facilité les contacts avec les jeunes émigrés. Ils ont bien voulu discuter avec nous au sujet des questions sur la problématique de l'émigration clandestine et de l'éducation.

4.3.1.1. Réponses fournies par le groupe des jeunes émigrants

a) Les causes principales de l'immigration clandestine

À la première question, nous avons voulu savoir les raisons qui ont poussé ces jeunes à émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Trois causes ont été citées par les répondants.

1. Le manque de travail rémunérant a été cité par tous les répondants, donc 5 fois.
2. La pauvreté et les frais des universités privées ont été soulignés par quatre répondants.
3. La pression familiale a été reconnue comme une des causes par trois des répondants.

b) Peut-on immigrer sans avoir étudié?

À la question de savoir s'ils pouvaient émigrer clandestinement au cas où ils n'auraient pas étudié, les répondants ont fourni les réponses suivantes :

- Trois répondants ont affirmé ne pas pouvoir émigrer s'ils n'avaient pas étudié.

- Deux répondants ont reconnu que le fait d'être éduqué ou non n'a pas influencé leur choix pour émigrer.

c) Peut-on émigrer sans moyens financiers?

À la question de savoir si les jeunes pouvaient émigrer autrement au cas ils n'auraient pas de moyens financiers, tous les répondants ont souligné le besoin indispensable de moyens financiers pour émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Ils ont expliqué avoir payé les passeurs à plusieurs reprises. Au fait, ils n'ont pas donné les autres moyens pour immigrer. Nous pensons que pour eux la seule façon d'émigrer et d'atteindre l'Europe est l'émigration clandestine.

d) Quelles sont les raisons de votre retour?

À la question des raisons de leur retour, trois d'entre eux ont décidé d'accepter d'être rapatriés par l'Ambassade de la Somalie en Libye. Un des répondants a été rapatrié par le gouvernement italien parce que son statut de réfugié n'a pas été accepté par les autorités italiennes et le dernier n'a pas voulu préciser les raisons. Il a simplement expliqué que ses parents l'ont aidé à revenir au Somaliland parce qu'ils ne pouvaient plus l'aider financièrement.

e) Avez-vous l'intention d'y retourner?

Quand nous leur avons demandé s'ils avaient l'intention d'y retourner une autre fois, quatre sur cinq répondants nous ont appris ne plus tenter une émigration clandestine vers les pays occidentaux mais un répondant a affirmé vouloir tenter une autre fois si les conditions se présentaient à nouveau.

f) Les causes de votre départ sont-elles d'actualité?

À la question de savoir si les causes qui les ont poussés à émigrer demeuraient encore d'actualité au Somaliland, tous les répondants ont exprimé un petit silence face à la question mais quatre répondants ont souligné le manque de travail et l'absence d'initiatives génératrices de revenus pour les jeunes. Le dernier répondant n'a pas voulu s'exprimer sur la question.

g) Solutions face à l'émigration clandestine?

Quant à la dernière question, nous avons demandé aux répondants leurs points de vue sur les solutions à envisager face à la problématique de l'émigration clandestine des jeunes du Somaliland. Voici leurs propositions :

- Création d'emploi pour les jeunes;
- Choisir les meilleurs candidats par le mérite et non par l'appartenance tribale;
- Des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'émigration clandestine;
- Des programmes d'éducation pratique à l'exploitation des ressources du pays (agriculture, pêche et mines etc...).

4.3.1.2. Les réponses des deux intervenants communautaires

Selon le premier intervenant communautaire « *l'émigrant clandestin doit être une personne qui a des moyens financiers pour subvenir à ses besoins tout au long du parcours. D'où la nécessité d'avoir une occupation rémunératrice.* » Il ajouta que « *le jeune, malgré son occupation est influencé par ses amis à travers les réseaux sociaux (par exemple via de belles photos de ses amis en Europe) ou après avoir vu l'aide apportée à leurs familles (construction d'une belle maison). Et en plus de la pression familiale, le jeune est toujours en quête d'une vie meilleure. Cependant, une fois que la décision de partir est prise, les jeunes ne pensent pas aux risques qu'ils peuvent encourir lors du parcours à l'émigration clandestine. Ils sont convaincus que le jeu en vaut la chandelle.* »

Le deuxième intervenant souligne à son tour que « *le jeune, malgré le fait qu'il a un emploi, il ne peut pas répondre aux besoins de ses proches qui l'ont aidé et soutenu financièrement pendant toutes les années de sa scolarité. Il n'est pas en mesure de rendre l'investissement de ses parents.* Il a conclu que « *les jeunes immigrés qui ont vécu plusieurs années dans des pays développés exercent une influence sur le pouvoir d'achat de la vie sociale et quotidienne de la classe moyenne et pauvre comme les achats de propriétés ou les dépenses exorbitantes lors des cérémonies de mariages au Somaliland.* »

4.4. Les résultats du questionnaire

Nous avons utilisé cet outil de collecte des données avec deux groupes cibles; le premier groupe qui nous intéresse est le groupe d'étudiants au Somaliland formé de cinq répondants (trois garçons et deux filles) que nous avons appelé « Ardey » et de trois professeurs d'Université « Macalin ». Le deuxième groupe est le groupe d'immigrants au Canada formé de trois hommes et de deux femmes tous vivants à Ottawa (Capitale du Canada).

Nous avons constaté que trois des sept questions sur le questionnaire ne correspondent pas à la réalité de nos deux groupes cibles (les étudiants et profs ainsi que les immigrants au Canada).

Nous avons pris la décision de réduire le nombre des questions à quatre à savoir, les questions 1, 2, 6 et 7 pour ces deux groupes. Pour plus de détails, consulter le questionnaire en annexe.

4.4.1. Les résultats des étudiants au Somaliland « Ardeys »

a) Les causes principales de l'émigration clandestine

Nous avons voulu savoir les causes qui pourraient inciter les jeunes à émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Trois causes parmi les six proposées ont été retenues par ce groupe de jeunes étudiants.

1. Le manque de travail rémunérant a été cité par tous les répondants donc 5 fois.
2. Des photos envoyées par les amis qui ont immigré. Cette réponse est choisie par 4 répondants.
3. Les amis qui ont immigré et qui ont aidé leurs familles. Cette réponse est choisie par quatre répondants.

b) Peut-on émigrer sans avoir étudié?

À la question de savoir s'ils pouvaient émigrer clandestinement au cas où ils n'auraient pas étudié, les répondants ont répondu ainsi :

- Trois répondants (2 garçons et 1 fille) ont affirmé ne pas pouvoir envisager l'émigration s'ils n'avaient pas étudié.

- Deux répondants (1 garçon et 1 fille) ont reconnu que le fait d'être éduqué ou non n'a pas d'influence sur le choix d'émigrer.

c) Les causes du départ des émigrants sont-elles d'actualité?

À la question de savoir si les causes qui auraient poussé des jeunes à émigrer clandestinement demeurent encore d'actualité au Somaliland, seules les deux filles du groupe ont répondu à la question sans toutefois donner des explications.

- Une des répondantes a affirmé l'existence des causes et l'autre a nié son existence. Les autres répondants n'ont pas voulu se prononcer sur la question.

d) Solutions face à l'émigration clandestine?

Quant à la dernière question, nous avons demandé aux répondants leurs points de vue sur les solutions à envisager face à la problématique de l'immigration clandestine des jeunes du Somaliland. Leurs réponses furent les suivantes :

- Création d'emploi pour les jeunes;
- Du soutien et des formations techniques aux jeunes;
- Choisir les meilleurs candidats par le mérite et non par l'appartenance tribale;
- Des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'émigration clandestine.

4.4.2. Les résultats des répondants enseignants « Macalin »

Trois professeurs d'Université ont accepté de répondre à notre questionnaire. Ce groupe n'était pas prévu initialement mais nous avons jugé pertinent leurs participations pour avoir leur point de vue sur la problématique de l'émigration clandestine des jeunes éduqués vers les pays occidentaux.

a) Les causes principales de l'émigration clandestine

À la première question nous leur avons demandé les causes qui pourraient inciter les jeunes à émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Trois causes sur les six proposées ont été retenues par ce groupe de professeurs.

1. Le manque de travail rémunérant a été cité par tous les trois répondants.
2. Des photos envoyées par les amis qui ont immigré. Cette réponse est choisie par 2 répondants.
3. La pauvreté, cette réponse est choisie par un répondant.

b) Peut-on émigrer sans avoir étudié ?

À la question de savoir s'ils pouvaient émigrer clandestinement au cas où ils n'auraient pas étudié, les répondants ont répondu ainsi :

- Les trois répondants ont affirmé que les jeunes peuvent émigrer sans avoir étudiés mais que la probabilité est plus grande lorsqu'ils ont suivi des études au niveau universitaire.

c) Les causes du départ des émigrants sont-elles d'actualité ?

À la question de savoir si les causes qui auraient poussé des jeunes à émigrer clandestinement demeuraient encore d'actualité au Somaliland, seuls deux professeurs du groupe ont répondu à la question sans toutefois donner des explications.

- Un des répondants a affirmé l'existence des causes et l'autre a nié son existence. Le dernier répondant n'a pas voulu se prononcer sur la question.

d) Solutions face à l'immigration clandestine ?

Quant à la dernière question, nous avons demandé aux répondants leurs points de vue sur les solutions à envisager face à la problématique de l'immigration clandestine des jeunes du Somaliland. Leurs réponses furent les suivantes :

- Création d'emploi pour les jeunes;
- Du soutien et des formations techniques aux jeunes dans les métiers d'agriculteurs, de pêcheurs etc...
- Une bonne gouvernance et une justice sociale;
- Choisir les meilleurs candidats par les mérites et non par l'appartenance tribale;
- Des campagnes de sensibilisation des méfaits de l'émigration clandestine.

4.4.3. Résultats des répondants du groupe des immigrants au Canada

Ce groupe de ressortissants du Somaliland est composé de trois hommes et de deux femmes qui ont connu une immigration dite « forcée » à cause des guerres civiles des années 80-90 en Somalie. Ils ont dû vivre pendant plusieurs années dans des camps de réfugiés en Éthiopie et en Érythrée. Nous avons d'abord rencontré deux répondants qui nous ont présenté les trois autres et nous avons voulu recueillir leurs points de vue sur la problématique de l'émigration clandestine des jeunes éduqués du Somaliland vers les pays occidentaux. Nous avons attribué comme pseudonyme à ce groupe « Dalmar » qui veut dire voyageur en somalie.

a) Les causes principales de l'émigration clandestine

À la première question nous leur avons demandé les causes qui pourraient inciter les jeunes à émigrer clandestinement vers les pays occidentaux. Trois causes sur les six proposées ont été retenues par ce groupe.

1. Le manque de travail rémunérant a été cité par les cinq répondants;
2. Des photos envoyées par les amis qui ont immigré. Cette réponse est choisie par 1 répondant;
3. Les amis qui ont immigré et qui ont aidé leurs familles. Cette réponse est choisie par 1 répondant.

b) Peut-on émigrer sans avoir étudié?

À la question de savoir si les jeunes pouvaient émigrer clandestinement au cas où ils n'auraient pas étudié, les répondants ont répondu ainsi :

- Quatre sur cinq répondants ont affirmé que les jeunes ne pourraient pas émigrer s'ils n'avaient pas étudié du tout.

c) Les causes du départ sont-elles d'actualité?

À la question de savoir si les causes qui auraient poussé des jeunes à émigrer clandestinement demeuraient encore d'actualité au Somaliland, trois des répondants du groupe ont indiqué que le manque de travail serait une des causes et qu'elle serait d'actualité.

- Une des répondantes a affirmé l'existence d'autres causes comme la pauvreté des jeunes et une mauvaise gouvernance basée sur le pouvoir tribal alors que le dernier répondant n'a pas voulu se prononcer sur la question.

d) Solutions face à l'émigration clandestine?

Quant à la dernière question, nous avons demandé aux répondants leurs points de vue sur les solutions à envisager face à la problématique de l'émigration clandestine des jeunes du Somaliland. Ils ont répondu ainsi :

- Création d'emploi en relation avec les études et formations des jeunes;
- Une bonne gouvernance et une justice sociale dans toutes les régions du pays;
- Relever le niveau des études universitaires pour répondre au besoin du marché de l'emploi;
- Des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de l'émigration clandestine.

5. Chapitre 5. Analyse et interprétations des résultats

5.1. Introduction

Pour Deslauriers, « une bonne analyse présente les caractéristiques suivantes : elle est attrayante et cohérente, elle ouvre de nouveaux horizons et elle a des résonances avec le réel dont elle rend compte (p. 99). » Lors du processus d'analyse des données brutes, nous nous sommes forcés à rester le plus fidèle possible à ce que nous observions et entendions. Cette rigueur de l'analyse nous a permis non seulement de respecter l'authenticité des propos et réponses des interviewés mais aussi d'être vigilant lors de la traduction des données formulées du Somali au français pour éviter toute interférence d'interprétation biaisée par les connaissances du chercheur.

5.2. Analyse des résultats des entrevues et du questionnaire

Après une lecture et une écoute attentive des résultats des entrevues et du questionnaire des différents groupes de répondants, nous essayons de comprendre dans un premier temps le sens et la portée que veulent donner les répondants à leur discours ou à leurs réponses écrites. Ensuite nous mettons en lumière la signification des différences et similitudes des réponses et de nos interprétations. Viendront ensuite les thèmes qui se dégagent de cette analyse et interprétations des données.

Comme nous l'avons souligné plus haut, nous avons préparé deux rencontres d'entrevue avec des jeunes qui ont émigré clandestinement. Lors de la première rencontre les trois jeunes ont préféré répondre aux questions sous forme de question-réponse et en évitant d'aller volontairement au-delà de la question pour donner plus de détails sur leur vécu durant le parcours à l'émigration clandestine. En revanche, les deux répondants de l'après-midi ont décidé de répondre aux questions sous une forme plus communicative en racontant leur récit. Nous pensons que la présence de trois adultes (deux agents communautaires et le chercheur), était perçue comme une situation étrange et a eu un effet sur la forme de leur discours même si nous avons pris toutes les dispositions pour les mettre en confiance.

Pourtant cette présence a eu probablement moins d'influence sur les deux répondants de l'après-midi puisque ces derniers ont volontairement raconté non seulement leur parcours, mais aussi exprimé une interprétation sociale de leurs expériences migratoires tout en répondant à nos questions. Un des répondants témoigne « *Après avoir vécu difficilement pendant 8 mois dans des zones de guerre civile au Yémen, nous étions une centaine à s'entasser dans une embarcation (une pirogue) de fortune trouée de partout où nous devions vider à mains nues l'eau qui rentrait pour éviter le chavirement. Après quelques instants de navigation, un groupe de rebelles yéménites nous tire dessus et malheureusement nous perdions deux ressortissants du Somaliland dont une fille de la région de Sool (Est du Somaliland). Je continuais ce périple jusqu'au Soudan parce que je devais atteindre l'Europe pour subvenir à mes besoins et surtout ceux de ma famille qui s'est sacrifiée pour moi pendant toutes mes études. C'était plus fort que tout.* »

Il est vrai que ce groupe de jeunes émigrants représente un groupe crucial de notre étude, le sens de leurs récits porte sur leurs vécus et expériences de l'émigration clandestine mais nous avons voulu comprendre d'autres dimensions de l'émigration ou des points de vue d'autres acteurs qui de près ou de loin ont un rapport avec la problématique. C'est pourquoi nous avons choisi des groupes comme des étudiants, des enseignants au Somaliland, ainsi que d'autres répondants qui ont connu d'autres formes d'émigration.

a) Les causes principales de l'immigration clandestine

Nous soulignons d'abord que tous les répondants ont choisi le manque de travail rémunérant comme une des causes principales qui poussent les jeunes à émigrer clandestinement. Mais certains parmi les jeunes émigrés ont apporté une nuance en précisant que même s'ils avaient une occupation rémunérant avant leur départ, ils se considéraient comme pauvre puisqu'ils ne pouvaient subvenir ni à leurs besoins, ni ceux de leurs parents. Ils reconnaissent que leur niveau d'études ne leur permettait pas d'obtenir un poste important dans la fonction publique. L'un des répondants ne peut s'empêcher de sourire et de préciser que parfois les diplômes ne sont pas les bons critères.

À la lumière des analyses des données brutes, nous constatons l'influence de la pauvreté et de la pression familiale sur ce groupe. En fait, ces jeunes ne pouvaient plus vivre cette situation de pauvreté de leur famille qui s'empirait tous les jours. La pression souvent implicite

était constante sur le jeune pour faire quelque chose qui aiderait sa famille. Tandis que les trois autres groupes (jeunes étudiants, professeurs et immigrants au Canada) estiment qu'en plus du manque de travail, l'influence des amis qui envoient des photos à travers les médias sociaux représente une des causes de l'émigration clandestine. En effet, cette différence peut s'expliquer par le vécu de chaque groupe. Les jeunes émigrés de retour au Somaliland ont vécu tous les problèmes et souffrances du parcours de l'émigration clandestine avec leurs familles. Le groupe de jeunes étudiants au Somaliland sont en relation constante avec leurs amis installés dans les pays occidentaux. Un des répondants explique « *les amis nous envoient de belles photos avec un certain niveau de confort matériel (voiture, belles maisons) mais ils ne nous parlent pas des difficultés et des risques de l'émigration clandestine* »

b) Le lien entre études et émigration

Tous les groupes reconnaissent qu'il y a un rapport entre le fait d'avoir étudié et le désir d'émigrer mais certains répondants ont souligné que certains candidats qui n'ont pas étudié ont pourtant choisi l'émigration clandestine. Les professeurs ont ajouté une nuance importante en précisant qu'il n'y a pas forcément une corrélation directe entre le fait d'avoir étudié et l'émigration clandestine, mais que plus on étudie plus la probabilité est grande si le jeune ne trouve pas un emploi. Un des répondants du groupe des jeunes émigrés renchérit; « *Les Universités donnent des diplômes et les jeunes ne trouvent pas d'emploi, que faut-il faire dans ce cas-là?* »

c) Peut-on émigrer sans moyens financiers?

Les deux groupes (jeunes émigrants et agents communautaires) reconnaissent la nécessité de moyens financiers pour émigrer, alors que les autres pensent que d'autres formes d'émigration existent. Une participante du groupe des étudiants explique que d'autres formes d'immigration comme obtenir des visas de touristes. Une fois encore les réponses reflètent le vécu de chaque groupe. Par exemple le groupe d'immigrants installés au Canada nous ont expliqué le processus de regroupement des familles. Ils n'ont pas eu besoin de payer des passeurs puisqu'ils sont passés par des camps de refuges et qu'ils étaient pris en charge par des ONG (Organisations non gouvernementales).

d) Solutions face à l'émigration clandestine ?

Tous les répondants ont proposé la création d'emplois pour répondre aux besoins de jeunes diplômés, un investissement dans l'éducation notamment au niveau de la formation technique des jeunes, une éducation adaptée aux réalités et ressources locales et une campagne de sensibilisation destinée aux jeunes sur les méfaits de l'émigration clandestine. Ce discours est difficile à accepter pour certains jeunes qui voient le vécu des émigrants clandestins qui ont réussi à s'installer en Occident.

Nous avons noté deux autres propositions qui n'ont pas été abordées, exception faite des remarques des agents communautaires plus-haut, il s'agit de l'inadéquation d'une éducation universitaire importée face aux réalités sociales, politiques et environnementales du Somaliland et la recherche d'une justice sociale face au tribalisme et au clientélisme.

5.3. Thèmes émergent des entrevues

Trois thèmes se dégagent des entrevues conduites auprès des différents groupes. Ceux-ci se présentent comme trois inadéquations. La première porte sur des problèmes socio-économiques entre un développement industriel et économique des villes et un appauvrissement des régions rurales et nomades. La seconde inadéquation met l'accent sur le rapport entre le système traditionnel et tribal et le système démocratique de la gestion des affaires publiques. Enfin la troisième explique l'inadéquation entre le système d'éducation académique proposé et la réalité des besoins socioéconomiques et environnementaux du pays. Nous explorons chacun de ces thèmes tour à tour.

5.3.1. Appartenance sociale et environnementale

Les régions reculées, notamment celle de notre étude qui se trouve au Nord-Ouest du pays, manquent cruellement d'infrastructures de base telles que des structures de santé, d'écoles, d'enseignants ou de puits pour de l'eau potable. Ce manque est d'autant plus durement ressenti lorsque le couvert végétal de la région s'appauvrit à vue d'œil. La végétation est essentiellement constituée d'une steppe arborée et épineuse en passant par des buissons herbacés. Les formations ligneuses qui fournissent la plus grande partie des besoins énergétiques dans cette région rurale

sont de plus en plus menacées parce que les actions combinées de sécheresses répétées, du surpâturage et du déboisement accélèrent le processus de désertification.

La population nomade a été oubliée dans ce plan de développement hormis quelques projets de forage de puits dispersés dans un vaste territoire semi désertique. Traditionnellement, les nomades ont toujours été marginalisés par les citadins qui les considèrent comme des populations hostiles au gouvernement central et à toute forme de gouvernance.

Mais tous les gouvernements qui se sont succédé au Somaliland ont toujours eu de la difficulté à mettre en place une politique de développement pour les populations nomades. Comment améliorer les conditions de vie d'une population en perpétuel déplacement et qui est tributaire des saisons et des pluies?

Cette population nomade était et est toujours perçue comme marginale et incompatible avec la vision du développement du gouvernement qui nécessite un niveau de pouvoir et de contrôle mais aussi les organisations non gouvernementales d'aide au développement qui exigent des résultats et des mesures vérifiables et quantifiables. L'analyse effectuée par Parizet (2013) sur la région du Chiapas²⁵ nous fournit une piste de réflexion sur les possibilités de la mise en place d'une gouvernance participative qui pourrait contribuer à atténuer le problème. Dans son article, Parizet analyse les projets de développement participatif pour les peuples autochtones du Chiapas. L'application des projets de développement dans certaines zones peut poser un problème du fait de la population qui y vit. Nous avons le cas des populations indigènes qui constituent la majorité dans l'État du Chiapas. Ces populations sont souvent en désaccord avec l'État mexicain et se rebellent pour la plupart contre les projets de développement envisagés par le gouvernement mexicain. Ceci dans le but de revendiquer leurs droits. Ainsi, dans un contexte où la question autochtone soulève un conflit entre l'État mexicain et les peuples autochtones, des projets de « renforcement des capacités » sont mis en place. Parizet propose l'élection d'une élite locale qui représenterait ces populations autochtones et qui se coordonnerait avec le gouvernement mexicain, en vue d'assurer la participation de cette population au développement. Le recours à la participation est considéré comme pouvant contribuer au règlement du conflit et

²⁵ Etat fédéral, situé au sud du Mexique, peuplé majoritairement d'une population autochtone. Une importante partie de l'histoire de l'Etat est centrée sur les revendications face à l'Etat mexicain de nouveaux droits pour les peuples indigènes.

au renforcement de la légitimité de l'État mexicain, souvent contesté dans l'État du Chiapas. Cette nouvelle philosophie très tendance préconise la participation des bénéficiaires de l'aide au développement dans le processus décisionnel. Cette participation des pauvres aux processus sociaux, économiques et politiques (Empowerment) nécessite au minimum un suivi et un rapport de progrès. Or la vie nomade contraint les populations à se déplacer selon les transhumances en suivant leurs troupeaux dans des contrées qui sont peu ou pas contrôlées par le gouvernement. Dans ces conditions, comment mettre en place les dispositifs du développement participatif des organisations internationales dont parlait Parizet (2013) ?

La vie des nomades de cette région de l'Afrique de l'Est est confrontée à un obstacle de taille : la notion de frontière. Une source de conflits, de guerres et de revendications territoriales entre les pays et entre les tribus nomades. Un tracé hérité de la colonisation qui a conduit à une division arbitraire des terres avec des villages coupés en deux et qui, la plupart du temps se trouve à cheval entre deux pays. Cette errance de la population nomade entre trois voire quatre pays de la sous-région lui cause préjudice et accentue sa pauvreté. Il est souvent difficile pour la population nomade d'adopter un statut juridique de la citoyenneté d'un pays. Leur appartenance à la communauté nomade fait souvent office de citoyenneté de la région. Il est rare de voir un nomade présenter des papiers d'identité lorsqu'il traverse une frontière. C'est difficile pour ne pas dire impossible parfois de recenser cette population en vue de planifier des programmes sociaux et de développement pour leur venir en aide parce qu'il faut comptabiliser, mesurer, compter et faire des calculs savants et des statistiques auxquels les nomades ne prêtent pas une attention particulière.

Lors du tracé des frontières par la Société des Nations en 1934, on a posé cette question à Marcel Griaule, conseiller de la délégation éthiopienne. Comment reconnaître qu'une tribu nomade appartient à telle nation plutôt qu'à une telle autre ? Sa réponse est la suivante : « Vous posez une question à l'europpéenne. Il n'y a aucune réponse. C'est tout le problème du nomadisme qui est ainsi soulevé. Une tribu nomade a un certain terrain de parcours correspondant à ses besoins ; elle a de ce terrain une idée que nous ne pouvons saisir, une idée mouvante qui change avec les saisons. Là où est l'eau, là est la propriété, là est la patrie, si vous tenez à ce terme. Un puits à sec n'éveille pas le même instinct qu'un puits plein. Aussi, les

Européens se rendent-ils parfaitement ridicules en voulant marquer sur le sol la limite de leur juridiction en pays nomade. (Griaule, 1936 : 109). »

5.3.2. La gestion traditionnelle ou démocratique des affaires publiques

T. H. Marshall soulignait dans les années 1950 que de nombreux groupes sociaux au sein de la société britannique se sentaient toujours exclus malgré la possession des droits communs et de la citoyenneté, non pas seulement en raison de leur statut économique, mais aussi en raison de leur identité socioculturelle - leur différence.

Chez les nomades du Somaliland, cette différence à laquelle fait allusion Marshall est la résultante de deux modes de vie et de gouvernance qui forment l'identité de cette population. D'une part la division de la population en clans, tribus et sous-tribus et qui implique une influence de cette appartenance clanique dans la vie sociale au sein du clan et d'autre part une interférence ou plutôt une ingérence de ce statut tribal dans la gestion des affaires publiques.

5.3.2.1. Appartenance clanique

C'est vrai que la tradition nomade repose sur une gouvernance tribale où la gestion clanique est respectée par les membres de la même tribu. Un système de gestion communautaire et tribale qui en principe diffère et s'opère parallèlement aux lois du gouvernement central mais qui parfois se substitue à la gestion des politiques publiques.

La société somalienne (Somaliland compris) est divisée en plusieurs clans (Dir, Darood, Hawiye et Sab), subdivisés en tribus (comme Isak, Gadaboursi, Issas, Marehan, etc..) puis subdivisés en sous-tribus. Ces divisions sont codifiées, reconnues officiellement par le gouvernement et correspondent à une gestion autonome de chaque communauté. Chez les nomades, seuls comptent les intérêts des membres de la communauté. Il n'existe pas d'intérêts communs avec une autre communauté sauf si les conditions de sécheresse ou de manque de pâturage forcent une entente négociée. Cependant, en ville les intérêts à collaborer et à respecter les lois et règlements de la démocratie participative obligent les clans à adopter une autre identité et à assumer les droits et devoirs de l'appartenance à une citoyenneté commune. Mais comme la répartition du pouvoir est soumise à un partage clanique, comment éviter l'influence du système

traditionnel clanique sur le système démocratique? C'est d'ailleurs l'une des solutions proposées par les répondants à nos questions pour mettre en place une politique du mérite et non de l'appartenance tribale pour obtenir un poste administratif au gouvernement.

Selon Mohamed-Abdi: « La société de la Somalie comme celle du Somaliland est toujours présentée comme une démocratie pastorale, elle est, dans ses fondements même, hiérarchisée et castée. Elle combine trois castes, à savoir les waranle (guerriers), les wadaad (prêtres) et les waable (artisans). Deux castes dominant : les waranle et les wadaad, c'est-à-dire les nobles. La troisième (Waable) n'a pas d'existence juridique, ni politique. Elle est reléguée au plus bas de l'échelle sociale. » Vous comprendrez bien le sort qui peut être réservé à un jeune appartenant à cette dernière caste qui n'a aucun droit juridique et politique. Il y a de fortes chances que ce jeune saisisse toutes occasions pour émigrer. Bien que les textes de lois et de la constitution écrite après 1991 stipulent que tous les ressortissants du Somaliland ont les mêmes droits et devoirs, les pratiques des politiques publiques et sociales sont influencées par les décisions des « sages » des tribus. En d'autres termes beaucoup de cas d'infractions de droits communs sont gérés par des instances coutumières et tolérés par les instances gouvernementales.

5.3.2.2. Appartenance à une classe sociale et familiale

Dans la région de notre étude, les habitants sont en majorité des éleveurs nomades qui transhument au gré des saisons, en effectuant des mouvements vers la côte en hiver et vers l'intérieur des terres en été. De plus en plus, certains d'entre eux se sédentarisent et s'installent dans des villages à proximité des zones rurales comme s'ils voulaient préserver certaines traditions tout en profitant des avantages de la scolarisation de leurs enfants. Mais n'oublions pas que cette sédentarisation des nomades dans cette région de l'Afrique de l'Est « fait à la fois référence à la déshérence de l'économie nomade, à la déchéance de certains clans d'éleveurs autrefois puissants et aux changements et recompositions sociales qui impliquent désormais une adaptation et un apprentissage d'une nouvelle relation à l'espace, » comme le souligne François Piquet (1991) dans son texte intitulé « Marginalisation et stratégies de résistance des nomades dans la corne de l'Afrique ». Wilfred Thesiger, un des premiers Européens à témoigner à la suite d'un voyage dans l'Awsa en 1933, affirmait déjà : « Maintenant, ils (les nomades) sont peu à peu chassés du désert et poussés vers les villes où les qualités qui faisaient jadis leur grandeur sont

dévalorisées. Des forces aussi irrésistibles que les sécheresses qui causaient si souvent leur mort autrefois, ont détruit l'équilibre de leur vie. Aujourd'hui ce n'est pas la mort, mais la déchéance, qu'il leur faut affronter. » (Thesiger, 1978 : 8).

Pour Amartya Sen, « il est important de développer les capacités des gens pour qu'ils aient plus de liberté, de pouvoir de découvrir leurs capacités de réaliser ce dont ils ont besoin. » Il est vrai que les conditions de transhumance de ces populations ne leur permettent pas de développer les capacités auxquelles Sen fait allusion. C'est vrai aussi que tous ces déplacements ont un impact direct sur le niveau d'éducation scolaire des enfants de cette population mais si les parents sont conscients du problème, c'est tout de même la survie de la famille qui prime sur la scolarité des enfants.

a) Appartenance à une classe pauvre

Chez les communautés nomades, les parents considèrent l'enfant comme un cadeau divin qui contribue au devenir de la famille, donc un investissement. Dès lors, les attentes des parents vis-à-vis leurs enfants sont différentes selon le sexe.

La fille s'occupe des tâches ménagères à partir de l'âge de six à sept ans et n'est autorisée à aller à l'école que si une autre sœur privée de l'école est disponible pour aider sa mère. Peu de filles qui fréquentent l'école terminent leur 8^{ème} année, parce qu'elles sont envoyées souvent à Djibouti (Capitale du pays voisin) pour une immigration économique. Ces jeunes filles qui se situent entre 16 et 18 ans doivent traverser une frontière clandestinement, souvent la nuit, au risque de se faire attaquer par des bêtes sauvages comme des hyènes ou des chiens sauvages. Elles peuvent aussi être interceptées par des patrouilles de militaires djiboutiens, qui parfois leur font subir des traitements inhumains et indécents. Celles qui arrivent à franchir la frontière arrivent à trouver du travail de servante dans des foyers et de ce fait contribuent à améliorer la vie quotidienne de leur famille restée dans le village. Quelques années plus tard les filles reviennent au village sous la pression des parents qui avaient préparé un mariage arrangé et avaient déjà perçu une dote en chameaux, ce qui constitue un bel investissement qui rapporte de l'argent durant les années d'émigration de leurs filles. En revanche si la fille a été violée pendant le passage à la frontière ou pendant son séjour à Djibouti

ou si elle a décidé d'avoir un rapport sexuel, la fille n'osera plus revenir puisque la perte de sa virginité représente un déshonneur pour la famille. Elle n'est plus « vendable ».

Quant aux garçons, ils ont plus de chances que les filles d'aller à l'école et de compléter leur scolarité, tant que le père ne décide pas de lui confier des tâches du campement que ce dernier ne peut plus faire. Si les parents n'ont pas les moyens de l'envoyer à l'école secondaire de la ville la plus proche, le garçon n'ayant pas pu aller au-delà du niveau primaire peut rester dans le campement ou décider d'émigrer dans un pays voisin pour chercher du travail en fonction des emplois disponibles. Ces jeunes, faute de moyens financiers, s'installent dans les bidonvilles et vivent dans des situations d'instabilité d'emploi, ce qui augmente leur vulnérabilité à toutes sortes de dangers comme la drogue, la prostitution et bien-sûr des maladies sexuellement transmissibles. Certains tentent même une émigration clandestine vers les pays du golfe arabe en passant par le golfe d'Aden et le Yémen.

b) Appartenance à une « classe moyenne »

Nous mettons entre guillemets le concept de classe moyenne pour expliquer que cette classe n'est pas comparable à celle des pays occidentaux. Une famille relativement aisée composée de six personnes et qui vit avec 20.000 à 30.000 \$ annuellement représente un cas type. Si le jeune a des proches qui veulent bien l'accueillir en ville et que les parents appartenant à « une classe moyenne » acceptent d'investir sur sa scolarité jusqu'à son obtention d'un diplôme universitaire, les chances que ce jeune décroche un poste de fonctionnaire sont possibles mais rares. Cette chance dépendra des relations tribales et de son appartenance à une tribu au pouvoir ou au pouvoir tribal de la personne qui intervient en faveur du jeune pour un poste de fonctionnaire qu'il peut perdre à tout moment. Les jeunes dont les parents sont de cette classe moyenne bénéficient généralement d'une éducation privée et payante où la qualité de l'enseignement est surveillée et respectée. Les parents font généralement partie de la classe des décideurs comme haut cadre de la fonction publique, membre du gouvernement, commerçant dans l'import et l'export ou souvent entrepreneur. Toutes les conditions sont réunies pour que ce jeune obtienne son diplôme à la fin de son cursus scolaire et sa carrière professionnelle est parfois assurée en avance ou du moins discutée en famille. Nous comprenons pourquoi certains

des répondants soulignent la recherche d'une justice sociale et une bonne gouvernance des affaires publiques.

5.3.3. Les politiques d'éducation dans les pays en développement

a. Inadéquation du système éducatif?

Nous entendons par inadéquation du système éducatif le fait que les enfants issus de ce système d'éducation, surtout au niveau universitaire, possèdent peu de connaissances sur le potentiel économique, social et environnemental du pays parce qu'il n'y a pas d'ouvrages académiques sur ces matières. En outre, il leur manque une certaine capacité pour exploiter ces ressources afin de créer de nouveaux débouchés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation des mines et ressources naturelles. Nous savons que les ressources sont disponibles dans la région de l'étude, mais ce qui manque c'est la corrélation entre la formation adéquate et la création des structures de production économique dans les régions du Somaliland.

Dès les années 60 à la suite des mouvements d'indépendance, les pays en développement se lancent dans une réforme de l'éducation pour essayer de rapprocher le système éducatif aux réalités économiques, sociales et culturelles de leurs pays. Ce souci de réformer l'école pour répondre aux besoins des populations surtout rurales a entraîné des innovations et des changements de programmes et l'introduction du concept de travail productif dans l'enseignement général et pratique dans plusieurs pays. Parmi les multiples exemples présentés dans le document « Éducation et travail productif en Afrique. Bibliographie annotée 1970-1992 » sur les projets de réforme, citons quelques exemples :

- L'initiative du Bénin qui consistait à créer « la liaison entre l'éducation et le travail productif. Cette approche cherchait à transformer les écoles en unités de production (coopératives scolaires) capables de générer des fonds pour contribuer au financement des programmes. »

- Au Burkina Faso « les centres d'éducation rurale (CER) avaient été inaugurés en 1961 : ils accueillaient les enfants de 12 à 14 ans qui souhaitaient commencer ou recommencer leur cycle primaire. Le principe essentiel de la réforme était de transformer ces centres de

formation de jeunes agriculteurs (CFJA) et d'en implanter d'autres dans chaque région, en proportion inverse des taux actuels d'inscription dans le primaire. »

- Au Kenya « après la forte expansion de l'enseignement primaire. Les jeunes avaient des difficultés accrues sur le marché du travail. D'autre part, la croissance démographique posait de nouveaux problèmes au système scolaire et à la société en général. L'école polytechnique était une réponse partielle et encore restreinte. Elle ressemblait à un centre d'apprentissage des métiers ruraux, conçu pour satisfaire aux besoins des élèves sortant de l'école primaire.»

- « L'Education for Self Reliance » en Tanzanie, les Collèges d'enseignement rural en Guinée, l'Enseignement complémentaire au Ghana, la ruralisation de l'enseignement fondamental au Mali etc.

Les auteurs de cette bibliographie nous apprennent que ce concept d'éducation productive se présentait comme une solution aux problèmes de chômage et d'insertion des jeunes exclus du système scolaire sans pour autant atteindre ses objectifs. Cette relation entre l'école et le travail productif dépendait aussi de l'influence politique des pays. C'était la raison pour laquelle dans certains pays comme l'Éthiopie, la Tanzanie ou le Ghana, on devait tenir compte des valeurs de « la doctrine de Nyerere de l'éducation pour l'auto-dépendance » qui proposait un enseignement primaire capable de préparer l'enfant aussi bien à la vie active qu'à la poursuite des études. En Inde, « Gandhi avait lancé l'idée selon laquelle le travail manuel doit faire partie intégrante de notre éducation et constituer jusqu'à l'âge de quatorze ans le mode d'instruction des garçons et des filles. » (Unesco, Perspectives vol. IV, No 2, p 151)

Les expériences menées dans le cadre de la réforme de l'éducation pour introduire le concept de professionnalisation dans le système éducatif n'ont pas donné les résultats escomptés. Les raisons avancées par plusieurs auteurs de rapport d'étude comme Denise Bouche (1982) attribuent son échec à la vive résistance des intellectuels indigènes qui voyaient dans les écoles rurales un enseignement au rabais destiné à maintenir les indigènes dans une position inférieure » (Diarra, 1991 p. 3). Les auteurs soulignent aussi le manque de ressources adéquates et le manque de formation des enseignants ou le refus des enseignants formés de travailler dans les zones rurales. Il est vrai que cette résistance date du temps colonial où l'enseignement général était privilégié et que les élèves qui ne pouvaient pas continuer leurs études dans cette filière étaient

orientés vers un enseignement pratique où ils apprenaient un métier pour s'insérer dans le marché du travail. Ces métiers ne bénéficiaient pas non plus de statut professionnel comme les fonctionnaires communément appelés les cols blancs. Malgré les échecs de certaines expériences, le concept d'éducation productive continue dans plusieurs pays comme le Mali, qui présente les mêmes caractéristiques que la région de l'Est de l'Afrique et plus particulièrement le Somaliland dans le domaine du développement agro-pastoral.

Ainsi, cette théorie soulève l'importance de l'éducation professionnelle, toutefois elle mentionne les manquements qui ont fait que ça n'a pas abouti, comme par exemple le manque de professionnalisme chez les formateurs ou bien le manque de reconnaissance de ces métiers et l'absence de statut professionnel.

Dans la partie recommandation, nous précisons qu'il faut prendre en compte un ensemble d'aspects, comme la formation des enseignants ou des formateurs ou les activités professionnelles qui doivent être améliorées. Il faut en outre la reconnaissance des débouchés issus de ces activités de formation et préparer des fermes et des infrastructures appropriées pour l'éducation pratique. Il s'agit donc d'un ensemble de mesures qui pourrait marcher pour le Somaliland. Soulignons aussi que les contextes sont différents et que les époques ne sont pas les mêmes. Le temps où les postes de fonctionnaires étaient privilégiés semblent être compté puisque de plus en plus les métiers des cols bleus sont de mieux en mieux rémunérés. L'enseignement pratique des métiers manuels et techniques n'est plus réservé aux étudiants qui ne peuvent pas suivre une filière scolaire traditionnelle.

Les autorités du Somaliland multiplient les projets de sensibilisation des jeunes pour non seulement connaître le potentiel économique, environnemental et social des ressources du pays, mais également encourager la création de centres d'éducation et de formation pour donner aux jeunes la possibilité d'innover et de prendre des initiatives pour produire et exploiter ces ressources. Un des objectifs importants du gouvernement du Somaliland concernant l'éducation pratique est d'absorber le plus possible de jeunes décrocheurs du système scolaire et de finissants des universités.

En outre, nous pouvons souligner les atouts sociaux, économiques et environnementaux de l'éducation pratique et technique :

- La flexibilité d'un enseignement pratique et technique qui peut s'adapter aux contextes particuliers de la vie des nomades;
- La proximité et la pertinence d'un enseignement pratique aux réalités économiques des régions nomades, une économie locale qui valorise le développement des ressources des nomades comme le cheptel des chameaux, la vente de lait, etc.
- Un enseignement pratique qui encourage la préservation de l'écosystème de la région nomade;
- Un enseignement qui favorise le sentiment de réalisations des jeunes nomades, le travail d'équipe et la collaboration entre les tribus ainsi que la gestion et la prévention des conflits.

Par ailleurs, les premières années du système scolaire du Somaliland autoproclamé indépendant ont été marquées par l'inadéquation entre le système anglais hérité du temps de la colonisation et la faiblesse des moyens et structures disponibles pour avoir une qualité d'enseignement adéquat. Le système éducatif ne pouvait pas préparer la main-d'œuvre dont la jeune administration avait besoin et le peu d'élites formées avant la proclamation d'indépendance devaient occuper des postes de responsabilités dans les différents ministères. Le système éducatif au niveau universitaire devait s'appuyer sur différents modèles conçus dans les pays occidentaux pour l'enseignement des langues (anglais et arabes) et des matières scientifiques, alors que les universités manquaient cruellement d'enseignants qualifiés et ressources financières et matérielles adéquates. En outre, les matières enseignées ne correspondaient pas aux attentes des étudiants en vue de leur intégration dans le marché du travail ou parfois le matériel technique pour les expériences dans l'enseignement des sciences manquait. Cela compliquait l'intégration des jeunes dans le tissu socioéconomique du pays, même si le développement industriel et économique était embryonnaire. C'est le cas d'un jeune étudiant dont nous avons fait connaissance et qui venait de compléter ses études de vétérinaire depuis un an et qui depuis ce temps était au chômage.

b. Le point de vue des auteurs I. Fagerlind et L. J. Saha

Un des répondants de notre entrevue se demande si « *les connaissances et compétences acquises grâce aux études dispensés dans les Universités au Somaliland sont applicables et*

utiles pour le pays? Cette éducation est inadaptée » affirme-t-il. Il renchérit en précisant que *« l'éducation a elle-même émigré de l'occident vers les pays du Sud et de ce fait ne répond pas aux attentes de la société et de l'environnement dans lequel vivent ces jeunes candidats à l'émigration. »*

Il explique finalement que *« les jeunes apprennent tous à être économistes, gestionnaires ou philosophes, donc avec de telles connaissances ils doivent aller en occident pour exercer leurs compétences. »*

Dans leur ouvrage *« Education & National Development »*, les auteurs I. Fagerlind et L. J. Saha (1989) nous explique que le simple transfert du modèle d'éducation des sociétés développés vers d'autres moins développés n'est pas défendable et a connu dans l'histoire un échec d'envergure. Ils poursuivent ce raisonnement en affirmant que ce modèle scolaire occidental n'est pas seulement inapproprié mais également inadapté pour la croissance économique et le développement des pays en voie de développement. Afin d'étayer cet argument, les auteurs font la remarque que les écoles secondaires poussent les jeunes à se qualifier à des professions publiques comme fonctionnaires. Ils pensent que le nombre croissant de jeunes chômeurs instruits dans les pays en voie de développement remet en question la contribution de l'éducation à la croissance économique.

I. Fagerlind et L. J. Saha mettent l'accent sur l'inadéquation du système éducatif occidental, qui ne tient pas compte des réalités et des capacités d'adaptation et d'intégration des populations locales. Ils soutiennent aussi que *« la relation entre l'éducation et le développement est un processus à double sens, l'éducation contribue à la croissance économique et en retour la croissance économique stimule l'expansion de l'éducation. L'éducation contribue à la croissance économique en transmettant les qualifications et les connaissances qui la font promouvoir et la rende possible. »* Fagerlind et Saha critiquent dans leur ouvrage *« Education & National Development »* le fait d'avoir fait un simple transfert des modèles d'éducation des sociétés du Nord vers d'autres en voie de développement. *« Malheureusement ce fut ce modèle de transfert des connaissances qui dominait durant la période coloniale où seule la langue anglaise servait de véhicule du savoir. »*

À l'aube des années d'indépendance les pays africains devaient répondre aux attentes des institutions financières internationales tout en essayant d'améliorer le cadre de vie d'un grand nombre d'individus dans la population, qui étaient en majorité analphabètes. C'était le cas aussi pour les pays colonisés par la France, où on combattait l'influence des langues locales de peur de ne pas maîtriser la langue du savoir qu'était le français. Plus tard, on apprenait que plus un jeune disposait d'une structure grammaticale de sa langue locale ou maternelle mieux il était disposé à intégrer la structure grammaticale de la langue française. Un groupe d'experts de la Francophonie résumait leurs pensées ainsi : « L'avenir de la langue française passe désormais par la promotion du multilinguisme. La langue unique n'est plus possible. Le monde est multipolaire, s'il veut être pacifique et se développer dans l'équilibre, on doit être multilingue. Le multilinguisme est d'autant plus nécessaire pour la langue française qu'elle n'est pas la langue maternelle de la plupart des pays de l'aire linguistique francophone.»

Les différents rapports de l'Unesco et des bailleurs de fonds notent que l'éducation de base est un des facteurs importants de changement et invitent tous les décideurs politiques à accorder une place importante à l'augmentation du taux de scolarisation et plus particulièrement à celle des filles et des populations rurales.

Comment alors conjuguer les efforts d'intégration des réalités culturelles, économiques, sociales et environnementales du pays avec un système éducatif qui privilégie l'enseignement général au détriment des études scientifiques et techniques? Plutôt que d'investir dans des projets d'éducation qui peinent à fournir des résultats satisfaisants, l'idée serait de repenser les programmes d'enseignement dispensés dans les écoles et instituts. La mise en place de programmes répondant aux activités du milieu géographique est nécessaire; ceci permet non seulement aux jeunes de maîtriser leur environnement mais aussi d'être à mesure de développer des activités au sein de celui-ci. Ceci ne veut pas dire qu'il faudrait renoncer à certains profils, mais plutôt établir des quotas de formation, en fonction des besoins des profils. Par exemple, lorsqu'on constate que le secteur de l'élevage est beaucoup plus productif, l'idée serait donc d'adapter la formation à ce domaine. Il en est de même pour l'agriculture et le secteur des ressources minières. Outre l'adaptation de la formation, il faudrait aussi renforcer la formation des enseignants dans ces domaines. Aussi, le gouvernement devrait penser à mettre en place des programmes de formation technique dispensés en langue nationale. Ceci pourrait rendre le

système éducatif beaucoup plus accessible et productif, puisque les enfants apprendraient des métiers dans leur langue maternelle.

La non-reconnaissance du Somaliland comme pays souverain sur le plan international pose problème, mais le gouvernement somalilandais pourrait développer des programmes de coopération en éducation, qui consistent à octroyer des bourses d'études et de formation aux étudiants et enseignants pour des programmes spécifiques dans les pays occidentaux. Par exemple, envoyer des étudiants méritants à suivre des études en développement, en environnement, en management des ressources naturelles, dans des universités de renommée internationale. Cette idée risque de renforcer le biais occidental du système que nous avons analysé mais ces connaissances sont indispensables pour le développement du système éducatif au Somaliland. La question est de savoir le type de formation dont les étudiants ont besoin et comment en bénéficier pour les adapter aux contextes économiques, sociales et environnementales de la région de l'Afrique de l'Est. Après leur formation, les étudiants pourront revenir au pays et contribuer au développement des connaissances, à l'exploration et à l'exploitation à bon escient des ressources locales.

5.4. Les recommandations pour éviter l'émigration clandestine vers les pays occidentaux

Avant de présenter nos solutions et perspectives d'avenir face au phénomène de l'émigration clandestine, soulignons la pertinence des propositions formulées par les différents groupes d'intervenants qui ont mis en exergue leurs souhaits de voir des changements dans un avenir proche, mais aussi une amélioration des perspectives d'avenir pour les générations futures. Je pense notamment à ce souhait de voir plus de justice sociale et de bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques. La mise en œuvre d'une politique adéquate s'avère difficile parce que malgré les bonnes intentions des textes de lois qui encadrent les pratiques des décideurs, il existe une tolérance implicite des différents clans à ne pas punir les auteurs de toutes actions contraires aux principes des lois et de les gérer dans un cercle de pouvoir parallèle qu'est la gestion coutumière. Cette protection du clan s'explique par le fait que le clan est une police d'assurance pour tout membre du clan et encore davantage lorsque le membre en question occupe ou a occupé des postes de responsabilités gouvernementales. Il est ou était en quelque

sorte le représentant du clan dans la répartition des postes à hauteur tribale, en retour, il doit allégeance aux « sages » du clan, qui n'hésiteront pas à lui proposer des candidats non méritants à des postes dans la fonction publique.

Dans cette entente non formelle, les clans qui sont minoritaires, les personnes vulnérables comme les personnes handicapées, les femmes et les jeunes ne reçoivent pas toute l'attention qu'ils mériteraient. Quant à ceux qui appartiennent à des clans classés parmi les sous-classes ils ne peuvent même pas y penser. C'est un véritable problème qui se situe au sein même de la société somalilandaise et qui est souvent à l'origine d'autres problèmes comme les fortes inégalités, la pauvreté, et par conséquent la fuite vers l'avant que représente l'émigration clandestine. Pour espérer résoudre ces problèmes, il vaudrait mieux construire une société prônant le mérite et l'égalité des chances dans tous les domaines. Ici, je reprends les arguments d'Easterly (2001), qui viennent confirmer le fait que le problème serait lié à la structure de la société somalilandaise, donc interne. Ainsi, disait-il, la pauvreté se résume par deux scandales : (1) le fait qu'un grand nombre de gens vivent dans une misère extrême dans un monde riche et (2) que l'aide au développement n'a produit que si peu de résultats malgré une contribution de plus de 2300 milliards de dollars dépensés. Il souligne que seuls les pays pauvres pourront identifier leurs problèmes et par là même trouver des solutions.

Je viens aussi soutenir les propos d'Easterly lorsqu'il affirme que la solution au problème du développement passe par de grands changements d'attitude des institutions internationales, qui doivent devenir moins ambitieuses et plus orientées vers la résolution de problèmes simples. Donc, les institutions internationales, en plus d'apporter du soutien au gouvernement somalilandais concernant les projets de développement en éducation, devraient aussi essayer de trouver une solution de résolution des inégalités générées par les clans, avec bien sûr la participation des autorités somalilandaises. Par exemple, des conférences en partenariat avec les organisations internationales pourraient être organisées dans le but de dénoncer « les pratiques ségrégationnistes » du clanisme et du tribalisme ainsi que les obstacles à l'unité des peuples que ces phénomènes engendrent.

Aussi, il serait important de prendre en compte les spécificités des populations. Il est évident que certains projets de développement exigent un temps de préparation qui respecte les valeurs et traditions coutumières de certaines populations. Vous ne pouvez pas prévoir la phase

de mise en application du projet à une période où les populations nomades sont en transhumance à cause d'une sécheresse, par exemple. Il serait donc évident de tenir compte de cet aspect du nomadisme et de l'inclure dans les projets de développement. Cela revient à dire qu'il faut intégrer les bénéficiaires de l'aide au développement dans l'élaboration de projets réalistes, dans leur exécution et dans leur évaluation. En quelque sorte, il faut trouver un point d'entente avec les peuples isolés. D'autant plus que comme l'explique Michael Bratton (2006) dans son analyse sur les relations des populations pauvres avec la citoyenneté démocratique en Afrique Sub-Saharienne, la pauvreté est un concept multidimensionnel (Chambers 1983 ; Sen 1999 ; Alkire 2002) et qu'en plus des privations d'ordre matériel, la pauvreté se mesure aussi par des dimensions non tangibles comme la vulnérabilité, l'isolement social et le manque de pouvoir politique.

L'intervention des ONG au Somaliland permettrait de protéger les classes dont les droits sont bafoués. Outre la lutte contre les inégalités tribales ou claniques, nous avons la lutte contre la corruption. Toutes ces mesures seraient à considérer pour espérer réduire la pauvreté, l'analphabétisme, et par conséquent l'émigration clandestine. A mon avis, seule l'éducation arrivera à inverser la tendance et un jour réduira le poids de cette influence du pouvoir clanique.

6. Conclusion

L'objectif principal de notre recherche était d'identifier et d'analyser les causes de l'émigration clandestine de jeunes éduqués du Somaliland vers les pays occidentaux. Malgré le fait que l'émigration ait toujours existé et que de nombreux auteurs aient apporté leur contribution sur la problématique, l'émigration clandestine de jeunes somalilandais a attiré notre attention puisqu'elle touche la force vive de la nation – celle des jeunes éduqués. Nous avons trouvé nécessaire et intéressant d'en réaliser notre recherche.

Pour atteindre l'objectif visé au départ, nous avons d'abord procédé à une revue de la littérature. Cela nous a permis d'apporter des éclaircissements sur les différents concepts et terminologies appropriés dans ce contexte, ainsi que les contributions de différents auteurs sur le problème en question. Nous avons, dans cette partie, analysé le contexte de l'émigration des jeunes éduqués du Somaliland, en expliquant ce à quoi sert le système éducatif au Somaliland et les raisons pour lesquelles celui pose des interrogations. Par la suite des hypothèses sur les causes de l'émigration ont été formulées au préalable, ce qui nous a permis d'orienter notre recherche vers la partie suivante.

Dans la seconde partie, nous avons expliqué les différentes caractéristiques du Somaliland comme objet de notre étude. Différents contextes ont été abordés, notamment les contextes, politiques, économiques et sociaux afin de mieux comprendre par la suite les raisons qui justifieraient cette émigration clandestine des jeunes éduqués. En outre, nous avons abordé les différentes politiques de développement en éducation, menées au Somaliland aussi bien par le gouvernement somalilandais que par les organisations internationales. En décrivant le système éducatif, nous avons souligné ses insuffisances et son inadéquation aux activités locales. En gros, nous avons expliqué les raisons pour lesquelles ceux qui passent par le système cherchent à tout prix d'émigrer vers les pays occidentaux.

Dans le chapitre 3, nous avons développé l'approche méthodologique que nous avons empruntée pour arriver au résultat de notre recherche. Après avoir défini nos groupes cibles, nous avons utilisé les méthodes suivantes – celles de l'échantillonnage, de la collecte de données, et de l'analyse de celles-ci. Ainsi, trois groupes sont constitués : celui des jeunes somalilandais ayant déjà connu l'émigration clandestine (et les responsables communautaires), celui des jeunes

étudiants (y compris trois professeurs), et celui des immigrants somalilandais installés au Canada. La méthode d'échantillonnage choisie en fonction du groupe nous a permis de rendre l'enquête beaucoup plus fiable. Il est vrai que cette étude présente une certaine sensibilité pour les populations, raison pour laquelle des préoccupations éthiques ont été prédéfinies au préalable.

Une fois les données recueillies auprès de chaque groupe, nous avons procédé à l'analyse de celles-ci. Nous avons d'abord procédé à l'indentification du profil des répondants pour avoir des informations sur leur âge, sexe, le niveau d'études, et le statut professionnel ; puis nous leur avons posé des questions en lien avec l'émigration clandestine.

Les réponses ont été diverses, et ce en fonction du statut occupé par le répondant. Il ressort de cette analyse des données, que tous les répondants avaient soulevé le problème du chômage comme une des principales causes de l'émigration clandestine, d'où l'existence d'une corrélation positive entre chômage et émigration. Ce problème de chômage serait directement lié à la pauvreté et à la pression familiale. Une des raisons évoquées est l'influence des amis installés en Occident et qui montrent la belle vie à travers les réseaux sociaux.

Quant aux autres questions sur le rapport entre éducation et émigration, certains répondants affirment ne pas voir de lien entre les deux ; toutefois la probabilité d'émigrer serait plus forte chez les jeunes éduqués d'après les professeurs interrogés. Les répondants mentionnent la nécessité d'avoir des moyens financiers pour pouvoir émigrer clandestinement, à cause de l'argent demandé par les passeurs. Plusieurs solutions ont été proposées, notamment la création d'emplois adaptés au milieu local, la sensibilisation des jeunes, la réalisation d'investissements efficaces dans la formation professionnelle et technique, ainsi que la lutte contre l'injustice sociale due au tribalisme.

Une fois les causes déterminées et analysées, des solutions ont été proposées. Il est vrai que la lutte contre l'émigration clandestine est loin d'être atteinte. Toutefois, l'application de mesures évoquées dans la section précédente permettrait de réduire ce phénomène.

L'intérêt de notre recherche est lié au fait que celle-ci pourrait servir à enrichir la littérature existante concernant les problèmes en éducation et en émigration clandestine. De plus, elle pourrait aussi servir aux autorités dans la prise de décision concernant les politiques de

développement en éducation et la lutte contre l'émigration clandestine. Cependant, nous notons les limites qui sont liées à la petite taille de notre échantillon. Dans une perspective future, il serait plus efficace de mener une étude empirique plus approfondie avec un échantillon de grande taille, afin de pouvoir croiser les résultats.

7. Bibliographie

7.1.Ouvrages et Articles scientifiques

- Abdi, A.A. (2008). "Europe and African thought systems and philosophies of education": 're-culturing' the transtemporal discourses. *Cultural Studies*, 22(2), 309-327.
- Abdi, A. A. (1998) "Comparative Education", vol. 34 issue 3, p 327.
- Ahmed, I.I. (2000). "The Legacy of Complex Emergency in Somalia and Somaliland: local effect, rehabilitation and approaches to peace making and state reconstruction." COPE Working Paper no. 23. ISBN: 1-900129-53-1. Centre for Development Studies, University of Leeds.
- Ali Abdi. (2008) "Counterpoints". Chap 5: African Philosophies of Education: Deconstructing the Colonial and Reconstructing the Indigenous. Vol. 379, *Indigenous Philosophies and Critical Education: A READER* (2011), pp. 80-91
- Alkire, S. (2002), *Valuing Freedoms: Sen's Capability Approach and Poverty Reduction*, Oxford, Oxford University Press.
- Amara, Fofana. *Education et travail productif en Afrique: UNESCO Regional Office for Education in Africa (Senegal) [1279]. Programme and meeting document, 23 p. publié 1997.*
- Bardin, L. (1977), « *L'Analyse de contenu* », Paris, Presses Universitaires de France
- Bennaars, G.A.; Seif, H.A. and Mwangi, D. (1996). "Mid-Decade Review of Progress Towards Education for All": The Somalia Country Case Study. *International Consultative Forum on Education for All. Nairobi, February 1996*
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Glencoe : Free Press
- Bourdon, J. (2006). « Coût et financement de l'éducation primaire en Afrique subsaharienne. » Extrait de : *Défis du développement en Afrique subsaharienne : L'éducation en jeu*, Marc Pilon (ed), CEPED - Les Collections du CEPED, série Rencontres, Paris, 2006.
- Bratton M. (2006) « Populations pauvres et citoyenneté démocratique en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2006/4 n° 220, p. 33-64. DOI : 10.3917/afco.220.0033
- Bertin, A. (2005) « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? », *Revue TiersMonde*, vol. XLVI, n°182, p. 385- 406.
- Bouche, D (1982) « L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920 : mission civilisatrice ou formation d'une élite ? » Thèse doctorale, Université de Paris 1, 1974, Tome I (1817-1903), Tome II (1903-1920), 947 p.

- Delamotte, É. (1998). « Une introduction à la pensée économique en éducation. » Paris, Presses universitaires de France. « L'économie de l'éducation », p.83-132.
- Delamotte, É. (1998). « Une introduction à la pensée économique en éducation. » Paris, Presses universitaires de France. « L'individu, l'État et le marché », p.135-177.
- Diarra, I. (1991) « Le Travail productif à l'école primaire : une analyse de l'expérience malienne », UNESCO, IPE (3196), 42 p.
- Dumont, G.-F. (1995). « Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires », Paris, Collection Mobilité spatiale, SEDES.
- Easterly, W. (2006). « The future of western assistance » dans *The White Man's Burden : Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done So Much Ill And So Little Good*. New York, Penguin Press, pp. 367-384.
- Easterly, W. (2007). « Aider les pauvres ? » dans *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?* Paris, Éditions d'Organisation, pp. 15-61.
- Easterly, W. (2001). “The Elusive Quest for Growth: Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics.” Cambridge, MA, MIT Press.
- Fägerlind, I. et L. Saha. (1989). “Education & National Development - A Comparative Perspective.” Oxford, Pergamon Press. pages 80-94 et «Education, Economic Growth and Employment», p.67-95 et «Education, Modernization and Quality of Life, p.96-122.
- Gagnon, Y. et Chantal (2012). « « L'étude de cas comme méthode de recherche, » 2^e édition. Presse de l'Université du Québec
- Griaule M. (1936), « La Peau de l'ours, » NRF, Paris, Gallimard.
- Hersi, M. F. and M. Hussein Farah. (2016). « Update: Research Guide to the Somaliland Legal System ». [Consulté le 21 Février 2018]
- Kleist, N. (2008). “Agents of Development and Change. The Somali Diaspora at Work.” Dans R. Lemelin, C. (1998). *L'économiste et l'éducation*, Québec Presses de l'Université du Québec. « L'économiste et l'éducation », p.7-19 et « L'éducation, la croissance et le développement économique », p.43-66.
- Lewis J. M. (1961). “Force and Fission in Northern Somali Lineage Structure.”, University College of Rhodesia and Nyasaland. p.75.
- Marshall, T.H. (1992) [1950] « Citizenship and Social Class » dans T.H. Marshall et Tom Bottomore, *Citizenship and Social Class*, Londres : Pluto Press : 3-54.

- Mohamed-Abdi M. (1997), « Un multipartisme non démocratique. La montée des intégrismes musulmans en Somalie », in *Religion et Transition démocratique en Afrique*, Paris, Khartala : 163- 185.
- Mohamed-Abdi M. (2000). « Les bouleversements induits par la guerre civile en Somalie : castes marginales et minorités. » *Autrepart*, (15), 131-147. ISBN 2-87678-596-
- Mohamed-Abdi, M. (2001). « De gaashaanqaad à mooryaan : quelle place pour les jeunes en Somalie ? », *Autrepart*, vol. 18, no. 2, pp. 69-84.
- Montclos M.-A. De (1999), « Les reconstructions identitaires de l'exode : les réfugiés somaliens à Mombasa (Kenya) », *Autrepart*, 11 : 27-46.
- Morah, E.U. (2000). "Old institutions, new opportunities: the emerging nature of Koranic schools in Somaliland in the 1990s."
- Mucchielli R. (1984), « L'analyse de Contenu des Documents et des Communications, » 5ème Ed. ESF, p. 17.
- Nguyen, Nga Thi Viet; Dizon, Felipe Jr Fadullon; (2017). « Géographie du bien-être au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo ». Groupe de la Banque Mondiale. 110 pages. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2017/10/26/world-bank-group-report-the-geography-of-welfare-in-benin-burkina-faso-cote-divoire-and-togo>
- Nimo-Ilhan, A. (2016), Rift Valley Institute (RVI), "Going on Tahriib: The causes and consequences of Somali youth migration to Europe."
- Parizet, R. (2013). « La fabrique dépolitisée des élites locales : Les dispositifs de développement participatif dans le Chiapas (Mexique). » *Revue internationale de politique comparée*, vol. 20(4), 77-101.
- Parizet, R. (2016). « Le pauvre d'abord ». Une analyse des dynamiques circulatoires de la participation populaire au développement. *Participations*, no1 61-90.
- Pérouse de Montclos, M.-A. (2004). « Minorités musulmanes en Afrique. Intégration ou répulsion ? », *Études*, vol. tome 400, no. 5, pp. 587-597.
- Pinault, G. (2009), « Epizooties et géographie du commerce du bétail dans la Corne d'Afrique », *EchoGéo*, n° 8, 2009, <http://journals.openedition.org/echogeo/11021> ; DOI : 10.4000/echogeo.11021, mis en ligne le 19 mars 2009
- Piquet, F. (1991). « Marginalisation et stratégies de résistance des nomades dans la corne de l'Afrique. » p. 263-283
- Piquet, F. (1994). « Les Filières des migrants et réfugiés du Somaliland dans les pays du Golfe », *Moyen-Orient : migrations, démocratisation, médiations*, Genève, IUHEI, Paris, PUF, octobre 1994, pp. 41-62.

Poirot, J. (2005). « Le rôle de l'éducation dans le développement chez J. Rawls et A. Sen, entre équité et efficacité », *Mondes en développement*, vol. n° 132, no. 4, pp. 29-38.

Pourtois, J.-P., et H. Desmet (2007). « Chapitre V. La collecte et l'analyse de l'information », , *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Sous la direction de Pourtois Jean-Pierre, Desmet Huguette. Mardaga, pp. 117-214.

Rayfield, J. R. (1983). "The legacy of colonialism in education in West Africa." Institute for Development Anthropology document, no. 4828. p.4.

Rodney, W. (1974). "How Europe Underdeveloped Africa" (Washington DC, Howard University Press). Somalia: a country report (1982). (Washington, DC, American University, Foreign Area Studies).

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. Dans Gauthier, B. (dir.), « Recherche sociale — De la problématique à la collecte de données » (p. 337-360). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

Sen, A. (2008). « Un économiste du développement? », Agence Française de Développement, Département de la Recherche.

Thesiger W. (1978), « Introduction », *Le Désert des déserts*, Paris, Plon.

7.2.Rapports et enquêtes

Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable
<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/21252030%20Agenda%20for%20Sustainable%20Development%20web.pdf>

États-Unis (É.-U.). 3 mars 2017. Department of State. « Somalia ». Country Reports on Human Rights Practice for 2016. [Date de consultation: 15 févr. 2018]

MEDPR (1999/2000). MEDPR [Ministry of Education Department of Planning & Research] Yearly Statistical Report. Hargeisa, Somaliland.

MNPC [Ministry of National Planning & Co-ordination. Somaliland in Figures, 2nd Edition. Hargeisa, Somaliland.

MOEYS (1996). MOEYS [Somaliland Government - Ministry of Education, Youth and Sports] Somaliland National Education Policy. Hargeisa, Somaliland. MNPC (1999).

Rapport 2014. Facilité africaine de l'eau. Tunisie. « Renforcer la résilience face au stress hydrique au Somaliland.
https://www.africanwaterfacility.org/fileadmin/uploads/awf/Projects/AWF_Project_Ap praisal_Report-Somaliland-FRA.pdf

Rapport du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), « Somaliland Education Review shows positive trends in boys' and girls' enrolment », publié le 28/09/2018.

- Rapport 2011, « Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (EPT) »
<http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/pdf/gmr2011-part1-ch1-fr.pdf>
- Rapport 2015, « Objectifs du Millénaire pour le développement. »
https://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf
- UNESCO (1961). Addis Ababa Conference of African States on the Development of Education in Africa Final Report. Paris: UNESCO and ECA.
- UNESCO (2000). Cadre d'action de Dakar. Éducation pour tous : tenir nos engagements collectifs. Texte adopté au Forum mondial sur l'éducation, Dakar, Sénégal, 26-28 avril 2000. Paris,
- UNESO (2007), « Rapport mondial de suivi sur l'Éducation Pour Tous 2007 - Un bon départ : éducation et protection de la petite enfance.
- UNICEF, (2014) ; « Le développement de l'éducation au Somaliland. » Source :
https://www.unicef.org/somalia/education_14579.html
- UNICEF (1990). Convention on the Rights of the Child. New York: UNICEF. UNICEF (1996). Multiple Indicator Cluster Survey: Northwest Somalia (Somaliland).
- UNICEF (1987 and 1998). Women and Children in Somalia: A Situation Analysis. Somali Democratic Republic.
- Vallis Commodities Limited, « Rapport sur le Somaliland », publié le 13 février 2018.

7.3. Autres publications (articles de journaux, décrets, etc.) ;

- Canada : Immigration and Refugee Board of Canada, Somalie : information sur le Somaliland, y compris la structure gouvernementale, la sécurité et la présence de personnes déplacées en provenance de la Somalie (2016-mars 2018), 23 March 2018, SOM106058.EF, available at : <https://www.refworld.org/docid/5ad4539e7.html>
- Jeffrey, James. (2019) “Khat in Horn of Africa: a source of blessing” Inter Press Service, Room S-407. United Nations, New York, N.Y. 10017.
<http://www.ipsnews.net/2017/03/khat-in-the-horn-of-africa-a-scourge-or-blessing/>
- Obs avec AFP. Article publié le 10 mai 2012 . « Somaliland et Puntland misent sur l'éducation pour se créer un avenir. »
<https://www.nouvelobs.com/societe/20120510.AFP5790/somaliland-et-puntland-misent-sur-l-education-pour-se-creer-un-avenir.html>
- Philip, Christian, recteur de l'Académie de Montpellier et Turp, Daniel, professeur à l'université de Montréal. Article « Francophonie - Pour sauver le français, le multilinguisme » 20 juin 2012 IDÉES.

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/352900/pour-sauver-le-francais-le-multilinguisme>

Radio Canada. (2015) Manitoba. « Un Somalien arrivé au Canada à la nage obtient le statut de réfugié. » <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/741731/yahya-samatar-statut-refugie-somalien-nager-riviere-rouge-emerson-winnipeg>

Source : Données sur la population, géographie au Somaliland. Populationdata.net. (Novembre 2018) <https://www.populationdata.net/pays/somaliland/>

Source : “The Somaliland chamber of commerce, industry and agriculture”- (SLCCIA) <http://www.somalilandchamber.com/>

Source : « The constitution of the republic of Somaliland » (traduction mise à jour avril 2005) http://www.somalilandlaw.com/Somaliland_Constitution/body_somaliland_constitution.htm#_ednref147

Source : « Somaliland et Puntland misent sur l'éducation pour se créer un avenir », par L'Obs avec AFP Publié le 10 mai 2012. Consultée le 30 juin 2019.

8. Annexe

8.1. Formulaire de consentement



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada
J8X 3X7 Téléphone (819) 595-3900

Formulaire de consentement

Nous sollicitons par la présente votre participation à la recherche sur les raisons qui poussent les jeunes du Somaliland à choisir l'émigration clandestine vers les pays occidentaux et qui vise à :

- Faire des entrevues semi-dirigées avec des jeunes émigrants en retour au Somaliland sur la problématique de l'émigration clandestine.

Votre participation à ce projet de recherche consiste à une entrevue d'une durée d'environ une demi-heure. **Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Les noms des répondants ne seront jamais mentionnés. Des pseudonymes seront utilisés dans la présentation des résultats de recherche.**

Les données recueillies seront conservées sous clé dans le bureau du directeur de la recherche et les seules personnes qui y auront accès sont les chercheurs impliqués et autorisés.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps de l'étude sans préjudice.

Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet de recherche suite à **l'approbation du certificat d'éthique par le CER.**

Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de 5 ans après la fin du présent projet et ensuite détruites.

J'accepte une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec

Abdi Aden Chil (chia02@uqo.ca) : Chercheur au 780 8387162

Mathieu Perron-Dufour (mathieu.perron-dufour@uqo.ca) -Directeur de la recherche. 819 595 3900 poste 2505

Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec

André Durivage (819 595 3900 poste 1781 ou andre.durivage@uqo.ca), président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais; (CER).

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer. **Le formulaire est signé en deux exemplaires et le participant conserve une copie.**

Pseudonyme du participant : _____

Signature du participant : _____

Date : _____

Signature du chercheur : _____

Date : _____

Abdi Aden Chil
Étudiant à la maîtrise
Département des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais (UQO)

8.2. Formulaire de recrutement



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X 3X7

Téléphone (819) 595-3900 www.uqo.ca

Madame, Monsieur,

Mon nom est Abdi Aden Chil, étudiant au programme de maîtrise en sciences sociales du développement territorial à l'Université du Québec en Outaouais. Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, j'étudie les raisons qui poussent des jeunes éduqués du Somaliland à choisir l'émigration clandestine, c'est la raison pour laquelle je sollicite votre participation à une entrevue semi-dirigée (30mn) afin de recueillir les informations nécessaires à mon projet de recherche.

À cette occasion, trois groupes de participants : des jeunes qui ont vécu l'émigration clandestine, des étudiants qui sont dans les universités au Somaliland et des émigrants du Somaliland vivant au Canada, répondront aux questions qui porteront essentiellement sur les rôles et responsabilités dans la problématique de l'émigration clandestine des jeunes du Somaliland.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec

Abdi Aden Chil (chia02@uqo.ca) : Chercheur au 780 8387162

Mathieu Perron-Dufour (mathieu.perron-dufour@uqo.ca) -Directeur de la recherche. 819 595 3900 poste 2505

Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, communiquez avec

André Durivage (819 595 3900 poste 1781 ou andre.durivage@uqo.ca), président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais (CER)

Je vous remercie de cette collaboration.

Abdi Aden Chil, Étudiant à la maîtrise

Département des sciences sociales

Université du Québec en Outaouais (UQO)

8.3. Questionnaire pour les jeunes émigrés

Questionnaire

1. Quelles sont les raisons de votre émigration clandestine?
 - a. Manque de travail
 - b. Pauvreté
 - c. Pression familiale
 - d. Des photos envoyées par vos amis qui ont émigré
 - e. Vos amis qui ont immigré et qui ont aidé leurs familles.
2. Si vous n'aviez pas étudié, auriez-vous choisi d'émigrer clandestinement? Pourquoi?
 - a. Oui
 - b. Non
3. Si vous n'aviez pas eu les moyens pour émigrer clandestinement, y-a-il d'autres moyens et façons d'émigrer?
 - a. Non
 - b. Oui
4. Quelle est la cause ou la raison de votre retour?
5. Pensez-vous y retourner?
 - a. Oui
 - b. Non
6. Les raisons qui vous ont poussé à émigrer sont-elles toujours d'actualité?
 - a. Oui
 - b. Non
7. Selon vous, quelles sont les solutions pour éviter l'émigration clandestine

Abdi Aden Chil, Étudiant à la maîtrise
Département des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais (UQO)

8.4. Questionnaire pour les groupes étudiants, profs et immigrants au Canada

Questionnaire

1. Quelles sont les causes qui pourraient inciter les jeunes à émigrer clandestinement?
 - a. Manque de travail
 - b. Pauvreté
 - c. Pression familiale
 - d. Des photos envoyées par les amis qui ont immigré
 - e. Les amis qui ont immigré et qui ont aidé leurs familles.

2. Si vous n'aviez pas étudié, auriez-vous choisi d'émigrer clandestinement? Pourquoi?
 - a. Oui
 - b. Non

6. Les raisons qui ont poussé les jeunes à émigrer sont-elles toujours d'actualité?
 - a. Oui
 - b. Non

7. Selon vous, quelles sont les solutions pour éviter l'émigration clandestine?

Abdi Aden Chil, Étudiant à la maîtrise
Département des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais (UQO)